

# REPUBLIQUE DU RWANDA



## MINISTERE DES FINANCES ET DE LA PLANIFICATION ECONOMIQUE *SERVICE NATIONAL DE RECENSEMENT*

B.P. 6139 KIGALI ; Tél. : +250-519562/64/66 - 514931/519258

Fax : +250-519114 ; E-mail : [snr@rwanda1.com](mailto:snr@rwanda1.com)

## 3<sup>ème</sup> RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DU RWANDA AU 15 AOUT 2002

### *ANALYSE DES RESULTATS*

## ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Kigali, Février 2005

*Ce thème a été analysé par :*

*MUNYARUGERERO Juvénal,  
Statisticien*

*Le Rapport a été revu et corrigé par :*

*MUGABO Damien ,  
Démographe*

*Sous encadrement de :*

*Dr. NGWE Emmanuel,  
Démographe,  
Professeur à l'IFORD, Yaoundé*

## **AVANT-PROPOS**

Le thème « Etat et Structure de la Population » est un des 16 sujets analysés dans le cadre des travaux du 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Rwanda. L'importance de ce thème est à la mesure des moyens, surtout humains, mis en œuvre pour en circonscrire les contours et pour en dégager tous les indicateurs susceptibles de décrire correctement la situation de la population du Rwanda de 2002.

En plus des efforts personnels de l'analyste, sous encadrement d'un expert faisant autorité dans le domaine, qui, pendant plus de 8 mois, a scruté toutes les données du Recensement pour en tirer les résultats présentés dans cette étude, il a fallu organiser pas moins de trois ateliers d'explication, d'harmonisation des méthodes d'approche et de finalisation du rapport au regard du fond et de la forme de présentation.

De multiples visites, de la part des analystes, auprès du Service National de Recensement, spécialement à la Section Informatique, ont été également nécessaires pour certaines mises au point techniques impliquant l'utilisation de logiciels d'appoint.

La matérialisation de ce travail est également l'œuvre d'autres intervenants, Cadres du Service National de Recensement ou contractuels extérieurs, dont il serait, au demeurant, inapproprié d'établir la liste, au risque d'en oublier.

Qu'ils trouvent simplement tous ici l'expression de notre profonde gratitude.

**La Coordination Nationale  
du 3<sup>ème</sup> Recensement Général  
de la Population et de l'Habitat.**

## TABLE DES MATIERES

<b>Avant-propos</b> .....	<b>i</b>
<b>Table des matières</b> .....	<b>ii</b>
<b>Liste des tableaux</b> .....	<b>vi</b>
<b>Liste des figures</b> .....	<b>viii</b>
<b>Liste des cartes</b> .....	<b>ix</b>
<b>Liste des tableaux en annexe</b> .....	<b>x</b>
<b>Sigles et abréviations</b> .....	<b>xi</b>
<b>Synthèse des principaux résultats</b> .....	<b>xiii</b>
<b>Introduction générale</b> .....	<b>1</b>
<b>Chapitre 1 : Contexte et méthodologie</b> .....	<b>5</b>
1.1. Contexte .....	5
1.2. Aspects méthodologiques .....	6
<b>Chapitre 2 : Volume global de la population</b> .....	<b>10</b>
Introduction .....	10
2.1. Population de fait et population de droit .....	10
2.2. Evaluation de l'accroissement intercensitaire de la population .....	12
2.3. Volume global des ménages ordinaires .....	13
Conclusion .....	15
<b>Chapitre 3 : Répartition spatiale de la population</b> .....	<b>16</b>
Introduction .....	16
3.1. Répartition de la population totale .....	16
3.1.1. Répartition de la population par provinces .....	16
3.1.2. Evolution de la population des provinces .....	19
3.1.3. Répartition de la population des districts .....	21
3.1.3.1. Situation globale .....	21
3.1.3.2. Disparités provinciales .....	23
a) Ville de Kigali .....	23
b) Province de Kigali Ngari .....	24
c) Province de Gitarama .....	24
d) Province de Butare .....	25

e) Province de Gikongoro .....	25
f) Province de Cyangugu .....	26
g) Province de Kibuye .....	26
h) Province de Gisenyi .....	27
i) Province de Ruhengeri .....	27
j) Province de Byumba .....	28
k) Province d'Umutara .....	28
l) Province de Kibungo .....	29
3.2. Analyse de la concentration de la population.....	29
3.2.1. Densités de la population du Rwanda en 2002.....	30
3.2.2. Evolution des densités de la population des provinces, de 1978 à 2002 .....	31
3.2.3. Densités des populations urbaines et rurales .....	34
3.2.4. Comparaison de la distribution de la population avec la distribution de la superficie par Province.....	34
3.3. Analyse de la distribution de la population par milieu de résidence.....	35
3.3.1. Evaluation du degré d'urbanisation et son évolution .....	35
a) Situation globale et disparités provinciales.....	36
b) Croissance urbaine .....	36
3.3.2. Répartition spatiale des villes .....	39
Conclusion .....	41
<b>Chapitre 4 : Structure de la population par sexe et par âge.....</b>	<b>43</b>
Introduction .....	43
4.1. Population selon les grands groupes d'âges classiques .....	43
4.2. Population selon les grands groupes d'âges opérationnels .....	45
4.3. Structure par groupe d'âges quinquennaux et pyramides des âges....	48
4.3.1. Structure par groupe d'âges quinquennaux.....	48
4.3.2. Pyramide par année d'âges.....	49
4.3.3. Pyramide par groupe d'âges quinquennaux.....	50
a) Population totale.....	40
b) Populations rurale et urbaine.....	53

4.3.4. Analyse de la pyramide des âges de la population	
des provinces .....	55
a) Ville de Kigali .....	55
b) Province de Kigali Ngari .....	57
c) Province de Gitarama .....	59
d) Province de Butare .....	61
e) Province de Gikongoro .....	63
f) Province de Cyangugu .....	65
g) Province de Kibuye .....	67
h) Province de Gisenyi .....	69
i) Province de Ruhengeri .....	71
j) Province de Byumba .....	73
k) Province d'Umutara .....	75
l) Province de Kibungo .....	77
4.3.5. Ages moyens et âges médians de la population.....	79
4.4. Analyse du rapport de masculinité .....	79
4.4.1. Rapport de masculinité de la population par milieu de	
résidence et par province .....	80
4.4.2. Rapport de masculinité par groupe d'âges.....	83
Conclusion .....	85

**Chapitre 5 :Composition de la population selon les autres caractéristiques  
sociales et économiques essentielles ..... 86**

Introduction .....	86
5.1. Répartition de la population par nationalité .....	86
5.2. Répartition de la population par langue parlée .....	87
5.3. Répartition de la population par religion .....	88
5.4. Répartition de la population selon les caractéristiques	
d'éducation.....	90
5.4.1. Degré d'alphabétisation.....	90
5.4.2. Niveau d'instruction.....	91
5.5. Répartition de la population par état matrimonial .....	92

5.6. Répartition de la population par situation	
dans l'activité économique .....	94
Conclusion .....	95
<b>Conclusion générale</b> .....	<b>97</b>
<b>Recommandations</b> .....	<b>97</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>102</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>103</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Répartition de la population par sexe selon le type de ménage et le statut de résidence.....	10
Tableau 2.2 : Répartition de la population résidante par sexe selon le milieu de résidence.....	10
Tableau 2.3 : Répartition de la population par type de ménage selon le sexe.....	11
Tableau 2.4 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le type de ménage.....	11
Tableau 2.5 : Evolution de la population entre 1978 et 2002, par sexe et par milieu de résidence.....	12
Tableau 2.6 : Evolution de la population et des ménages ordinaires entre 1978 et 2002 par milieu de résidence.....	14
Tableau 2.7 : Taux d'accroissement moyen annuel intercensitaire des ménages ordinaires, par milieu de résidence.....	14
Tableau 3.1 : Répartition de la population par province/ville selon le sexe.....	16
Tableau 3.2 : Répartition de la population des Provinces en 1978, 1991 et 2002.....	19
Tableau 3.3 : Nombre de districts selon la taille.....	21
Tableau 3.4 : Les districts les plus peuplés (100 000 habitants et plus) .....	22
Tableau 3.5 : Les districts les moins peuplés (moins de 50 000 habitants).....	22
Tableau 3.6 : Taille moyenne des Districts et Ecart-type pour chaque province.....	23
Tableau 3.7 : Population de la Ville de Kigali par district.....	23
Tableau 3.8 : Population de la Province de Kigali Ngari par District.....	24
Tableau 3.9 : Population de la Province de Gitarama par District.....	24
Tableau 3.10 : Population de la Province de Butare par District.....	25
Tableau 3.11: Population de la Province de Gikongoro par District.....	25
Tableau 3.12 : Population de la Province de Cyangugu par District.....	26
Tableau 3.13 : Population de la Province de Kibuye par District.....	26
Tableau 3.14 : Population de la Province de Gisenyi par District.....	27
Tableau 3.15 : Population de la Province de Ruhengeri par District.....	27
Tableau 3.16 : Population de la Province de Byumba par District.....	28
Tableau 3.17 : Population de la Province d'Umutara par District.....	28
Tableau 3.18 : Population de la Province de Kibungo par District.....	29
Tableau 3.19 : Densités de la population du Rwanda en 2002.....	30
Tableau 3.20 : Densités de la population des provinces entre 1978 et 2002.....	31
Tableau 3.21 : Densités de la population des provinces selon le milieu de résidence.....	34
Tableau 3.22 : Répartition de la population et de la superficie par province.....	35
Tableau 3.23 : Répartition de la population par province selon le milieu de résidence.....	36
Tableau 3.24 : Evolution de la population urbaine de 1978 à 2002.....	37



Tableau 3.25 : Proportions de la population des villes de chaque province par rapport à la population urbaine totale et taux d'accroissement annuel moyen de la population de chaque ville entre 1991 et 2002.....	39
Tableau 4.1 : Proportions (en%) de la population par grands groupes d'âges classiques selon le milieu de résidence et le sexe.....	44
Tableau 4.2 : Rapport de dépendance par milieu de résidence et par sexe.....	45
Tableau 4.3 : Evolution des proportions des grands groupes d'âges de 1991 à 2002.....	45
Tableau 4.4 : Proportions (en %) de la population par grands groupes d'âges opérationnels selon le milieu de résidence et le sexe.....	46
Tableau 4.5 : Population par groupe d'âges quinquennaux selon le sexe.....	48
Tableau 4.6 : Population de la Ville de Kigali par groupe d'âges quinquennaux.....	55
Tableau 4.7 : Population de la Province de Kigali Ngari par groupe d'âges quinquennaux.....	57
Tableau 4.8 : Population de la Province de Gitarama par groupe d'âges quinquennaux.....	59
Tableau 4.9 : Population de la Province de Butare par groupe d'âges quinquennaux.....	61
Tableau 4.10 : Population de la Province de Gikongoro par groupe d'âges quinquennaux.....	63
Tableau 4.11 : Population de la Province de Cyangugu par groupe d'âges quinquennaux.....	65
Tableau 4.12 : Population de la Province de Kibuye par groupe d'âges quinquennaux.....	67
Tableau 4.13 : Population de la Province de Gisenyi par groupe d'âges quinquennaux.....	69
Tableau 4.14 : Population de la Province de Ruhengeri par groupe d'âges quinquennaux.....	71
Tableau 4.15 : Population de la Province de Byumba par groupe d'âges quinquennaux.....	73
Tableau 4.16 : Population de la Province d'Umutara par groupe d'âges quinquennaux.....	75
Tableau 4.17 : Population de la Province de Kibungo par groupe d'âges quinquennaux.....	77
Tableau 4.18 : Ages moyen et médian de la population par milieu de résidence et par province.....	79
Tableau 4.19 : Rapport de masculinité de la population par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence .....	80
Tableau 4.20 : Rapport de masculinité par province selon le milieu de résidence .....	81

Tableau 5.1 : Proportions (en %) de la population totale par nationalité, selon le milieu de résidence et le sexe.....	86
Tableau 5.2 : Proportions (en %) de la population étrangère, selon le milieu de résidence et le sexe.....	87
Tableau 5.3 : Proportions (en %) de la population des ménages ordinaires parlant chacune des quatre langues principales, selon le milieu de résidence et le sexe.....	87
Tableau 5.4 : Proportions (en %) de la population des ménages ordinaires par religion selon le milieu de résidence et le sexe.....	89
Tableau 5.5 : Proportions (en %) de la population des ménages ordinaires âgée de 15 ans et plus par degré d’alphabétisation, selon le milieu de résidence et le sexe.....	90
Tableau 5.6 : Proportions (en %) de la population totale âgée de 6 ans et plus par niveau d’instruction, selon le milieu de résidence et le sexe .....	91
Tableau 5.7 : Proportions (en %) de la population des ménages ordinaires âgée de 12 ans et plus par état matrimonial, selon le milieu de résidence et le sexe.....	93
Tableau 5.8 : Proportions (en %) de la population des ménages ordinaires âgée de 6 ans et plus par situation dans l’activité économique, selon le milieu de résidence et le sexe.....	94

## LISTE DES FIGURES

Figure 2.1 : Population résidante par milieu de résidence et par sexe.....	11
Figure 2.2 : Population urbaine et rurale entre 1978 et 2002.....	13
Figure 3.1 : Volume de la population par province/ville.....	18
Figure 3.2 : Population par province/ville selon le sexe.....	18
Figure 3.3 : Population des provinces entre 1978 et 2002.....	20
Figure 3.4 : Evolution de la population urbaine par Province/Ville de 1978 à 2002.....	38
Figure 4.1 : Pyramide des âges individuels de la population.....	50
Figure 4.2 : Pyramide des âges quinquennaux de la population –2002.....	51
Figure 4.3 : Pyramide des âges quinquennaux de la population –1991.....	52
Figure 4.4 : Pyramides des âges de la population rurale –2002.....	53
Figure 4.5 : Pyramides des âges de la population urbaine –2002.....	54
Figure 4.6 : Pyramide des âges de la population – Ville de Kigali.....	56
Figure 4.7 : Pyramide des âges de la population – Province de Kigali Ngari.....	58
Figure 4.8 : Pyramide des âges de la population – Province de Gitarama.....	60
Figure 4.9 : Pyramide des âges de la population – Province de Butare.....	62
Figure 4.10 : Pyramide des âges de la population – Province de Gikongoro.....	66
Figure 4.11 : Pyramide des âges de la population – Province de Cyangugu.....	68

Figure 4.12 : Pyramide des âges de la population – Province de Kibuye.....	70
Figure 4.13 : Pyramide des âges de la population – Province de Gisenyi.....	72
Figure 4.14 : Pyramide des âges de la population – Province de Ruhengeri.....	73
Figure 4.15 : Pyramide des âges de la population – Province de Byumba.....	76
Figure 4.16 : Pyramide des âges de la population – Province d’Umutara.....	78
Figure 4.17 : Pyramide des âges de la population – Province de Kibungo.....	83
Figure 4.18 : Rapport de masculinité de la population par province selon le milieu de résidence.....	84
Figure 4.19 : Courbes des rapports de masculinité par groupe d’âges quinquennaux selon le milieu de résidence.....	84
Figure 5.1 : Proportions (en %) de la population des ménages ordinaires par langue parlée, selon le milieu de résidence.....	88
Figure 5.2 : Proportions (en %) de la population des ménages ordinaires par religion.....	89
Figure 5.3 : Proportions (en %) de la population des ménages ordinaires âgée de 15 ans et plus par niveau d’alphabétisation.....	91
Figure 5.4 : Proportions (en %) de la population totale âgée de 6 ans et plus par niveau d’instruction.....	92
Figure 5.5 : Proportions (en %) de la population des ménages ordinaires âgée de 12 ans et plus par état matrimonial.....	94
Figure 5.6 : Répartition (en %) de la population âgée de 6 ans et plus des ménages ordinaires par situation dans l’activité économique.....	95

### **LISTE DES CARTES**

Carte 3.1 : Carte administrative du Rwanda.....	17
Carte 3.2: Densité de la population par province/ville en 2002.....	33
Carte 3.3 : Répartition des villes du Rwanda selon leur importance démographique.....	40
Carte 3.4 : Distribution des rapports de masculinité par province/ville.....	82

## LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE

Tableau A.1 : Répartition de la population par province selon le type de ménage et le sexe.....	103
Tableau A.2 : Répartition de la population par grands groupes d'âges classiques selon le milieu de résidence et le sexe.....	103
Tableau A.3 : Répartition de la population par grands groupes d'âges opérationnels selon le milieu de résidence et le sexe.....	104
Tableau A.4 : Répartition de la population par année d'âge.....	104
Tableau A.5 : Répartition de la population totale par nationalité selon le milieu de résidence et le sexe.....	106
Tableau A.6 : Répartition de la population des ménages ordinaires par langue parlée selon le milieu de résidence et le sexe.....	107
Tableau A.7 : Répartition de la population totale par religion selon le milieu de résidence et le sexe .....	108
Tableau A.8 : Répartition de la population âgée de 15 ans et plus des ménages ordinaires par niveau d'alphabétisation selon le milieu de résidence et le sexe .....	108
Tableau A.9 : Répartition de la population totale âgée de 6 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe .....	108
Tableau A.10 : Répartition de la population âgée de 12 ans et plus des ménages ordinaires par état matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe.....	109
Tableau A.11 : Répartition de la population âgée de 6 ans et plus des ménages ordinaires par situation dans l'activité économique selon le milieu de résidence et le sexe .....	109

## SIGLES ET ABREVIATIONS

- R.G.P.H** : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
- ONAPO** : Office National de la Population
- EDSR-II** : 2<sup>ème</sup> Enquête Démographique et de Santé au Rwanda, 2000
- INED** : Institut National d'Etudes Démographiques (France)
- RM** : Rapport de masculinité
- RD** : Rapport de dépendance

## SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS

L'analyse de « l'état et structure de la population » des données du recensement de 2002 a abouti aux principaux résultats suivants :

La nuit du 15 août 2002, la population résidante totale du Rwanda s'élevait à 8 128 553 habitants dont 4 249 105 femmes, soit 52,3%, contre 3 879 448 hommes, soit 47,7%. La quasi totalité de cette population vit dans 1 757 426 ménages ordinaires dont la taille moyenne est de 4,5 personnes. La population du Rwanda est à 83,1% rurale et à 16,9% urbaine.

La croissance démographique, au cours de la période 1991-2002, connaît un ralentissement remarquable (1,2% par an en moyenne) par rapport à la période 1978-1991 (3,1% par an en moyenne). Cette situation est imputable principalement aux effets néfastes de la guerre et du génocide des années 1990. En milieu rural, on observe même une diminution de la population masculine. Par ailleurs, la taille moyenne des ménages a aussi légèrement diminué, passant de 4,7 en 1991 à 4,5 personnes en 2002.

L'observation de la répartition spatiale de la population a montré que les provinces sont inégalement peuplées. La Province de Ruhengeri (891 498 habitants) est la plus peuplée, suivie de Gisenyi (864 337 habitants) et Gitarama (856 488 habitants). Les moins peuplées sont Umutara (421 623 habitants), Kibuye (469 016 habitants) et Gikongoro (489 729 habitants).

Concernant les districts, il a été constaté également que le peuplement n'est pas uniforme. Les districts les plus peuplés sont Rusumo (148 427 habitants), suivi de Impala (129 133 habitants) et Mutura (122 934 habitants) tandis que la ville d'Umutara (8 437 habitants), Kabare (29 974 habitants) et Bugaragara (31 723 habitants) sont les districts les moins peuplés du pays.

L'étude de la densité fait état d'une forte concentration de la population sur tout le territoire avec tout de même des écarts entre les provinces et cette densité n'arrête pas d'augmenter : 321 habitants/Km<sup>2</sup> contre 283 en 1991 et 191 en 1978.

Depuis le Recensement de 1991, la province de Ruhengeri reste la plus densément peuplée du pays, suivie de Gisenyi et Byumba. Les provinces de Butare et de Kibuye ont vu leur densité diminuer suite aux effets du génocide de 1994 qui y a été le plus sanglant. Butare connaît une densité de 388 habitants/Km<sup>2</sup> contre 416 en 1991 et Kibuye est tombé de 276 habitants/Km<sup>2</sup> en 1991 à 268 en 2002

En général la concentration est plus forte dans le milieu urbain; la densité la plus élevée est enregistrée dans la Ville de Gisenyi avec 2 420 habitants/km<sup>2</sup> et dans la Ville de Kigali avec 1 924 habitants/km<sup>2</sup>. Quant au milieu rural, sa densité de peuplement de 286 habitants/km<sup>2</sup> en moyenne dans l'ensemble, varie entre 99 habitants/km<sup>2</sup> (Province d'Umutara) et 516 habitants/km<sup>2</sup> (Province de Ruhengeri).

Le degré d'urbanisation du Rwanda est encore faible. Il est évalué à 16,9% pour l'ensemble du pays. En dehors de la Ville de Kigali, les Provinces de Butare, Gitarama et Kibungo sont les seules à avoir un niveau d'urbanisation se situant au-delà de 10%. On remarque que ces provinces ont chacune deux villes. Comparativement aux recensements antérieurs, on constate que le taux de croissance urbaine est passé de 4,4% entre 1978 et 1991 à 12,1% pour la période intercensitaire 1991-2002, soit du simple au triple.

La répartition de la population par groupe d'âges classiques a révélé que 53% de la population est d'âge actif (15-65 ans) contre 47% d'âge inactif (0-14 ans et 65 ans et plus). Ceci dégage un rapport de dépendance démographique global de 87%, plus élevé en milieu rural (93%) qu'en milieu urbain (63%).

Les proportions suivantes témoignent de l'importance relative des groupes d'âges opérationnels : les enfants de moins d'un an (4%), la population d'âge vaccinal de moins de 5 ans (16%), la population préscolaire de moins de 6 ans (19%), les enfants de moins de 18 ans (52%), les adolescents de 12-18 ans (19%), les femmes en âge de procréation âgées de 15-49 ans (49%), la population en âge scolaire de 6-14 ans (24%) ou de 7-13 ans (18%), selon l'Unesco et la législation rwandaise respectivement, les jeunes de 15-24 ans (23%) et enfin la population électorale de 18 ans et plus (48%).

Quant à la fécondité et à la mortalité, elles sont encore élevées si on en juge par la structure de la population par âge. La structure de la population rurale est similaire à celle de l'ensemble du pays alors que celle du milieu urbain se différencie par une augmentation très significative des effectifs de la population à partir de 15 ans ; c'est l'âge où l'exode rural, touchant plus les hommes actifs, est plus intensif pour des raisons de formation et de recherche d'emplois.

Au niveau des provinces, la structure de la population ressemble à celle du pays, à l'exception de la Ville de Kigali et des Provinces de Kigali Ngari, Gitarama, Butare et Kibungo qui présentent des irrégularités imputables en partie aux effets du génocide de 1994 ainsi qu'à l'exode rural à destination de la Ville de Kigali.

La structure par âge a montré que la population du Rwanda est très jeune avec un âge moyen de 21,2 ans et la moitié de la population âgée de moins de 17,4 ans. On a observé que la population rurale (21 ans en moyenne) est plus jeune que la population urbaine (22,2 ans en moyenne) et que la population masculine (20,5 ans en moyenne) est plus jeune que la population féminine (21,9 ans en moyenne). Comparaison faite avec les recensements précédents, on a constaté que la population s'est rajeunie par rapport à 1978, mais qu'elle a vieilli par rapport au recensement de 1991.

La population féminine prédomine avec un rapport de masculinité de 91,3 au niveau national et de 87,5 au niveau rural à tous les âges. En revanche, les hommes prédominent en milieu urbain avec en moyenne un rapport de masculinité de 112,7.

Dans les provinces, ce rapport a confirmé la prédominance des femmes dans toutes les provinces, à l'exception de la Ville de Kigali dont le rapport de masculinité s'élève à 117,5.

La répartition de la population par nationalité indique que la population du Rwanda est à 99,2% de nationalité rwandaise et que les étrangers sont constitués en majorité de Congolais du Congo-Kinshasa (80,1%), de Burundais (9,6%) et d'Ougandais (4,5%).

Le Kinyarwanda est la langue la plus parlée (99,4%), suivi du Français (3,9%), du Kiswahili (3,0%) et de l'Anglais (1,9%). S'agissant des religions, les résultats du recensement révèlent que 49,8% des rwandais sont catholiques, soit une personne sur deux, 27,3% sont protestants, 12,3% sont adventistes et 1,8% sont musulmans.

En considérant la population de 15 ans et plus des ménages ordinaires, on a constaté que 35,6% ne savent ni lire ni écrire, que 4,4% savent lire seulement et que 60% de cette population savent lire et écrire. Quant au niveau d'instruction de la population totale de 6 ans et plus, on a 33,5% de sans niveau, 58,8% de niveau primaire, 5,9 % de niveau secondaire et 0,5 % de niveau supérieur.

L'état matrimonial de la population de 12 ans et plus des ménages ordinaires accuse une prédominance de célibataires de (44,2%), suivis des mariés monogamiques (25,7%) et de personnes en union libre (12,6%). On a remarqué que la proportion de veufs(ves) est considérable (8%), constituée en grande majorité de veuves.

La population de 6 ans et plus des ménages ordinaires s'est déclarée active à 56,3% (dont 55,8% occupés), 25% étaient en situation d'élève/étudiant et 11,9% personnes au foyer.



## INTRODUCTION GENERALE

Face aux besoins croissants et de plus en plus diversifiés du pays en matière d'informations socio-démographiques, la nécessité d'actualiser les données du recensement de 1991 devenait pressante. La lutte contre la pauvreté, priorité actuelle du gouvernement, et la mise en œuvre du processus de démocratisation exigent en effet une meilleure connaissance de la population et de son évolution prévisible. Ainsi, le gouvernement rwandais a décidé d'organiser le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (3<sup>ème</sup> RGPH) en 2002 en vue de doter le pays de données démographiques fiables et à jour. Cette entreprise répond également au besoin ressenti après les événements malheureux qui ont endeuillé le pays en 1994 de réorganiser la vie nationale sur le plan économique, social et politique en utilisant des statistiques rigoureusement traitées.

Cette opération de grande envergure a été institutionnalisée par l'Arrêté Présidentiel n° 43/01 du 29/12/1999 modifié plus tard par l'Arrêté Présidentiel n° 28/01 du 10/11/2000 portant organisation du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Au terme de cet Arrêté Présidentiel, les activités du recensement général de la population et de l'habitat étaient placées sous l'autorité et le contrôle de la Commission Nationale de Recensement, assistée par les Commissions Provinciales et les Commissions de Districts. La composition et le fonctionnement de ces organes sont définis par l'Arrêté Ministériel n° 033/FIN/2000/10 du 13/01/2000. L'exécution des activités a été confiée au Service National de Recensement, organe technique doté d'une autonomie administrative et de gestion : sa composition et son fonctionnement sont déterminés par l'Arrêté Ministériel n° 054/FIN/10 du 20/12/2000.

Les grandes étapes d'exécution du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat étaient les suivantes :

- la cartographie censitaire pour l'actualisation des limites des nouvelles circonscriptions administratives et le découpage du territoire national en petites unités opérationnelles de recensement (zones de dénombrement) correspondant chacune à l'unité d'intervention de l'agent recenseur lors du dénombrement ;
- le recensement pilote effectué sur un échantillon en vue de tester tout le dispositif tant administratif que technique du recensement ;
- la sensibilisation des autorités administratives à tous les niveaux et de la population sur l'importance et l'intérêt du recensement ainsi que le rôle à jouer par chaque intervenant ;
- la préparation des outils de collecte (questionnaires et manuels) en collaboration avec les utilisateurs potentiels et dans le respect des recommandations des Nations Unies en matière de recensement ;
- la formation du personnel de terrain au niveau central pour les formateurs et au niveau des districts pour les chefs d'équipes et les agents recenseurs ;
- le dénombrement général de la population dans tous les ménages ordinaires et collectifs du territoire national, du 16 au 30 août 2002 ;

- le traitement informatique des données (vérification et codage des questionnaires, saisie des données, nettoyage du fichier et production des tableaux statistiques) ;
- l'analyse thématique des données du recensement, la publication et la dissémination des résultats du recensement.

Concernant particulièrement la préparation du dénombrement de la population en août 2002, une sensibilisation de la population et des autorités, par diverses voies, a été organisée bien avant les travaux de terrain jusqu'à la fin de la collecte. Le choix du mois d'août a été motivé par deux raisons principales : d'une part, la disponibilité des enseignants et des élèves/étudiants pendant les grandes vacances scolaires (ils devaient constituer l'essentiel du personnel de terrain) et, d'autre part la saison sèche facilitant l'accessibilité de toutes les zones de dénombrement. La formation du personnel de terrain a eu lieu d'abord au niveau central pour les formateurs, puis au niveau décentralisé pour les enquêteurs et les chefs d'équipes. Sa qualité a contribué au succès du recensement de 2002. Elle concernait toutes les catégories du personnel de terrain à savoir : les agents recenseurs, les chefs d'équipes, les superviseurs de Districts, les contrôleurs de Provinces.

Le dénombrement de la population s'est déroulé du 16 au 30 août 2002 comme prévu. Il est important de souligner que toutes les activités du recensement ont rencontré la bonne collaboration des autorités administratives, à tous les niveaux, de la police et de la population.

Depuis l'époque coloniale belge, la connaissance de l'effectif et de la croissance de la population a toujours suscité un vif intérêt dû par le souci de promouvoir une adéquation entre les ressources disponibles et les besoins croissants des populations.

Les principales sources des données sur les caractéristiques de la population rwandaise sont les suivantes :

- les recensements administratifs sous le mandat belge (1920-1946) ;
- l'état civil mis en place en même temps et formellement institué en 1949 ;
- les enquêtes démographiques par sondage (surtout celle de 1952) ;
- l'enquête démographique de 1970 ;
- le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1978 ;
- le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1991.

La population du Rwanda a beaucoup évolué depuis 1970. Évaluée à 3 579 810 habitants à cette date (l'Enquête Démographique de 1970), elle est passée à 4 831 527 en 1978 (premier Recensement Général de la Population et de l'Habitat), puis à 5 661 531 habitants en 1983 (Enquête Nationale sur la Fécondité) et à 7 157 551 habitants en 1991 (deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat). En 1996, la population du pays était évaluée à 6 167 481 habitants par l'Enquête Socio-Démographique.

Après une période intercensitaire de onze années et tenant compte des bouleversements démographiques à travers tout le pays, le troisième recensement général de la population et de l'habitat de 2002 s'est assigné les objectifs suivants :

*Objectifs à long terme :*

1. Améliorer les connaissances sur les caractéristiques sociales, démographiques et économiques de la population rwandaise pour définir une politique nationale cohérente de la population ainsi qu'un programme réaliste de lutte contre la pauvreté ;
2. Contribuer à l'élaboration méthodique et rationnelle des plans et des programmes de développement économique et social, notamment grâce aux indicateurs socio-démographiques, culturels et économiques pertinents et à une meilleure appréhension des interrelations entre la population et le développement ;
3. Renforcer les capacités nationales de planification, d'exécution, de traitement et d'analyse des données démographiques, géographiques, socio-économiques et culturelles.

*Objectifs immédiats :*

1. Déterminer l'effectif global de la population rwandaise, sa répartition spatiale par Province, District et Secteur et par milieu de résidence (Urbain/Rural) ;
2. Déterminer les caractéristiques démographiques, économiques et socioculturelles de la population ;
3. Déterminer les niveaux de natalité, de fécondité, de mortalité et de migration, évaluer les tendances démographiques du pays ;
4. Déterminer les conditions de logement des ménages ainsi que les caractéristiques de l'habitat ;
5. Constituer une base de données géographiques et socio-économiques complètes en vue d'accompagner le processus de mise en œuvre, par le gouvernement, de sa politique de décentralisation ;
6. Constituer une base de sondage complète et à jour avec des cartes de Zones de Dénombrement et de Secteurs pour la réalisation de futures enquêtes par échantillonnage ;
7. Aider à l'établissement de projections démographiques ;

L'analyse des données sur « l'Etat et Structure de la population » porte principalement sur la description de l'effectif de la population du Rwanda et sa répartition sur le territoire national, l'analyse de la structure de la population par sexe et par âge, et enfin sur sa composition selon d'autres caractéristiques sociales et économiques essentielles telles que la nationalité, la langue parlée, la religion pratiquée, le niveau d'alphabétisation et d'instruction, l'état matrimonial et la situation dans l'activité économique. Faisant l'objet des analyses thématiques spécifiques, ces autres caractéristiques ne seront pas abordées en détail dans ce rapport.

Le présent rapport s'articule autour de cinq chapitres. Le premier est consacré au contexte et aux aspects méthodologiques. Le deuxième chapitre traite du volume global de la population en distinguant la population de droit (résidante) et la population de fait (présente) et en dégagant les tendances d'évolution de l'effectif de la population et des ménages. La répartition spatiale de la population qui fait l'objet du troisième chapitre présente d'abord les effectifs de la population des provinces et des districts avant d'analyser sa concentration et sa distribution urbaine et rurale. Au quatrième chapitre, la structure de la population par sexe et par âge est étudiée à travers l'analyse des grands groupes d'âges classiques et opérationnels, puis l'analyse de la pyramide des âges (nationale, urbaine, rurale et de province) et du rapport de masculinité. Le dernier chapitre présente, au niveau national, la composition de la population selon la nationalité, la langue parlée, la religion pratiquée, le niveau d'alphabétisation et d'instruction, l'état matrimonial et la situation dans l'activité économique.

## Chapitre 1. CONTEXTE ET METHODOLOGIE

### 1.1. Contexte

Le peuplement du Rwanda est tributaire à la fois des facteurs naturels et/ou historiques. En effet dans un pays, certaines zones sont plus favorables au peuplement, d'autres le sont moins ou ne le sont pas du tout. Le relief, le climat, l'hydrographie, la qualité des sols et d'autres caractéristiques conditionnent l'implantation des hommes. Ainsi, les hauts plateaux seront moins denses que les plaines, les terres arides moins que les zones bioclimatiques propices à l'agriculture. La population et le bétail s'accroissent dans des zones où les conditions de vie sont les plus favorables. Les résultats du recensement sont assez éloquentes à ce propos : dans les provinces de Ruhengeri et Gisenyi et dans les régions du plateau central la population est plus nombreuse et plus dense que dans les savanes orientales au climat tropical par exemple.

Historiquement, le peuplement du territoire s'est effectué à partir des points d'appui constitués par des régions de hautes terres, salubres et suffisamment irriguées. C'est particulièrement la région qui se situe entre la Nyabarongo et ses affluents (Plateau central, hautes terres du nord-ouest et du versant du lac Kivu). Ces régions regroupaient déjà les trois quarts de la population dans les années 50 et étaient caractérisées par de fortes densités de peuplement, l'absence de maladies endémiques frappant l'homme et le bétail (malaria, trypanosome, ...), la fertilité des sols, etc. Les savanes de l'est, du nord-est et du sud-est du pays ont longtemps été sous-peuplées à cause du climat, des endémies et de la rareté des points d'eau et des rivières. Actuellement, les régions d'émigration sont celles dont le sol a été fortement dégradé et appauvri par l'érosion (provinces de Gikongoro et Butare).

Par ailleurs, certaines régions connaissent plus que d'autres les effets induits des programmes de développement et de la politique d'aménagement du territoire. Ces effets se propagent et deviennent attrayants pour les populations environnantes et même lointaines. La politique de réinstallation des populations rapatriées en a tiré de grands profits.

Les niveaux de mortalité et de fécondité restent généralement élevés en dépit d'une baisse notable. Les statistiques récentes fournies soit par les enquêtes, soit par les recensements attestent d'une baisse irrégulière de la mortalité et surtout de celle de la fécondité. Le taux d'accroissement naturel est actuellement de 2,6% par an alors qu'il s'élevait à 3,2% en 1991 et à 3,6% en 1978. Le Rwanda est tributaire à près de 100% de l'accroissement naturel pour son accroissement démographique.

L'état civil fonctionne depuis l'époque coloniale, mais présente encore beaucoup de défaillances. Les principales défaillances observées dans le fonctionnement de cette institution sont dues à plusieurs causes : une organisation insuffisante, l'absence de motivation et de compétence des autorités de base, la non application de la loi sur l'état civil, l'analphabétisme de la population, etc. Cette situation a une

incidence négative sur la qualité des âges déclarés dans la mesure où les individus qui ignorent leur âge exact et ne disposent d'aucune attestation de naissance sont amenés à déclarer un âge approximatif.

Les réformes administratives intervenues depuis l'indépendance ont chaque fois modifié le découpage administratif du territoire. Bien que la population appartienne toute à une même nation, il est important d'étudier sa distribution sur le territoire national afin de dégager les disparités de peuplement d'une part et l'évolution démographique différentielle par entité administrative d'autre part. Les effets des différentes réformes ne permettent pas toujours une reconstitution aisée des entités disloquées pour des fins de comparaison. C'est le cas actuellement car l'étude comparative de l'évolution des populations de certaines provinces issues des recensements généraux de 1978, 1991 et 2002 est quasi impossible, la configuration de ces entités administratives ayant été constamment bouleversée.

S'agissant de la croissance urbaine, le découpage administratif favorise le plus souvent l'extension horizontale des villes sans prendre en compte les critères classiques « d'urbanité ». C'est ainsi que la plupart des villes du Rwanda comportent une grande partie rurale.

## **1.2. Aspects méthodologiques**

Quelles que soient les précautions prises lors de la préparation et de l'exécution du recensement, les erreurs sont inévitables. Elles sont imputables aussi bien aux problèmes conceptuels qu'aux difficultés de terrain. Elles peuvent aussi être liées aux problèmes de traitement des données. Il est donc d'usage d'examiner la qualité des données collectées avant leur analyse.

### **a) Qualité des données**

Les principales variables utilisées dans ce rapport sont le sexe, l'âge, le statut de résidence, le lieu de résidence, la nationalité, la religion pratiquée, la langue parlée, le niveau d'alphabétisation et d'instruction, l'état matrimonial et la situation dans l'activité économique.

Lors du recensement de 2002, les questions posées pour appréhender ces aspects n'ont pas rencontré des difficultés particulières de compréhension ni pour l'agent recenseur ni pour les personnes recensées. En effet, l'expérience du recensement pilote d'août 2001 a apporté des corrections d'amélioration du questionnaire de recensement. La saisie des données collectées n'a pas rencontré non plus des difficultés du fait du recours aux réponses pré-codées pour la plupart des questions. Concernant les questions ouvertes, elles ont été manuellement dépouillées avant la codification des réponses.

Les résultats de l'évaluation de la qualité des données présentés dans un rapport spécifique et dont une synthèse est contenue dans le présent rapport montrent que les informations issues du recensement de 2002 sont globalement de bonne qualité et donc fiables.

En effet, les indices de régularité calculés se situent à des niveaux acceptables. L'indice de Whipple est légèrement supérieur à 1 (1,06), ce qui signifie que la préférence des âges ronds ( se terminant par 0) et semi-ronds ( se terminant par 5) est négligeable.

La valeur de l'indice de Myers qui est de 2,3 pour les deux sexes confirme cette faible attraction de chiffres particuliers. Cet indice montre qu'il n'y a pas eu de préférence dans la déclaration des âges terminés par chacun des dix chiffres, de 0 à 9.

Par ailleurs, le calcul de l'indice combiné des Nations Unies qui évalue la régularité de la structure par âge et par sexe vaut 23,4, ce qui témoigne d'une structure par âge et par sexe relativement correcte.

Il importe de rappeler que le dénombrement de la population s'est déroulé du 16 au 30 août 2002. Ainsi, la nuit du 15 au 16 août constitue la nuit de référence par rapport à la quelle a été déterminé la présence ou l'absence des personnes recensées dans les ménages de même que les caractéristiques individuelles.

L'analyse de l'état et de la structure de la population du Rwanda en 2002 est essentiellement descriptive. Elle aborde les principaux aspects suivants : la mesure du volume global de la population, la distribution spatiale de la population, la structure de la population par sexe et par âge et la composition de la population selon d'autres caractéristiques (nationalité, langue, religion, état matrimonial, niveau d'alphabétisation et d'instruction, situation dans l'activité). Le volume global de la population est présenté selon le statut de résidence afin de ressortir la population de fait et celle de droit, selon les deux types de ménages (ordinaires et collectifs).

Cette analyse se base sur les indicateurs suivants : proportions, rapports, taux, effectifs, densités, etc. Des graphiques et des cartes construits à partir des tableaux de données sélectionnés permettent de visualiser certains résultats. Enfin, la comparaison des résultats du troisième recensement à ceux des recensements de 1978 et 1991 permet de montrer l'évolution de la structure de la population au cours de la période intercensitaire.

## **b) Définition de quelques concepts de base et indicateurs**

Certaines variables, de même que certains indicateurs utilisés dans l'analyse, méritent d'être définies pour une meilleure compréhension du texte.

### ▪ *Ménage ordinaire:*

Le ménage ordinaire est défini comme un ensemble de personnes apparentées ou non, qui reconnaissent l'autorité d'un même individu appelé « chef de ménage » et dont les dépenses sont en majeure partie communes. Elles habitent le plus souvent sous le même toit ou dans le même enclos (urugo).

- *Ménage collectif :*

Le ménage collectif regroupe des personnes qui vivent des conditions spéciales et qui ne sont pas unies le plus souvent par des liens de parenté. Elles sont plutôt unies par des motifs professionnels, scolaires, de voyage, ... C'est le cas notamment des militaires dans les casernes, les religieux dans les couvents, les élèves/étudiants dans les internats, les touristes dans les hôtels, les détenus dans les maisons pénitentiaires, le corps médical et les malades dans les hôpitaux,...

- *Statut de résidence :*

Pour éviter les omissions et les doubles comptes, on a tenu compte du statut de résidence des individus. Trois catégories ont été distinguées selon la situation ou le statut de résidence en se basant sur la nuit de référence du 15 au 16 août 2002 : les résidents présents (RP), les résidents absents (RA) et les visiteurs (VI).

Est considéré comme résident présent un individu qui vit habituellement dans le ménage depuis au moins 6 mois et qui est présent pendant la nuit de référence.

Est résident absent, tout individu qui vit d'habitude dans le ménage, mais qui ne se trouvait pas là la nuit de référence pour diverses raisons.

Est visiteur, tout individu présent dans le ménage pendant la nuit de référence, mais qui n'y réside pas habituellement parce que son lieu de résidence se trouve ailleurs.

- *Lieu de résidence :*

Le lieu de résidence est le lieu où une personne a été recensée comme résident présent ou résident absent. Il correspond au district de localisation du ménage recensé.

- *Population de fait et population de droit :*

La population de fait ou population présente est l'ensemble des personnes qui ont passé la nuit de recensement dans leurs ménages habituels ainsi que les visiteurs (Résidents Présents + Visiteurs). La population de droit ou population résidente, quant à elle, est composée de toutes les personnes habituellement installées dans les limites du pays, ayant passé ou non la nuit de recensement dans leurs ménages respectifs (Résidents Présents + Résidents Absents).

- *Population urbaine :*

Elle englobe toute la population vivant à l'intérieur des limites des circonscriptions administratives urbaines reconnues comme telles par la loi n° 47/2000 du 19/12/200. Il s'agit de tous les chefs-lieux des provinces, de la Ville de Kigali ainsi que des villes de Nyanza, Ruhango et Rwamagana.

- *Densité de la population physique et densité de la population physiologique :*

La densité qui exprime la concentration de la population sur une entité territoriale est exprimée par le nombre d'habitants au kilomètre carré. Ce nombre moyen est donné par le rapport de l'effectif de la population à la superficie de cette entité,



exprimée en kilomètres carrés. Selon qu'il s'agit de tout l'espace géographique du territoire considéré ou de l'espace réellement habitable, on parle de la densité physique par opposition à la densité physiologique de la population.

▪ *Situation dans l'activité économique :*

Dans les ménages ordinaires, il a été demandé à toute personne d'au moins 6 ans si elle travaillait au cours des 30 jours précédant le recensement. Des sous-questions ont permis de classer la population de cet âge suivant les modalités de réponse prévue : occupé, chômeur, recherche du premier emploi, personne au foyer, étudiant/élève, retraité, rentier, aucun travail.

▪ *Rapport de masculinité :*

Il se calcule en rapportant l'effectif des hommes à celui des femmes. Il exprime ainsi le pourcentage des hommes par rapport aux femmes dans une population déterminée.

▪ *Rapport de dépendance<sup>1</sup> :*

Le rapport de dépendance est l'ensemble de la population d'âge inactif (< 15 ans + 65 ans et plus) rapportée à la population d'âge actif (15-65 ans) de la population considérée. Il sert à mesurer la charge de la population inactive par rapport à la population active.

▪ *Taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire :*

Ce taux exprime l'accroissement annuel moyen pour la période séparant deux recensements généraux. Il est calculé suivant la formule ci-après :

$$r = [P_t/P_0]^{1/t} - 1 \quad \text{où} \quad \begin{array}{l} P_t = \text{population au recensement actuel} \\ P_0 = \text{population au recensement antérieur} \\ t = \text{nombre d'années entre les deux recensements} \\ r = \text{taux d'accroissement annuel moyen} \end{array}$$

Cet indicateur est basé sur l'hypothèse de la croissance exponentielle de la population.

---

<sup>1</sup> On distingue deux types de rapport de dépendance : le rapport de dépendance démographique et le rapport de dépendance économique. C'est le premier qui est présenté ici.

## Chapitre 2. VOLUME GLOBAL DE LA POPULATION

### Introduction

L'analyse du « Volume global de la population » a pour objectif d'évaluer les populations de droit (résidente) et de fait (présente) avant la présentation détaillée des effectifs globaux de la population résidente au niveau national et selon le milieu de résidence (urbain/rural). Mais il importe de préciser que l'analyse des données du troisième recensement général de la population et de l'habitat porte exclusivement sur la population de droit ou population résidente qui est la population habituellement installée sur le territoire national et qui sert de base pour toute planification de développement.

### 2.1. Population de droit et population de fait

Tableau 2.1 : Répartition de la population par sexe selon le type de ménage et le statut de résidence

Sexe	Ménages ordinaires			Ménages collectifs		Population de droit (RP + RA)	Population de fait (RP + VI)
	Résidents Présents (RP)	Résidents Absents (RA)	Visiteurs (VI)	Résidents Présents	Résidents Absents		
<b>Rwanda</b>	<b>7 533 019</b>	<b>430 790</b>	<b>307 705</b>	<b>164 744</b>	-	<b>8 128 553</b>	<b>8 005 468</b>
Masculin	3 485 699	238 327	146 928	155 422	-	3 879 448	3 788 049
Féminin	4 047 320	192 463	160 777	9 322	-	4 249 105	4 217 419

Le tableau 2.1 montre qu'au moment du recensement de 2002, la population résidente ou population de droit était de 8 128 553 habitants, dont 7 697 763 présents, soit 94,7% et 430 790 absents, soit 5,3%. Il faut noter que cette population résidente est à 98% issue des ménages ordinaires contre 2% seulement pour les ménages collectifs<sup>2</sup>.

La population présente ou population de fait se chiffrait à 8 005 468 habitants, soit 98,5% de la population résidente. Cela dénote que les visiteurs étaient moins nombreux que les résidents absents.

Tableau 2.2 : Répartition de la population résidente par sexe selon le milieu de résidence

Sexe	Milieu urbain		Milieu rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Rwanda</b>	<b>1 372 604</b>	<b>16,9</b>	<b>6 755 949</b>	<b>83,1</b>	<b>8 128 553</b>	<b>100,0</b>
Masculin	727 172	18,7	3 152 276	81,3	3 879 448	100,0
Féminin	645 432	15,2	3 603 673	84,8	4 249 105	100,0

Au tableau 2.2 ainsi qu'à la figure 2.1, on observe que la population urbaine représente 17% de la population résidente du Rwanda contre 83% de la population rurale. Elle représentait seulement 5,5% en 1991 et 4,6% en 1978.

<sup>2</sup> Lors du recensement de 2002, la population des ménages collectifs a été considérée comme présente dans le ménage.

Figure 2.1 : Population résidante par milieu de résidence et par sexe

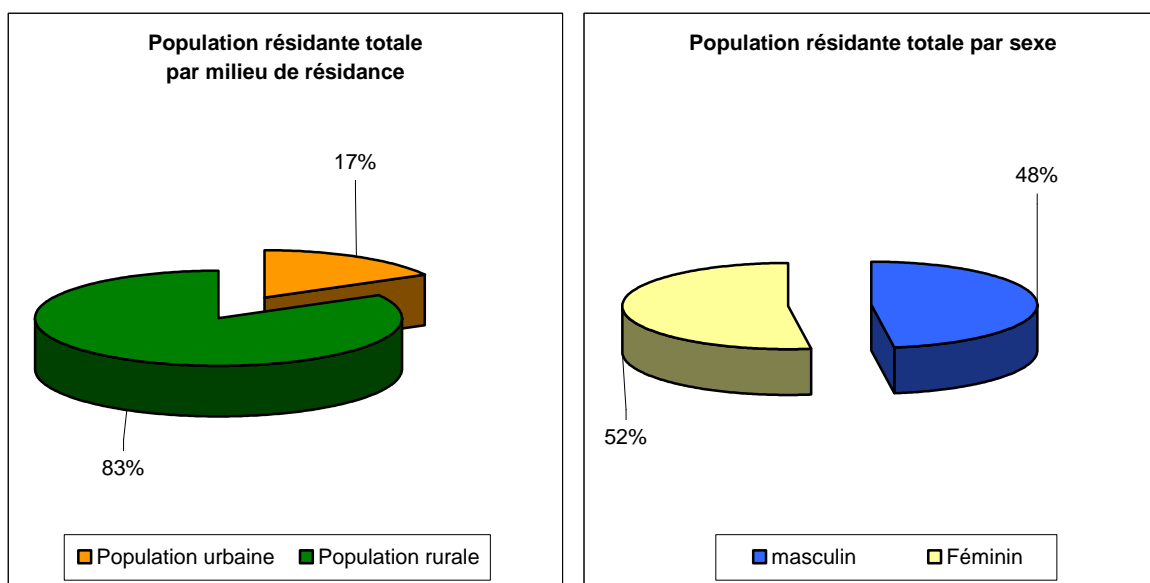


Tableau 2.3 : Répartition de la population par type de ménage selon le sexe

Type de ménage	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Rwanda</b>	<b>3 879 448</b>	<b>47,7</b>	<b>4 249 105</b>	<b>52,3</b>	<b>8 128 553</b>	<b>100,0</b>
Ménages ordinaires	3 724 026	46,8	4 239 783	53,2	7 963 809	100,0
Ménages collectifs	155 422	94,3	9 322	5,7	164 744	100,0

Le recensement de 2002 révèle un surnombre de la population féminine dans les ménages ordinaires (52% de femmes contre 48% d'hommes). Par contre, dans les ménages collectifs, les hommes prédominent avec 94% contre 6% de femmes seulement (tableau 2.3, figure 2.1 à droite).

Tableau 2.4 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le type de ménage

Milieu de résidence	Ménages ordinaires		Ménages collectifs		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Rwanda</b>	<b>7 963 809</b>	<b>100,0</b>	<b>164 744</b>	<b>100,0</b>	<b>8 128 553</b>	<b>100,0</b>
<b>Milieu urbain</b>	1 249 444	15,7	123 160	74,8	1 372 604	16,9
<b>Milieu rural</b>	6 714 365	84,3	41 584	25,2	6 755 949	83,1

La quasi-totalité de la population du pays (98%) vit dans les ménages ordinaires (tableau 2.4). Cette proportion varie quelque peu entre le milieu urbain (91%) et le milieu rural (99,4%). On peut également constater que sur quatre personnes des ménages collectifs trois sont recensées en milieu urbain en raison de la concentration des établissements dits collectifs en ville.

Au recensement de 1991, les ménages ordinaires abritaient 99,6% de la population ; cette diminution de la proportion de la population des ménages ordinaires au profit des ménages collectifs s'explique par l'histoire récente du Pays

qui a vu les maisons de détention et les centres d'accueil surtout d'enfants orphelins considérablement peuplés suite à la guerre et au génocide.

## 2.2. Evaluation de l'accroissement intercensitaire de la population

Les données des trois recensements généraux à savoir celui de 1978, de 1991 et le troisième organisé en 2002 permettent de dégager l'évolution des effectifs de la population rwandaise pendant cette période de 24 années (tableau 2.5).

**Tableau 2.5 : Evolution de la population entre 1978 et 2002, par sexe et par milieu de résidence**

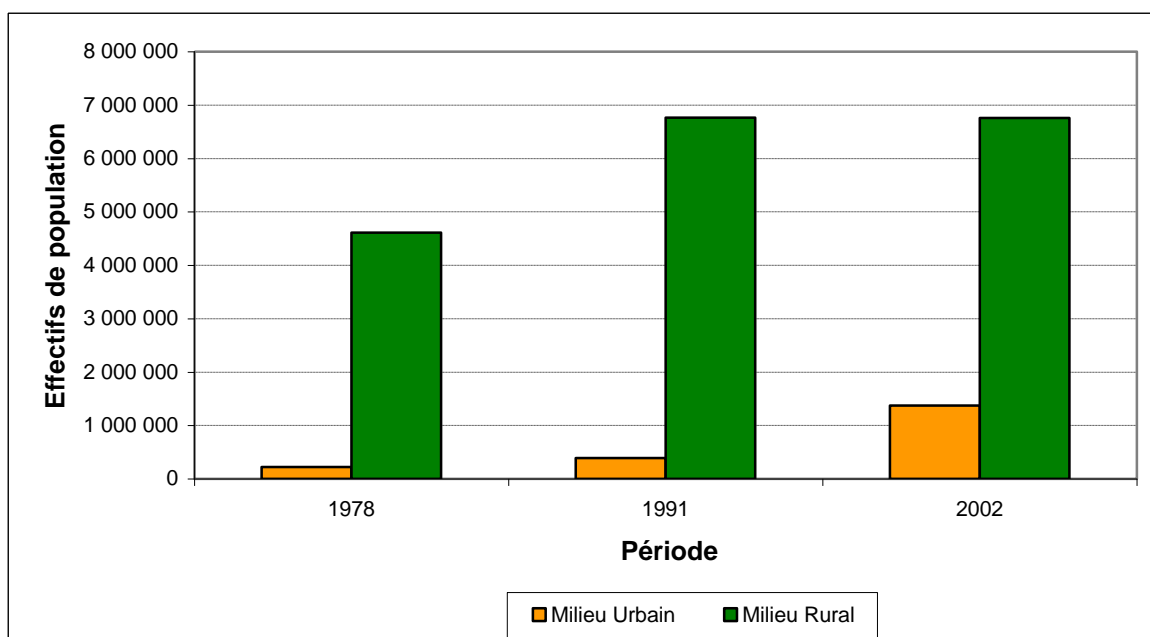
Milieu de résidence/Sexe	1978	1991	2002	Taux d'accroissement annuel moyen	
				1978-1991	1991-2002
<b>Rwanda</b>	<b>4 831 527</b>	<b>7 157 551</b>	<b>8 128 553</b>	<b>3,07</b>	<b>1,16</b>
Masculin	2 363 177	3 488 612	3 879 448	3,04	0,97
Féminin	2 468 350	3 668 939	4 249 105	3,10	1,34
<b>Urbain</b>	<b>222 727</b>	<b>391 194</b>	<b>1 372 604</b>	<b>4,43</b>	<b>12,09</b>
Masculin	122 784	207 490	727 172	4,12	12,08
Féminin	99 943	183 704	645 432	4,79	12,10
<b>Rural</b>	<b>4 608 800</b>	<b>6 766 357</b>	<b>6 755 949</b>	<b>3,00</b>	<b>-0,01</b>
Masculin	2 240 393	3 281 122	3 152 276	3,02	-0,36
Féminin	2 368 407	3 485 235	3 603 673	3,00	0,30

Les périodes intercensitaires 1978-1991 et 1991-2002 présentent une évolution démographique très contrastée. Alors qu'au cours de la première période la population augmente à un rythme particulièrement rapide de 3,1% par an en moyenne, au cours de la période 1991-2002, cette augmentation connaît un ralentissement avec un taux annuel moyen de 1,2%.

Ce ralentissement de la croissance démographique du pays est essentiellement la conséquence des événements des années 1990 caractérisés par la guerre, les massacres et particulièrement le génocide de 1994 qui a emporté un million de personnes, les hommes plus que les femmes.

Il faut souligner qu'au cours de cette période, la croissance urbaine connaît une accélération remarquable (figure 2.2) avec un taux annuel moyen de 12,1%, soit trois fois celui de la période 1978-1991 (4,4%).

Figure 2.2 : Population urbaine et rurale entre 1978 et 2002



Cette explosion démographique de la population urbaine résulte principalement de la réforme administrative intervenue en 2000. En effet, la loi n° 47/2000, du 19/12/2000 définissant les circonscriptions urbaines, fait de tous les chefs-lieux de provinces et des centres commerciaux de Nyanza, Ruhango et Rwamagana des centres urbains, sans considération de la taille de leur population. Dans une certaine mesure, cet accroissement résulte également de l'installation préférentielle des anciens réfugiés dans les milieux urbains et de l'exode rural massif des personnes en quête de sécurité, d'emploi et de scolarisation, surtout après le génocide de 1994.

Contrairement à cette situation, le milieu rural qui a sensiblement augmenté sa population entre 1978 et 1991 (de 4 608 800 habitants à 6 766 357 habitants) accuse un déficit d'effectifs en 2002 qui est le résultat d'une décroissance inhabituelle, le taux d'accroissement annuel moyen étant passé de 3% à - 0,01%. Ce phénomène affecte la population masculine, la population féminine ayant elle-même augmenté faiblement. Certains facteurs expliquant la croissance urbaine expliquent l'évolution négative de la population rurale.

### 2.3. Volume global des ménages ordinaires

La connaissance du nombre et de la taille des ménages est utile pour l'élaboration des politiques et des programmes de logement. Comme les caractéristiques des ménages constituent l'objet d'un autre thème d'analyse, le présent rapport se limite à la présentation des effectifs des ménages ordinaires ainsi que de leur taille moyenne au niveau national et du milieu de résidence. La comparaison avec les résultats des recensements de 1978 et 1991 permet de dégager l'évolution des effectifs de ces ménages.

**Tableau 2.6 : Evolution de la population et des ménages ordinaires entre 1978 et 2002 par milieu de résidence**

Milieu de résidence	1978			1991			2002		
	Nombre de ménages	Effectifs	Taille moyenne	Nombre de ménages	Effectifs	Taille moyenne	Nombre de ménages	Effectifs	Taille moyenne
<b>Rwanda</b>	<b>1 055 950</b>	<b>4 815 725</b>	<b>4,6</b>	<b>1 502 153</b>	<b>7 122 031</b>	<b>4,7</b>	<b>1 757 426</b>	<b>7 963 809</b>	<b>4,5</b>
Milieu Urbain	48 643	212 281	4,4	90 198	383 685	4,3	272 981	1 249 444	4,6
Milieu Rural	1 007 307	4 603 444	4,6	1 411 955	6 738 346	4,8	1 484 445	6 714 365	4,5

Le tableau 2.6 indique que 7 963 809 habitants recensés en 2002 sont hébergés dans 1 757 426 ménages ordinaires dont 272 981 ménages (15,5%) installés en ville et 1 484 445 ménages en milieu rural (84,5%).

La taille moyenne du ménage ordinaire au Rwanda est de 4,5 personnes par ménage. Elle a légèrement diminué par rapport à 1991 du fait probablement de la ponction démographique liée aux événements ci-haut évoqués. Elle est passée de 4,7 personnes en 1991 à 4,5 personnes en 2002.

Contrairement aux recensements de 1978 et 1991 où le ménage rural était plus peuplé que le ménage urbain, le recensement de 2002 indique que la taille moyenne du ménage citadin (4,6 personnes) est légèrement supérieure à celle du ménage de la campagne (4,5 personnes). Cette situation s'explique par les événements qui ont endeuillé le pays en 1994 et qui ont aggravé le problème de dépendance, les ménages urbains ayant plus de moyens d'accueillir les membres de familles nécessiteux que ceux de la campagne.

**Tableau 2.7 : Taux d'accroissement moyen annuel intercensitaire des ménages ordinaires, par milieu de résidence**

Milieu de résidence	1978	1991	2002	Taux d'accroissement annuel moyen	
				1978-1991	1991-2002
<b>Rwanda</b>	<b>1 055 950</b>	<b>1 502 153</b>	<b>1 757 426</b>	<b>2,8</b>	<b>1,4</b>
Urbain	48 643	90 198	272 981	4,9	10,6
Rural	1 007 307	1 411 955	1 484 445	2,6	0,5

Le taux d'accroissement annuel moyen des ménages ordinaires de la période intercensitaire 1978-1991 (2,8%) est deux fois plus élevé que celui de la période 1991-2002 (1,4%) pour l'ensemble du pays. Le milieu rural où ces taux sont respectivement 2,6% et 0,5% influe proportionnellement sur la situation d'ensemble. Par contre, en milieu urbain, le taux d'accroissement (10,6%) de la période 1991-2002 accuse une forte croissance des ménages, comparativement à la période précédente (4,9%). On observe que l'accroissement des ménages ordinaires, de 1978 à 2002, s'inscrit dans le sens de l'accroissement de la population.

## **Conclusion**

La nuit du 15 août 2002, la population totale du Rwanda s'élevait à 8 128 553 habitants dont 4 249 105 femmes, soit 52,3%, contre 3 879 448 hommes, soit 47,7%. La quasi totalité de cette population vit dans 1 757 426 ménages ordinaires dont la taille moyenne est de 4,5 personnes. La population du Rwanda est en grande majorité rurale, soit 83,1% contre 16,9% de population urbaine.

La croissance démographique, au cours de la période 1991-2002, connaît un ralentissement remarquable (1,2%) par rapport à la période 1978-1991 (3,1%). Cette situation est imputable principalement aux effets néfastes des graves événements des années 1990. En milieu rural, on observe même une diminution de la population masculine. Par ailleurs, la taille moyenne des ménages a légèrement diminué, passant de 4,7 en 1991 à 4,5 personnes en 2002.

## Chapitre 3. REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

### Introduction

L'analyse de la répartition spatiale de la population vise à décrire la distribution de la population sur le territoire national en dégagant les disparités de peuplement entre les différentes unités administratives, à savoir les provinces et les districts. La distinction des populations urbaine et rurale au niveau des provinces permettra de déterminer le degré d'urbanisation et de faire ressortir également les disparités marquant ce phénomène.

A l'aide des superficies des entités administratives, la concentration de la population est évaluée grâce à la densité qui l'exprime ; une comparaison avec les données des recensements de 1978 et 1991 permet de déterminer l'évolution des densités.

### 3.1. Répartition de la population totale

#### 3.1.1. Répartition de la population par provinces

Le tableau A.1 en annexe montre la répartition de la population par province selon le type de ménage et le sexe. La répartition par province selon le sexe (tableau 3.1) fait ressortir les écarts démographiques existant dans le peuplement des provinces du pays.

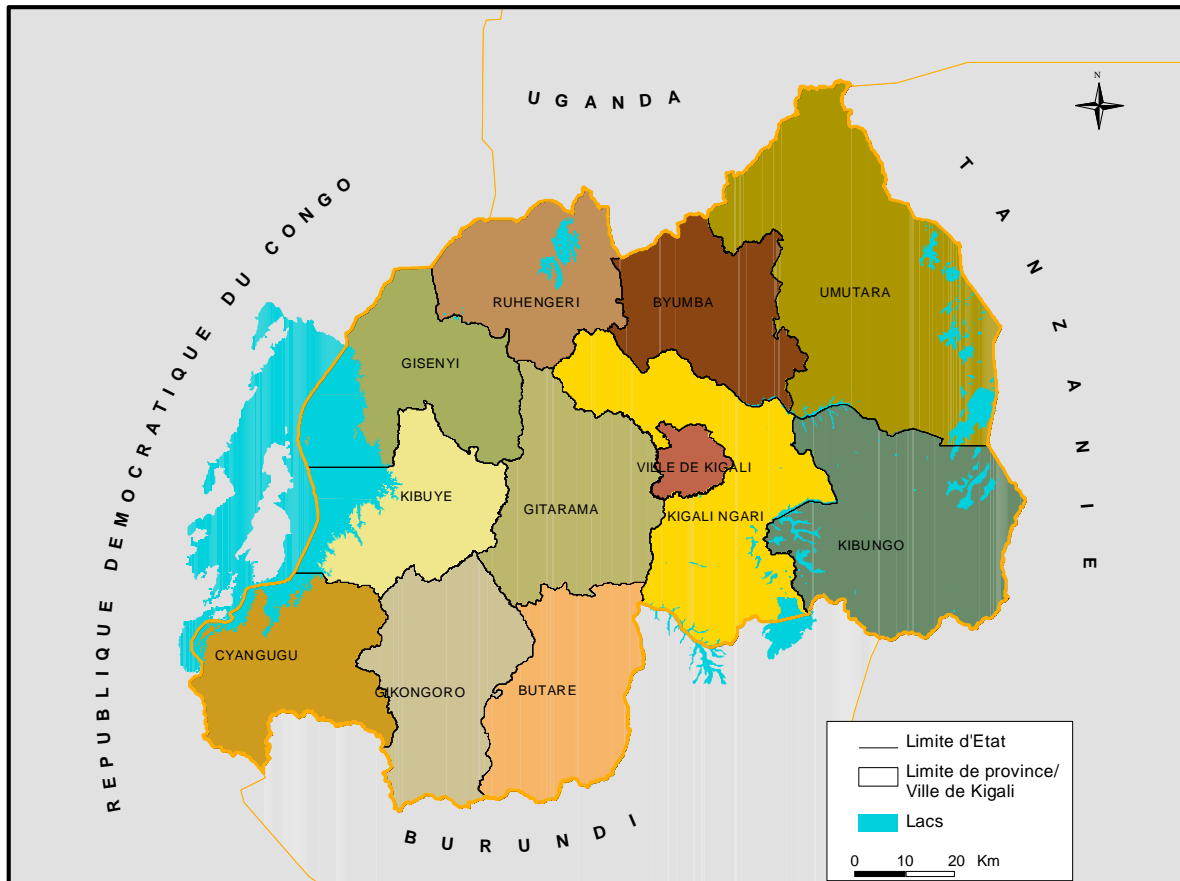
Tableau 3.1 : Répartition de la population par province/ville selon le sexe

Province/Ville	Masculin		Féminin		Ensemble		Rang
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
<b>Rwanda</b>	<b>3 879 448</b>	<b>100,0</b>	<b>4 249 105</b>	<b>100,0</b>	<b>8 128 553</b>	<b>100, 0</b>	
Ruhengeri	416 074	10,7	475 424	11,2	891 498	11, 0	1
Gisenyi	403 276	10,4	461 101	10,9	864 377	10, 6	2
Gitarama	404 737	10,4	451 751	10,6	856 488	10, 5	3
Kigali Ngari	370 910	9,6	418 420	9,8	789 330	9, 7	4
Butare	340 020	8,8	385 894	9,1	725 914	8, 9	5
Byumba	337 481	8,7	370 305	8,7	707 786	8, 7	6
Kibungo	334 886	8,6	367 362	8,6	702 248	8, 6	7
Cyangugu	291 017	7,5	316 478	7,4	607 495	7, 5	8
Ville de Kigali	325 778	8,4	277 271	6,5	603 049	7, 4	9
Gikongoro	233 454	6,0	256 275	6,0	489 729	6, 0	10
Kibuye	218 301	5,6	250 715	5,6	469 016	5, 8	11
Umutara	203 514	5,2	218 109	5,1	421 623	5, 2	12

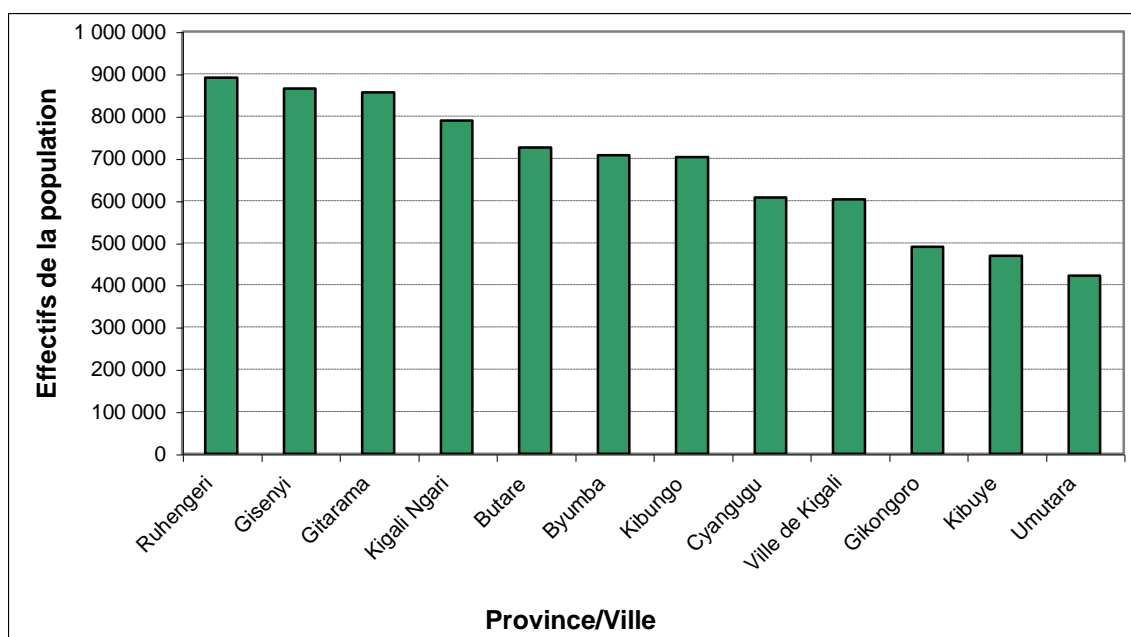
Il existe de fortes disparités dans la répartition géographique de la population (figure 3.1). Les provinces les plus peuplées sont : Ruhengeri (11,0%), Gisenyi (10,6%) et Gitarama (10,5%) et les moins peuplées sont Umutara (5,2%), Kibuye (5,8%) et Gikongoro (6,0%). Cette distribution inégale est en partie la conséquence des événements tragiques de 1994 ayant entraîné des pertes humaines considérables, plus graves dans certaines provinces que dans d'autres.



Carte 3.1 : Carte administrative du Rwanda

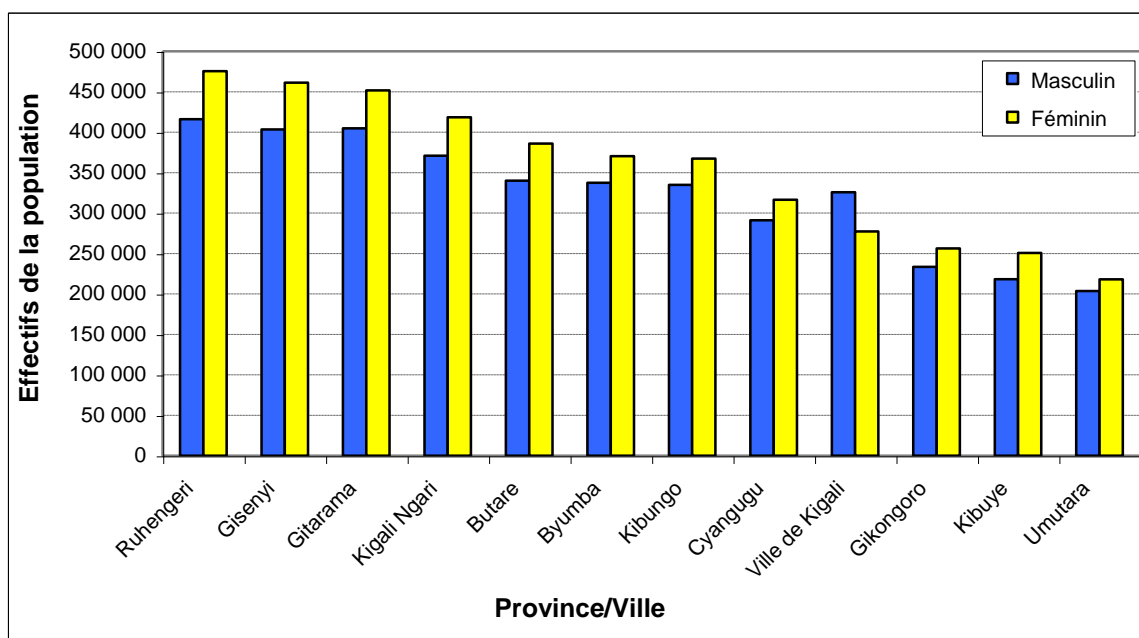


**Figure 3.1 : Volume de la population par Province/Ville**



La répartition des effectifs de chaque sexe suivent généralement la même tendance. Toutefois, hormis dans la Ville de Kigali, (figure 3.2), les hommes sont moins nombreux que les femmes dans toutes les provinces du pays, la situation dans les Provinces de Ruhengeri et de Gisenyi étant plus prononcée qu'ailleurs.

**Figure 3.2 : Population par province/ville selon le sexe**



### 3.1.2. Evolution de la population des provinces

L'observation de la population de chaque province en 1978, 1991 et 2002 (tableau 3.2) permet de dégager l'évolution de la population par province au cours de la période intercensitaire. Il apparaît ainsi une croissance démographique inégale entre les provinces. Entre 1991 et 2002, les Provinces de Kigali Ngari, de Byumba, de Butare connaissent une décroissance avec un taux respectif de -1,3%, - 0,9% et - 0,5%. Au total, ces provinces ont perdu chacune respectivement 124 704 , 74 641 et 38 534 personnes. Cela correspond à une perte annuelle de 11 337, 6 786 et 3 503 personnes respectivement.

**Tableau 3.2 : Répartition de la population des provinces en 1978, 1991 et 2002**

Province/ Ville	1978	1991	2002	Rang			Accroissement absolu annuel		Taux d'accroissement annuel moyen	
				1978	1991	2002	1978-1991	1991-2002	1978-1991	1991-2002
<b>RWANDA</b>	<b>4 831 527</b>	<b>7 157 551</b>	<b>8 128 553</b>				<b>178 925</b>	<b>88 273</b>	<b>3,1</b>	<b>1,2</b>
Ville de Kigali	698 442	235 664	603 049	1	11	9	-35 598	33 399	-8,1	8,9
Kigali Ngari		914 034	789 330		1	4	70 310	-11 337		-1,3
Gitarama	606 212	851 451	856 488	2	2	3	18 865	458	2,6	0,1
Butare	602 550	764 448	725 914	3	5	5	12 454	-3 503	1,8	-0,5
Gikongoro	370 596	467 332	489 729	7	10	10	7 441	2 036	1,8	0,4
Cyangugu	333 187	514 656	607 495	10	8	8	13 959	8 440	3,4	1,5
Kibuye	336 588	470 643	469 016	9	9	11	10 312	-148	2,5	0,0
Gisenyi	468 882	734 658	864 377	6	6	2	20 444	11 793	3,5	1,5
Ruhengeri	531 927	769 297	891 498	4	4	1	18 259	11 109	2,9	1,3
Byumba	521 894	782 427	707 786	5	3	6	20 041	-6 786	3,2	-0,9
Umutara			421 623			12		38 329		
Kibungo	361 249	652 941	702 248	8	7	7	22 438	4 482	4,6	0,7

La Province de Kibungo connaît un ralentissement de croissance plus remarquable ; elle est passée de 4,6% entre 1978 et 1991 à 0,7% entre 1991 et 2002.

Quant à la Province de Kibuye, la taille de sa population est restée sensiblement la même aux deux derniers recensements.

S'agissant de la Ville de Kigali, elle affiche une croissance élevée de l'ordre de 9% par an, entre 1991 et 2002. Si ce rythme se maintenait, sa population actuelle doublerait en 2010. Cette évolution démographique s'explique principalement par la recomposition de la population par suite de différentes réformes administratives intervenues entre 1978 et 2002, mais aussi, certainement, par le repeuplement de cette ville au lendemain du génocide de 1994. La Ville de Kigali et la Province de Kigali Ngari qui étaient fusionnées en 1978, puis scindées en 1979, ont vu leur configuration modifiée en 2000 par le découpage de la Province de Kigali Ngari en faveur de la Ville de Kigali et de la Province de Kibungo. Il en est de même pour les Provinces de Byumba et de Kibungo qui ont été amputées de certaines de leurs parties en faveur de la Province d'Umutara, en 1997.

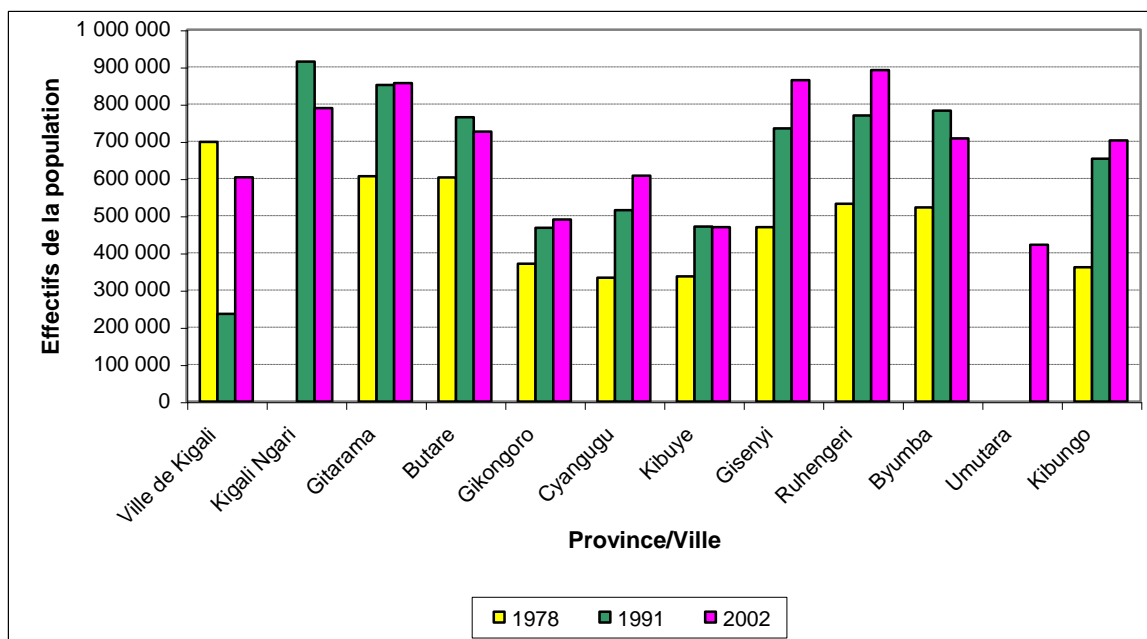
Entre les trois recensements, 1978, 1991 et 2002, le classement des provinces selon leur poids démographique a été bouleversé, suite, entre autres, aux modifications intervenues dans la structure administrative du territoire.

Aux deux premiers recensements généraux, l'ancienne Préfecture de Kigali qui occupait le premier rang en 1978 le conserve en 1991, mais sous la dénomination de Kigali Ngari, excluant Kigali la Capitale. La préfecture de Gitarama, classée 2<sup>ème</sup> en 1978, garde sa place en 1991 tandis que Butare qui était 3<sup>ème</sup> perd son rang pour le céder à la préfecture de Byumba.

Entre 1991 et 2002, les provinces de Kigali Ngari et Gitarama qui occupaient respectivement la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> places en 1991 les perdent en 2002 en faveur respectivement de Ruhengeri et Gisenyi, classées aux 4<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> rangs en 1991. Actuellement, elles sont classées 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> respectivement. En plus des effets de la guerre et du génocide, facteur commun de décroissance démographique, des raisons particulières expliquent la situation de chacune des ces provinces : Kigali Ngari a cédé une partie de son territoire tandis que Gitarama connaît une forte émigration de sa population surtout vers la Capitale et aurait accueilli une plus faible population rapatriée.

Quant aux Provinces de Gisenyi et Ruhengeri qui auraient relativement moins souffert des événements de 1994, leur fécondité élevée et l'accueil d'une grande population rapatriée seraient à la base de leur progression démographique.

**Figure 3.3 : Population des provinces entre 1978 et 2002**



La population de la Ville de Kigali a plus que doublé en l'espace de 11 ans (entre 1991 et 2002) après avoir incorporé les anciennes Communes de Butamwa et de Kanombe ainsi qu'une partie de Rutongo et de Rubungo qui appartenaient à la Province de Kigali Ngari. Son rythme de croissance qui est en moyenne de 8,9%

par an au cours de cette période est particulièrement remarquable, comparé aux autres provinces.

### 3.1.3. Répartition de la population des districts

Cette section est consacrée à l'étude du poids démographique des districts, d'abord au niveau national, ensuite au niveau des provinces. Rappelons que le pays compte 106 districts/villes répartis entre les 12 provinces, de façon inégale.

#### 3.1.3.1. Situation globale

La population est très inégalement répartie entre les 106 districts. On passe ainsi de 148 427 habitants pour le District de Rusumo, le plus peuplé, à 8 437 habitants pour « le District » de la Ville d'Umutara, le moins peuplé, soit un écart absolu de 139 990 habitants. Le classement des districts selon le volume de la population (tableau 3.3) montre que les districts qui comptent entre 70 000 et 80 000 habitants sont les plus nombreux (24 districts). Ensuite, viennent les districts comptant entre 60 000 et 70 000 habitants (20 districts) et en troisième position ceux de 80 000 à 90 000 habitants (19 districts). Les districts les plus peuplés, qui dépassent 100 000 habitants, et les moins peuplés ayant moins de 50 000 habitants, sont parmi les moins représentés avec respectivement 12 et 10 districts.

**Tableau 3.3 : Nombre de districts selon la taille**

Province/Ville	< 50 000 habitants	50 – 59 999	60 – 69 999	70 – 79 999	80 – 89 999	90 – 99 999	≥ 100 000 habitants	Total
<b>Rwanda</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>20</b>	<b>24</b>	<b>19</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>106</b>
Ville de Kigali	1	1	2	1		2	1	8
Kigali Ngari		2	1	2	3		2	10
Gitarama		1		3	2	2	2	10
Butare		1	4	2	2	1		10
Gikongoro	1	1	2		2	1		7
Cyangugu		1		2	2	1	1	7
Kibuye	1			3	1		1	6
Gisenyi			2	3	2	1	2	10
Ruhengeri		1	3	1	3	2	1	11
Byumba			1	6	1	1		9
Umutara	4		1	1	1	1		8
Kibungo	3	1	4				2	10

Le tableau 3.4 ci-dessous présente les 12 districts les plus peuplés du pays avec une population de 100 000 habitants et plus. Les Provinces de Gisenyi, Gitarama, Kibungo et Kigali Ngari ont chacune deux districts qui se classent dans cette catégorie. Quant aux Provinces de Cyangugu, Kibuye, Ruhengeri et la Ville de Kigali, elles en comptent un district chacune. Il importe de souligner que le District

de Rusumo est le plus peuplé avec 148 427 habitants, suivi des Districts d'Impala et Mutura qui comptent respectivement 129 133 et 122 934 habitants.

**Tableau 3.4 : Les Districts les plus peuplés (population de 100 000 habitants et plus)**

Province/Ville	District/Ville	Masculin	Féminin	Total
Kibungo	Rusumo	70 041	78 386	148 427
Cyangugu	Impala	59 116	70 017	129 133
Gisenyi	Mutura	57 668	65 266	122 934
Gisenyi	Gasiza	55 820	66 592	122 412
Ville de Kigali	Kacyiru	69 278	52 166	121 444
Ruhengeri	Bukamba	55 799	62 667	118 466
Gitarama	Kamonyi	53 672	61 986	115 658
Kibuye	Rusenyi	49 079	57 456	106 535
Kigali Ngari	Ngenda	48 581	56 415	104 996
Kibungo	Mirenge	46 695	54 988	101 683
Kigali Ngari	Bicumbi	46 459	54 143	100 602
Gitarama	Ndiza	46 632	53 567	100 199

Les 10 districts/villes dont l'effectif n'atteint pas 50 000 habitants (tableau 3.5) se retrouvent plus dans les Provinces d'Umutara (4 districts) et de Kibungo (3 districts). Les Provinces de Gikongoro et Kibuye ainsi que la Ville de Kigali ont chacune un district comptant cet effectif. Il convient de signaler que la Ville d'Umutara (8 437 habitants) compte une population de moins de 10 000 habitants.

**Tableau 3.5 : Les Districts les moins peuplés (population de moins de 50 000 habitants)**

Province/Ville	District/Ville	Masculin	Féminin	Total
Umutara	Ville d'Umutara	4 405	4 032	8 437
Umutara	Kabare	14 849	15 125	29 974
Ville de Kigali	Butamwa	14 750	15 638	30 388
Umutara	Bugaragara	15 898	15 825	31 723
Gikongoro	Ville de Gikongoro	17 201	15 226	32 427
Umutara	Gabiro	18 278	16 680	34 958
Kibungo	Ville de Kibungo	22 766	21 450	44 216
Kibungo	Ville de Rwamagana	27 979	18 219	46 198
Kibuye	Ville de Kibuye	23 375	23 265	46 640
Kibungo	Nyarubuye	23 519	25 836	49 355

La taille moyenne de la population des districts est de 76 684 habitants (tableau 3.6) ; dans 7 provinces la taille moyenne des districts est supérieure à la moyenne nationale et dans les 5 autres la taille des districts est en-deça de cette moyenne. La dispersion de peuplement entre les districts, mesurée par l'écart-type, est de 22 397 habitants ; celui-ci est variable selon les provinces et va de 7 777 habitants (Province de Byumba) à 30 272 habitants (Province de Kibungo).

**Tableau 3.6 : Taille moyenne des districts et écart-type pour chaque province**

Province/Ville	Taille moyenne	Ecart type
<b>Rwanda</b>	<b>76 684</b>	<b>22 397</b>
Cyangugu	86 785	20 787
Gisenyi	86 438	20 317
Gitarama	85 649	16 877
Ruhengeri	81 045	18 450
Kigali Ngari	78 933	16 925
Byumba	78 643	7 777
Kibuye	78 169	17 664
Ville de Kigali	75 381	27 229
Butare	72 591	13 544
Kibungo	70 225	30 272
Gikongoro	69 961	18 725
Umutara	52 703	28 487

### 3.1.3.2. Disparités provinciales

#### a) Ville de Kigali

La Ville de Kigali, Capitale du Rwanda, compte huit districts administratifs urbains dont la moyenne de peuplement est de 75 381 habitants (tableau 3.7).

**Tableau 3.7 : Population de la Ville de Kigali par district**

District	Masculin	Féminin	Total	(%)	Rang
<b>Ville de Kigali</b>	<b>325 778</b>	<b>277 271</b>	<b>603 049</b>	<b>100,0</b>	
Kacyiru	69 278	52 166	121 444	20,1	1
Nyarugenge	57 704	41 005	98 709	16,4	2
Nyamirambo	50 453	48 127	98 580	16,3	3
Gikondo	39 080	32 207	71 287	11,8	4
Gisozi	33 547	32 590	66 137	11,0	5
Kicukiro	31 157	29 738	60 895	10,1	6
Kanombe	29 809	25 800	55 609	9,2	7
Butamwa	14 750	15 638	30 388	5,0	8

Les Districts de Kacyiru, Nyarugenge et Nyamirambo ont une population plus nombreuse que la moyenne des districts. Ces trois districts comptent plus de la moitié de la population de la Capitale. Les 5 autres districts ont un effectif de population inférieur à la taille moyenne. On constate également que le District de Kacyiru dont l'effectif se situe à plus de 100 000 habitants est quatre fois plus peuplé que Butamwa, le district le moins peuplé avec un effectif inférieur à 50 000 habitants.

## b) Province de Kigali Ngari

La Province de Kigali Ngari est subdivisée en 10 Districts dont 9 ruraux et la Ville de Kabuga et une moyenne de 78 933 habitants/district.

**Tableau 3.8 : Population de la Province de Kigali Ngari par district**

District/Ville	Masculin	Féminin	Ensemble	%	Rang
<b>Kigali Ngari</b>	<b>370 910</b>	<b>418 420</b>	<b>789 330</b>	<b>100,0</b>	
Ngenda	48 581	56 415	104 996	13,3	1
Bicumbi	46 459	54 143	100 602	12,7	2
Gasabo	40 992	48 944	89 936	11,4	3
Gashora	44 555	41 823	86 378	10,9	4
Buliza	39 239	46 140	85 379	10,8	5
Nyamata	35 310	40 091	75 401	9,6	6
Rulindo	33 142	38 370	71 512	9,1	7
Rushashi	32 305	36 314	68 619	8,7	8
Shyorongi	25 523	29 291	54 814	6,9	9
Ville de Kabuga	24 804	26 889	51 693	6,5	10

Les effectifs de la population des cinq premiers districts se situent au-dessus de la moyenne et les 5 autres n'atteignent pas cette moyenne (tableau 3.8). On remarque que les Districts de Ngenda et Bicumbi sont les seuls disposant d'un effectif de population supérieur à 100 000 habitants. Ils sont tous deux situés dans la partie Sud de la province. La Ville de Kabuga est la moins peuplée de la province.

## c) Province de Gitarama

Découpée en 10 districts administratifs, la Province de Gitarama qui compte 2 villes, la Ville de Gitarama, le chef-lieu de la province, et la Ville de Ruhango, a une moyenne de 85 649 habitants par district.

**Tableau 3.9 : Population de la Province de Gitarama par district**

District/Ville	Masculin	Féminin	Ensemble	%	Rang
<b>Gitarama</b>	<b>404 737</b>	<b>451 751</b>	<b>856 488</b>	<b>100,0</b>	
Kamonyi	53 672	61 986	115 658	13,5	1
Ndiza	46 632	53 567	100 199	11,7	2
Ntenyo	46 208	52 957	99 165	11,6	3
Ruyumba	42 385	48 302	90 687	10,6	4
Ville de Gitarama	47 236	39 829	87 065	10,2	5
Ntongwe	39 033	45 095	84 128	9,8	6
Muhanga	36 776	43 150	79 926	9,3	7
Kabagari	35 977	42 312	78 289	9,1	8
Kayumbu	32 697	37 744	70 441	8,2	9
Ville de Ruhango	24 121	26 809	50 930	5,9	10



Comme on le voit au tableau 3.9, les Districts de Kamonyi et Ndiza sont les plus peuplés avec une population excédant 100 000 habitants chacun et totalisant le quart de la population de la province. La Ville de Ruhango, 50 930 habitants, a le plus faible effectif de population.

#### d) Province de Butare

La Province de Butare est constituée de 10 districts dont 8 ruraux et 2 urbains, les Villes de Butare (chef-lieu de la province) et de Nyanza. La province compte en moyenne 72 591 habitants par district. Aucun district de la province n'a une population atteignant 100 000 habitants.

**Tableau 3.10 : Population de la Province de Butare par district**

District/Ville	Masculin	Féminin	Ensemble	%	Rang
<b>Butare</b>	<b>340 020</b>	<b>385 894</b>	<b>725 914</b>	<b>100,0</b>	
Kibingo	45 021	53 358	98 379	13,6	1
Nyakizu	40 134	46 218	86 352	11,9	2
Nyamure	37 734	44 528	82 262	11,3	3
Ville de Butare	40 911	36 306	77 217	10,6	4
Mugombwa	35 190	41 409	76 599	10,6	5
Gikonko	31 976	37 601	69 577	9,6	6
Maraba	28 544	34 246	62 790	8,7	7
Save	27 486	34 212	61 698	8,5	8
Ville de Nyanza	30 010	30 107	60 117	8,3	9
Kiruhura	23 014	27 909	50 923	7,0	10

Au sud de la Province, les Districts de Kibingo et Nyakizu sont les plus peuplés tandis que les Districts de Kiruhura et la Ville de Nyanza, situés dans la partie nord de la province, sont les moins habités.

#### e) Province de Gikongoro

La découpage administratif du pays accorde à la Province de Gikongoro 7 Districts dont la Ville de Gikongoro. Aucun de ses districts n'a une population de 100 000 habitants, leur moyenne de peuplement s'élève à 69 961 habitants.

**Tableau 3.11 : Population de la Province de Gikongoro par district**

District/Ville	Masculin	Féminin	Ensemble	%	Rang
<b>Gikongoro</b>	<b>233 454</b>	<b>256 275</b>	<b>489 729</b>	<b>100,0</b>	
Mushubi	44 247	46 482	90 729	18,5	1
Karaba	41 329	47 833	89 162	18,2	2
Nshili	38 517	42 735	81 252	16,6	3
Mudasomwa	33 053	36 762	69 815	14,3	4
Nyaruguru	31 279	35 485	66 764	13,6	5
Kaduha	27 828	31 752	59 580	12,2	6
Ville de Gikongoro	17 201	15 226	32 427	6,6	7

Les Districts de Mushubi, Karaba et Nshili ont un effectif de population supérieur à la moyenne des districts alors que les autres sont en deçà de cette moyenne (tableau 3.11). La Ville de Gikongoro n'atteint pas 50 000 habitants.

#### f) Province de Cyangugu

La Province de Cyangugu est découpée en 7 districts dont la Ville de Cyangugu. Trois districts (Impala, Bugarama et Bukunzi) comptent chacun une population qui excède la moyenne des districts (86 785 habitants). Les 4 autres districts n'atteignent pas la moyenne (tableau 3.12).

**Tableau 3.12 : Population de la Province de Cyangugu par district**

District/Ville	Masculin	Féminin	Ensemble	%	Rang
<b>Cyangugu</b>	<b>291 017</b>	<b>316 478</b>	<b>607 495</b>	<b>100,0</b>	
Impala	59 116	70 017	129 133	21,3	1
Bugarama	47 418	51 814	99 232	16,3	2
Bukunzi	41 612	46 392	88 004	14,5	3
Gatare	38 466	43 995	82 461	13,6	4
Gashonga	35 096	40 312	75 408	12,4	5
Nyamasheke	34 881	39 306	74 187	12,2	6
Ville de Cyangugu	34 428	24 642	59 070	9,7	7

Le District d'Impala (129 133 habitants) a le mérite de se classer deuxième en nombre d'habitants sur le plan national, après le District de Rusumo en province de Kibungo, qui compte 148 427 habitants.

#### g) Province de Kibuye

La Province de Kibuye a le nombre le plus faible de districts de toutes les provinces ; elle est subdivisée en 5 districts ruraux et la Ville de Kibuye. La moyenne de son peuplement est de 78 169 habitants/district.

**Tableau 3.13 : Population de la Province de Kibuye par district**

District/Ville	Masculin	Féminin	Ensemble	%	Rang
<b>Kibuye</b>	<b>218 301</b>	<b>250 715</b>	<b>469 016</b>	<b>100,0</b>	
Rusenyi	49 079	57 456	106 535	22,7	1
Budaha	38 834	47 042	85 876	18,3	2
Itabire	36 451	42 029	78 480	16,7	3
Gisunzu	35 499	41 271	76 770	16,4	4
Rutsiro	35 063	39 652	74 715	15,9	5
Ville de Kibuye	23 375	23 265	46 640	9,9	6

Trois districts se placent au-dessus de la moyenne, avec le District de Rusenyi en tête qui a un effectif de population supérieur à 100 000 habitants (tableau 3.13). Les autres districts n'atteignent pas la moyenne. Parmi les entités les moins peuplées, on note la Ville de Kibuye avec moins de 50 000 habitants.

## h) Province de Gisenyi

La Province de Gisenyi est subdivisée en 10 districts dont la Ville de Gisenyi. Ils ont en moyenne une population de 86 438 habitants.

**Tableau 3.14 : Population de la Province de Gisenyi par district**

District/Ville	Masculin	Féminin	Ensemble	%	Rang
<b>Gisenyi</b>	<b>403 276</b>	<b>461 101</b>	<b>864 377</b>	<b>100,0</b>	
Mutura	57 668	65 266	122 934	14,2	1
Gasiza	55 820	66 592	122 412	14,2	2
Kayove	46 399	51 142	97 541	11,3	3
Kageyo	38 150	45 480	83 630	9,7	4
Nyagisagara	37 192	44 283	81 475	9,4	5
Gaseke	35 904	42 625	78 529	9,1	6
Kanama	35 519	41 807	77 326	8,9	7
Cyanzarwe	31 731	39 513	71 244	8,2	8
Ville de Gisenyi	35 737	32 029	67 766	7,8	9
Nyamyumba	29 156	32 364	61 520	7,1	10

Trois districts ont une population supérieure à la moyenne tandis que les sept autres se situent en deçà de cette moyenne. Les Districts de Mutura et de Gasiza ont chacun un effectif qui excède les 100 000 habitants tandis que le District de Nyamyumba est le moins peuplé (tableau 3.14) avec 61 520 habitants.

## i) Province de Ruhengeri

Avec un total de 11 districts dont la Ville de Ruhengeri, la province de Ruhengeri a le plus grand nombre de districts de tout le pays. Leur moyenne de peuplement s'élève à 81 045 habitants.

**Tableau 3.15 : Population de la Province de Ruhengeri par district**

District/Ville	Masculin	Féminin	Ensemble	%	Rang
<b>Ruhengeri</b>	<b>416 074</b>	<b>475 424</b>	<b>891 498</b>	<b>100,0</b>	
Bukamba	55 799	62 667	118 466	13,3	1
Bugarura	47 101	51 649	98 750	11,1	2
Mutobo	45 573	51 607	97 180	10,9	3
Buhoma	41 394	47 816	89 210	10,0	4
Cyeru	39 928	45 956	85 884	9,6	5
Bukonya	39 151	44 852	84 003	9,4	6
Ville de Ruhengeri	33 977	37 534	71 511	8,0	7
Nyarutovu	30 613	35 538	66 151	7,4	8
Butaro	29 498	33 387	62 885	7,1	9
Kinigi	28 382	34 416	62 798	7,0	10
Nyamugali	24 658	30 002	54 660	6,1	11

Selon le tableau 3.15 ci-dessus, 6 districts ont un effectif de population excédant la moyenne provinciale alors que les 5 autres ne l'atteignent pas. On note que le

District de Bukamba est le plus peuplé avec une population dont l'effectif est supérieur à 100 000 habitants. Nyamugali est le district le moins peuplé avec 54 660 habitants.

### j) Province de Byumba

La Province de Byumba compte 9 districts dont la Ville de Byumba, avec une moyenne de population de 78 643 habitants. Aucun district de la province n'a une population atteignant les 100 000 habitants (tableau 3.16).

**Tableau 3.16 : Population de la Province de Byumba par district**

District/Ville	Masculin	Féminin	Ensemble	%	Rang
<b>Byumba</b>	<b>337 481</b>	<b>370 305</b>	<b>707 786</b>	<b>100,0</b>	
Kinihira	42 944	49 458	92 402	13,1	1
Rwamiko	42 451	47 056	89 507	12,6	2
Bungwe	37 621	42 346	79 967	11,3	3
Rushaki	37 638	41 056	78 694	11,1	4
Rebero	37 354	41 186	78 540	11,1	5
Kisaro	36 021	41 640	77 661	11,0	6
Ngarama	35 307	38 182	73 489	10,4	7
Humure	33 701	37 557	71 258	10,1	8
Ville de Byumba	34 444	31 824	66 268	9,4	9

Parmi les 4 districts situés au-dessus de la moyenne, Kinihira et Rwamiko sont les mieux classés avec une population qui avoisine 90 000 habitants chacun tandis que la Ville de Byumba est la moins peuplée avec 66 268 habitants. On remarque ainsi que le peuplement des districts de la Province de Byumba est le moins dispersé avec l'écart-type le plus faible, à savoir : 7 777 habitants.

### k) Province d'Umutara

La Province d'Umutara compte 8 districts dont la Ville d'Umutara. Tous ses districts ont une population d'un effectif inférieur à 100 000 habitants. Ils ont une moyenne de peuplement de 52 703 habitants.

**Tableau 3.17 : Population de la Province d'Umutara par district**

District/Ville	Masculin	Féminin	Ensemble	%	Rang
<b>Umutara</b>	<b>203 514</b>	<b>218 109</b>	<b>421 623</b>	<b>100,0</b>	
Muvumba	44 815	49 090	93 905	22,3	1
Murambi	38 683	45 316	83 999	19,9	2
Rukara	35 069	38 251	73 320	17,4	3
Kahi	31 517	33 790	65 307	15,5	4
Gabiro	18 278	16 680	34 958	8,3	5
Bugaragara	15 898	15 825	31 723	7,5	6
Kabare	14 849	15 125	29 974	7,1	7
Ville d'Umutara	4 405	4 032	8 437	2,0	8

On observe (tableau 3.17) que les 4 districts ayant un effectif supérieur à la moyenne à savoir Muvumba, Murambi, Rukara et Kahi totalisent trois quarts de la population de la province. Le District de Muvumba est le plus peuplé avec 93 905 habitants ainsi que la Ville d'Umutara, la moins habitée, ne compte que 8 437 personnes. Le peuplement de la province d'Umutara est ainsi l'un des plus dispersés, avec un écart-type de 28 487 habitants.

### I) Province de Kibungo

La population de la Province de Kibungo est inégalement répartie sur ses 10 districts dont la Ville de Kibungo, le chef-lieu de la province, et la Ville de Rwamagana. La moyenne de peuplement s'élève à 70 225 habitants.

**Tableau 3.18 : Population de la Province de Kibungo par district**

District/Ville	Masculin	Féminin	Ensemble	%	Rang
<b>Kibungo</b>	<b>334 886</b>	<b>367 362</b>	<b>702 248</b>	<b>100,0</b>	
Rusumo	70 041	78 386	148 427	21,1	1
Mirenge	46 695	54 988	101 683	14,5	2
Kabarondo	30 590	36 441	67 031	9,5	3
Cyarubare	31 808	34 881	66 689	9,5	4
Kigarama	27 531	33 078	60 609	8,6	5
Rukira	27 928	32 359	60 287	8,6	6
Muhazi	26 029	31 724	57 753	8,2	7
Nyarubuye	23 519	25 836	49 355	7,0	8
Ville de Rwamagana	27 979	18 219	46 198	6,6	9
Ville de Kibungo	22 766	21 450	44 216	6,3	10

Comme on le remarque au tableau 3.18, les Districts de Rusumo et Mirenge ont une population qui excède la moyenne avec un effectif de plus de 100 000 habitants chacun. A eux seuls ces deux districts représentent 35,6% de la population de la province. Les autres districts/villes comptent moins de 70 000 habitants, les villes étant les moins peuplées. Les grandes disparités de peuplement entre les districts de la Province de Kibungo sont exprimées par un écart-type de 30 272 habitants, la plus forte dispersion du pays.

Rappelons que le District de Rusumo, avec ses 148 158 habitants, est le district le plus peuplé du Rwanda.

### 3.2. Analyse de la concentration de la population

La distribution de la population dans les différentes entités administratives ne suffit pas à elle seule pour donner la mesure de l'occupation du territoire national. Il faut en plus une étude de la concentration, exprimée par les densités de la population.

### 3.2.1. Densités de la population du Rwanda en 2002

Il convient de rappeler que la densité d'une entité territoriale est exprimée par le nombre d'habitants au kilomètre carré. Celui-ci est donné par le rapport de l'effectif de la population à la superficie de l'entité exprimée en kilomètres carrés. Selon qu'il s'agit de tout l'espace géographique du territoire considéré ou de l'espace réellement habitable (excluant les lacs, forêts etc...), on parle de la densité physique ou de la densité physiologique de la population. Nous parlerons plus de la densité physique que de la densité physiologique.

**Tableau 3.19 : Densités de la population du Rwanda en 2002**

Province/Ville	Population	Superficie physique	Superficie habitable	Densité physique (habitants/km <sup>2</sup> )	Densité physiologique (habitants/km <sup>2</sup> )
<b>RWANDA</b>	<b>8 128 553</b>	<b>25 311,5</b>	<b>21 502,4</b>	<b>321</b>	<b>378</b>
Ville de Kigali	603 049	313,4	313,4	1 924	1924
Kigali Ngari	789 330	2 753,3	2 575,2	287	307
Gitarama	856 488	2 109,0	2 109,0	406	406
Butare	725 914	1 879,8	1 879,8	386	386
Gikongoro	489 729	1 999,4	1 539,4	245	318
Cyangugu	607 495	1 897,3	1 150,2	320	528
Kibuye	469 016	1 747,6	1 340,2	268	350
Gisenyi	864 377	2 056,4	1 455,2	420	594
Ruhengeri	891 498	1 651,2	1 439,2	540	619
Byumba	707 786	1 704,0	1 699,5	415	416
Umutara	421 623	4 224,6	3 154,1	100	134
Kibungo	702 248	2 975,5	2 847,2	236	247

Avec une population de 8 128 553 habitants sur un territoire de 25 312 km<sup>2</sup>, le Rwanda a une densité globale de 321 habitants au km<sup>2</sup> (tableau 3.19), l'une des plus élevées du continent. Mais en réalité, sur cet espace total, il n'y en a que 21 502 km<sup>2</sup> disponibles ou habitables, la partie occupée par les eaux et les réserves forestières étant exclue. Ainsi, la densité réelle ou physiologique est de 378 habitants au km<sup>2</sup>.

Comparée à la densité des autres pays africains, la densité du Rwanda est la plus élevée de l'Afrique continentale. Seul le Burundi<sup>3</sup> a une densité élevée de cet ordre, soit 218 habitants/km<sup>2</sup>. Ce fort niveau de peuplement, combiné aux modes de vie des populations, entraîne inévitablement une forte pression démographique sur le milieu naturel. Il résulte de cette situation la dégradation de l'environnement dont les effets sont déjà perceptibles aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

Excepté la Ville de Kigali qui a une densité de population de type urbain (1 924 habitants/km<sup>2</sup>), les autres provinces ont une concentration de moins de 550 habitants au km<sup>2</sup>. Cinq des onze provinces ont une densité physique située au dessus de la moyenne nationale ; vient en tête la Province de Ruhengeri qui compte 540 habitants au km<sup>2</sup>. La Province d'Umutara, nouvellement habitée et

<sup>3</sup> INED (2003), Population & Sociétés n° 392, Juillet-Août 2003.

dont 1 071 km<sup>2</sup> sont constitués du Parc de l'Akagera, a une densité de peuplement qui atteint à peine 100 habitants au km<sup>2</sup>. Elle est de 134 habitants au km<sup>2</sup> en excluant cette réserve.

Les Provinces de Cyangugu, Kibuye et Gisenyi auraient également une plus forte densité si on ne considérait pas leur territoire occupé par les eaux du lac Kivu en plus de la forêt de Nyungwe pour la Province de Cyangugu et les forêts de Gishwati ainsi que le Parc des Birunga pour Gisenyi.

### 3.2.2. Evolution des densités de la population des provinces de 1978 à 2002

La comparaison des données des trois recensements accuse des variations assez prononcées dues à la croissance de la population et aux réformes administratives intervenues à plusieurs reprises.

**Tableau 3.20 : Densités de la population des provinces entre 1978 et 2002**

Province/Ville <sup>4</sup>	1978	1991	2002
<b>Rwanda</b>	<b>191</b>	<b>283</b>	<b>321</b>
Ville de Kigali	224	2032	1 924
Kigali Ngari		304	287
Gitarama	277	389	406
Butare	329	416	386
Gikongoro	180	227	245
Cyangugu	181	279	320
Kibuye	197	276	268
Gisenyi	229	358	420
Ruhengeri	320	463	540
Byumba	110	164	415
Umutara	-	-	100
Kibungo	89	161	236

Selon le tableau ci-dessus, la densité globale du pays a sensiblement augmenté entre 1991 et 2002, mais cette augmentation est moins forte qu'au cours de la période intercensitaire 1978-1991. Ainsi, la densité est passée de 191 habitants/km<sup>2</sup> en 1978 à 283 habitants/km<sup>2</sup> entre 1978 et 1991 et à 321 habitants au km<sup>2</sup>, soit un renforcement de la concentration de 92 habitants au km<sup>2</sup> entre 1978 et 1991 et de 38 habitants au km<sup>2</sup> entre 1991 et 2002.

L'examen des différences provinciales (carte 3.1) montre que la période de 1978 à 1991 est caractérisée par une plus forte concentration de la population dans toutes les provinces alors que quelques cas font exception pour la période de 1991 à 2002. Bien que l'effectif de population de la Ville de Kigali ait augmenté sensiblement, sa densité a diminué de 108 habitants au km<sup>2</sup> car des espaces à

<sup>4</sup> Les légères différences observées dans les superficies des provinces entre 1978 et 2002 sont attribuables, d'une part aux méthodes cartographiques utilisées lors des trois recensements et, d'autre part aux changements intervenus entre-temps dans le découpage administratif du territoire.

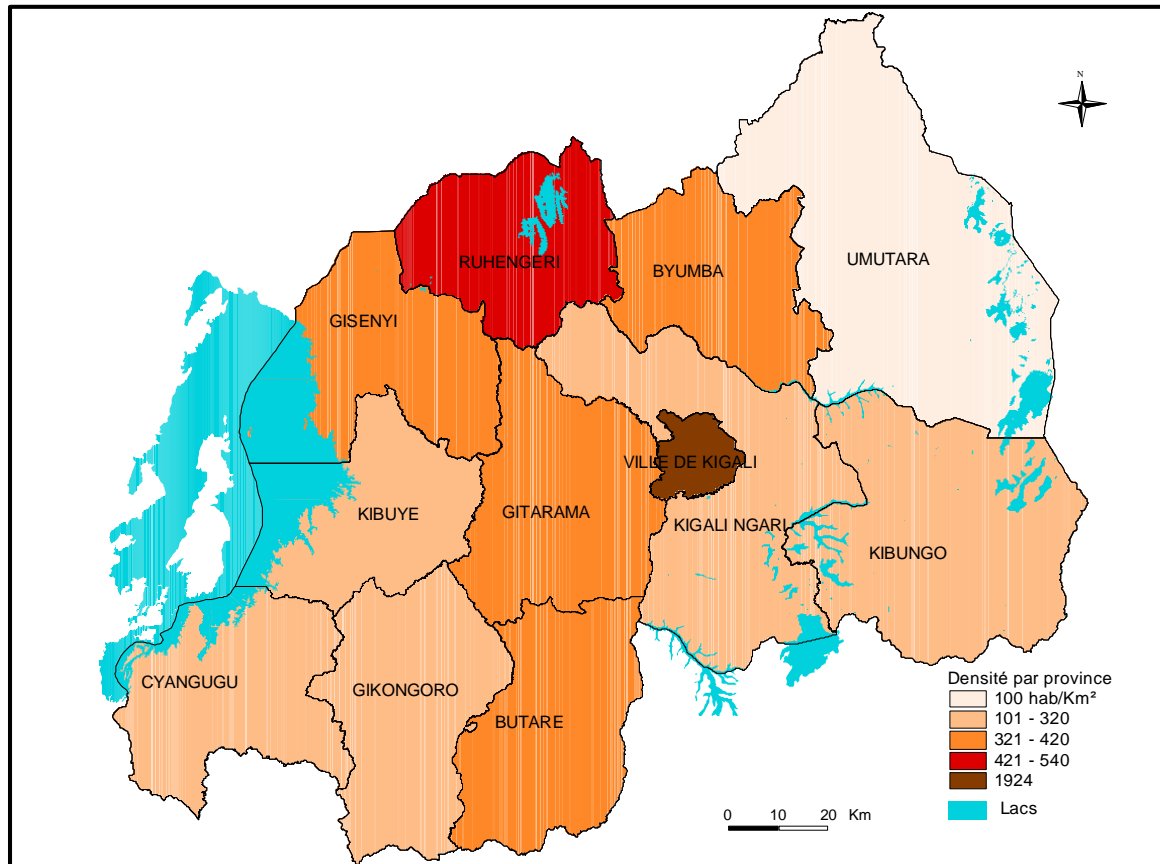
caractère rural hérités de Kigali Ngari ont augmenté sa superficie. Cette cession d'une partie de son territoire et de sa population a en même temps contribué à la décroissance de la densité de Kigali Ngari. Il est probable que ceci soit aussi l'effet des pertes humaines enregistrées lors du génocide de 1994 qui n'ont pas été complètement comblées par le rapatriement des populations réfugiées.

L'affaiblissement remarquable de la densité dans les Provinces de Butare et de Kibuye procède de cette même explication, ces deux provinces ayant été particulièrement touchées par cette tragédie.

Quant aux autres provinces, elles ont vu leurs densités augmenter au rythme de l'accroissement de leurs populations, même les Provinces de Byumba et de Kibungo qui ont cédé une partie de leur territoire et de leur population à la nouvelle Province d'Umutara.



Carte 3.2: Densité de la population par province/ville en 2002



### 3.2.3. Densités des populations urbaines et rurales

Afin de pouvoir contraster la concentration de la population dans les villes et dans le milieu rural, considérons les densités dans chacun de ces milieux, province par province.

**Tableau 3.21 : Densités de la population des provinces selon le milieu de résidence**

Province/Ville	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
<b>Rwanda</b>	<b>831</b>	<b>286</b>	<b>321</b>
Ville de Kigali	1 924	-	1 924
Kigali Ngari	502	278	287
Gitarama	693	376	406
Butare	621	355	386
Gikongoro	532	236	245
Cyangugu	1 001	298	320
Kibuye	165	288	268
Gisenyi	2 420	393	420
Ruhengeri	1 135	516	540
Byumba	850	395	415
Umutara	148	99	100
Kibungo	483	219	236

Comme on pouvait s'y attendre (tableau 3.21), la densité des populations urbaines est très élevée. Elle est de 831 habitants au km<sup>2</sup> pour l'ensemble du pays, avec cependant des écarts très prononcés entre les différents centres urbains. Ainsi, alors que la ville de Gisenyi dépasse 2 400 habitants au km<sup>2</sup>, Kigali, la Capitale, compte un peu plus de 1 900 habitants au km<sup>2</sup>. Deux autres provinces ont une densité de population urbaine supérieure à 1 000 habitants au km<sup>2</sup>; il s'agit des Provinces de Cyangugu et de Ruhengeri. Les autres provinces ont une densité urbaine inférieure à 1 000 habitants au km<sup>2</sup>, Umutara et Kibuye ayant même moins de 200 habitants au km<sup>2</sup> (148 et 165 respectivement).

En milieu rural, la densité reste quand même élevée dans l'ensemble (286 habitants/km<sup>2</sup>), mais avec de fortes variations entre les provinces. La Province de Ruhengeri (516 habitants/km<sup>2</sup>) est la plus densément peuplée, suivie de Byumba (395 habitants/km<sup>2</sup>) et Gisenyi (393 habitants/km<sup>2</sup>). La Province d'Umutara est la plus faiblement peuplée (99 habitants/km<sup>2</sup>).

### 3.2.4. Comparaison de la distribution de la population avec la distribution de la superficie par province

Cette comparaison fait ressortir une discordance entre les deux distributions, les provinces les plus étendues n'étant pas nécessairement les plus peuplées (tableau 3.22). C'est le cas des Provinces d'Umutara, de Kibungo et de Kigali Ngari qui s'étendent respectivement sur 17%, 12% et 11% du territoire alors qu'elles ne rassemblent que 5%, 9% et 10% de la population nationale. Autre exemple : la

Ville de Kigali à elle seule héberge 7% de la population sur 1% seulement du territoire. Au total, 48% de la population occupent 31% du territoire national.

**Tableau 3.22 : Répartition de la population et de la superficie par province (en%)**

Province/Ville	Population (%)	Superficie (%)
<b>Rwanda</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Ville de Kigali	7,4	1,2
Ruhengeri	11,0	6,6
Gisenyi	10,6	8,1
Byumba	8,7	6,7
Gitarama	10,5	8,5
Butare	8,9	7,4
Cyangugu	7,5	7,5
Kigali Ngari	9,7	11,0
Kibuye	5,8	6,9
Gikongoro	6,0	7,8
Kibungo	8,6	11,7
Umutara	5,2	16,7

### 3.3. Analyse de la distribution de la population par milieu de résidence

Dans le contexte de ce recensement, la population urbaine est celle qui vit à l'intérieur des limites des circonscriptions administratives urbaines reconnues par la loi. En plus de la Ville de Kigali, la Capitale du Rwanda, le pays est découpé en 11 provinces dont les chefs-lieux ont le statut de villes. Trois autres entités également ont le statut de villes : il s'agit des Villes de Nyanza en Province de Butare, Ruhango en Province de Gitarama et Rwamagana en Province de Kibungo. Ainsi, le Rwanda compte quinze villes.

L'étude de la distribution de la population des provinces selon le milieu de résidence permet notamment d'évaluer le degré d'urbanisation du pays et de classer les centres urbains selon leur importance démographique.

Il est vrai que le nouveau découpage administratif des circonscriptions urbaines englobe des espaces à caractéristiques typiquement rurales. Il traduit certainement la volonté politique de donner un espace suffisant de développement aux centres à vocation urbaine dans le souci d'assurer au pays une urbanisation aussi harmonieuse que soigneusement planifiée et coordonnée.

#### 3.3.1. Evaluation du degré d'urbanisation et son évolution

Le degré d'urbanisation du pays est apprécié grâce aux données des circonscriptions urbaines telles que définies par la loi n° 47/2000 du 19/12/2000 et adoptées lors du recensement.

### a) Situation globale et disparités provinciales

Le degré d'urbanisation est exprimé en termes de proportions de la population urbaine considérée (en pourcentage) par rapport à la population totale de la province. Avec un taux global de 17 % incluant la population des zones rurales récemment incorporées et considérant que la ville de Kigali à elle seule compte 44% de la population urbaine, le Rwanda est faiblement urbanisé. Au total, la population urbaine totalise 1 372 604 personnes, dont 603 049 pour la seule Ville de Kigali (44%).

**Tableau 3.23 : Répartition de la population par province selon le milieu de résidence**

Province/Ville	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble	Taux d'urbanisation (%)
<b>Rwanda</b>	<b>1 372 604</b>	<b>6 755 949</b>	<b>8 128 553</b>	<b>16,9</b>
Ville de Kigali	603 049	-	603 049	<b>100,0</b>
Kigali Ngari	51 693	737 637	789 330	<b>6,5</b>
Gitarama	137 995	718 493	856 488	<b>16,1</b>
Butare	137 334	588 580	725 914	<b>18,9</b>
Gikongoro	32 427	457 302	489 729	<b>6,6</b>
Cyangugu	59 070	548 425	607 495	<b>9,7</b>
Kibuye	46 640	422 376	469 016	<b>9,9</b>
Gisenyi	67 766	796 611	864 377	<b>7,8</b>
Ruhengeri	71 511	819 987	891 498	<b>8,0</b>
Byumba	66 268	641 518	707 786	<b>9,4</b>
Umutara	8 437	413 186	421 623	<b>2,0</b>
Kibungo	90 414	611 834	702 248	<b>12,9</b>

Concernant l'urbanisation des provinces, seules les trois provinces disposant de deux villes ont un taux d'urbanisation supérieur à 10%. Il s'agit de : Butare (19%), Gitarama (16%) et Kibungo (13%). Les provinces les moins urbanisées sont Umutara (2%), Gikongoro (7%) et Kigali Ngari (7%).

On note par ailleurs des disparités non négligeables entre les différentes provinces en ce qui concerne la taille des villes en termes de population. A l'exception de la Ville de Kigali qui compte 603 049 habitants, seules les Provinces de Gitarama et Butare ont une population urbaine de plus de 100 000 habitants tandis que dans les autres provinces, la population citadine reste inférieure à 100 000 habitants. Il importe de signaler que la Province d'Umutara est de loin la moins urbanisée avec seulement 8 437 citadins.

### b) Croissance urbaine

Les données des trois recensements, telles que reprises dans le tableau 3.24, permettent de dégager l'évolution de la population urbaine de 1978 à 2002 en comparant les taux de croissance annuelle calculés pour chaque période intercensitaire.

**Tableau 3.24 : Evolution de la population urbaine de 1978 à 2002**

Province/Ville	1978	1991	2002	Taux de croissance	
				1978-1991	1991-2002
<b>Rwanda</b>	<b>222 727</b>	<b>391194</b>	<b>1 372 604</b>	<b>4,4</b>	<b>12,1</b>
Ville de Kigali	115 990	235 664	603 049	5,6	8,9
Kigali Ngari	-	-	51 693	-	-
Gitarama	8 531	17 490	137 995	5,7	20,7
Butare	33 752	38 442	137 334	1,0	12,3
Gikongoro	5 637	8 506	32 427	3,2	12,9
Cyangugu	7 201	9 693	59 070	2,3	17,9
Kibuye	3 045	4 393	46 640	2,9	24,0
Gisenyi	12 655	22 156	67 766	4,4	10,7
Ruhengeri	18 942	29 286	71 511	3,4	8,5
Byumba	7 702	11 947	66 268	3,4	16,9
Umutara	-	-	8 437	-	-
Kibungo	9 272	13 617	90 414	3,0	18,8

Comparativement au recensement de 1991, la population urbaine du Rwanda en 2002 est passée de 391 194 habitants à 1 372 604 habitants, soit un accroissement annuel moyen de l'ordre de 12% pour cette période de 11 ans. La croissance urbaine au cours de cette période a été trois fois plus rapide qu'au cours de la période 1978-1991 (4,4%). Cette croissance différentielle entre les deux périodes est imputable à la récente réforme administrative et au découpage du territoire qui s'en est suivi, à l'auto-installation préférentielle des rapatriés dans les villes et de l'exode rural lié non seulement à la recherche de l'emploi et de la scolarisation, mais aussi au besoin de sécurité pendant les années troublées de la décennie écoulée.

On note par ailleurs que l'accroissement des villes s'est fait à des rythmes différents selon les provinces. De 1978 à 1991, le taux de croissance de l'ensemble du pays est de 4,4%. Il est plus élevé dans la Province de Gitarama (5,7%) et dans la Ville de Kigali (5,6%). Le taux le plus bas s'observe dans la Province de Butare (1%).

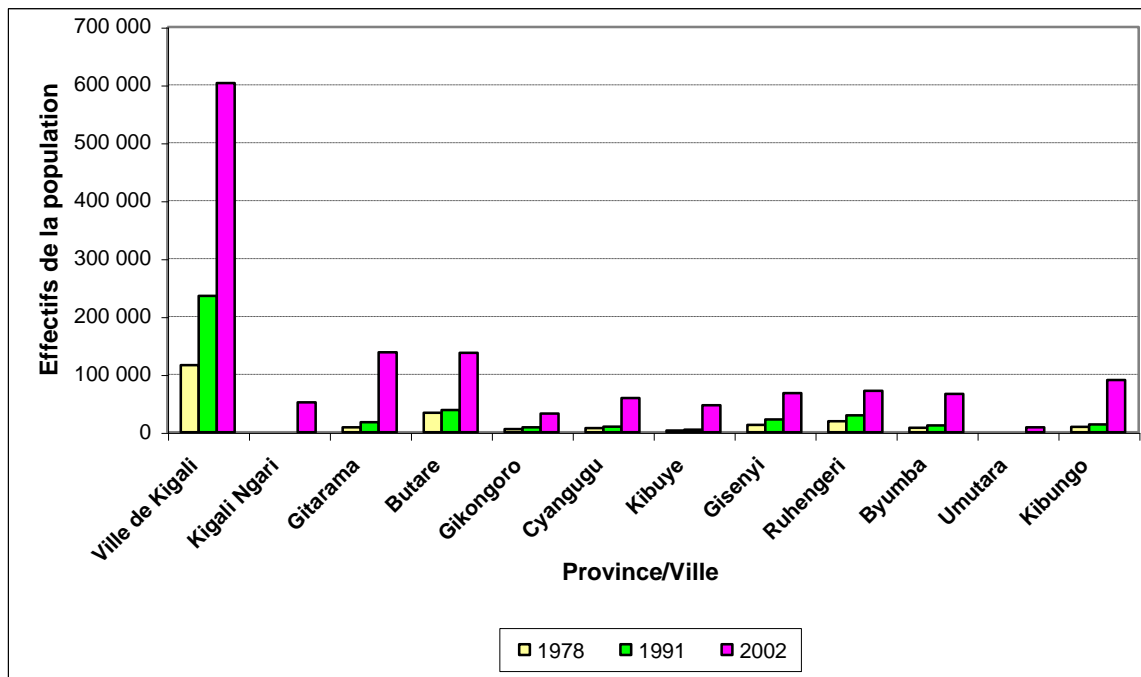
Entre 1991 et 2002, la Province de Gitarama (20,7%) a cédé sa place à la Province de Kibuye (24%) pour se classer au second rang pour son rythme de croissance urbaine. Le cas de la croissance de Kibuye ne correspond pas nécessairement à une réalité de son dynamisme urbain mais plutôt au découpage administratif dont question ci-dessus, qui a permis à cette ville de s'étendre sur un espace rural particulièrement important. Les Provinces de Kibungo, Cyangugu, Byumba, Gikongoro et Butare ont un taux de croissance qui se situe au-dessus du rythme annuel moyen du pays (12%). Quant aux Provinces de Ruhengeri, Gisenyi et la Ville de Kigali, elles se situent en dessous de cette moyenne nationale.

Une mention particulière doit être faite à propos de la Ville de Kigali qui vient en avant-dernière position pour sa croissance entre 1991 et 2002. L'on sait que cette ville a bénéficié de l'apport partiel ou total de populations rurales d'au moins 4 communes environnantes de Kigali Ngari. L'on sait également que cette ville a accueilli beaucoup de populations rapatriées après 1994. L'on sait enfin qu'un

exode rural au profit de la Ville de Kigali s'est opéré massivement de presque toutes les autres provinces durant la période considérée. La relative faiblesse de son rythme de croissance démographique entre 1991 et 2002 ne peut donc être recherchée que dans les effets de la guerre et du génocide des années 1990 qui ont particulièrement frappé la capitale du pays.

Le graphique ci-après illustre l'évolution de la population urbaine entre 1978 et 2002.

**Figure 3.4 : Evolution de la population urbaine par Province/Ville de 1978 à 2002**



### 3.3.2. Répartition spatiale des villes

Dans le tableau 3.25, les proportions font état de l'importance démographique de chaque ville.

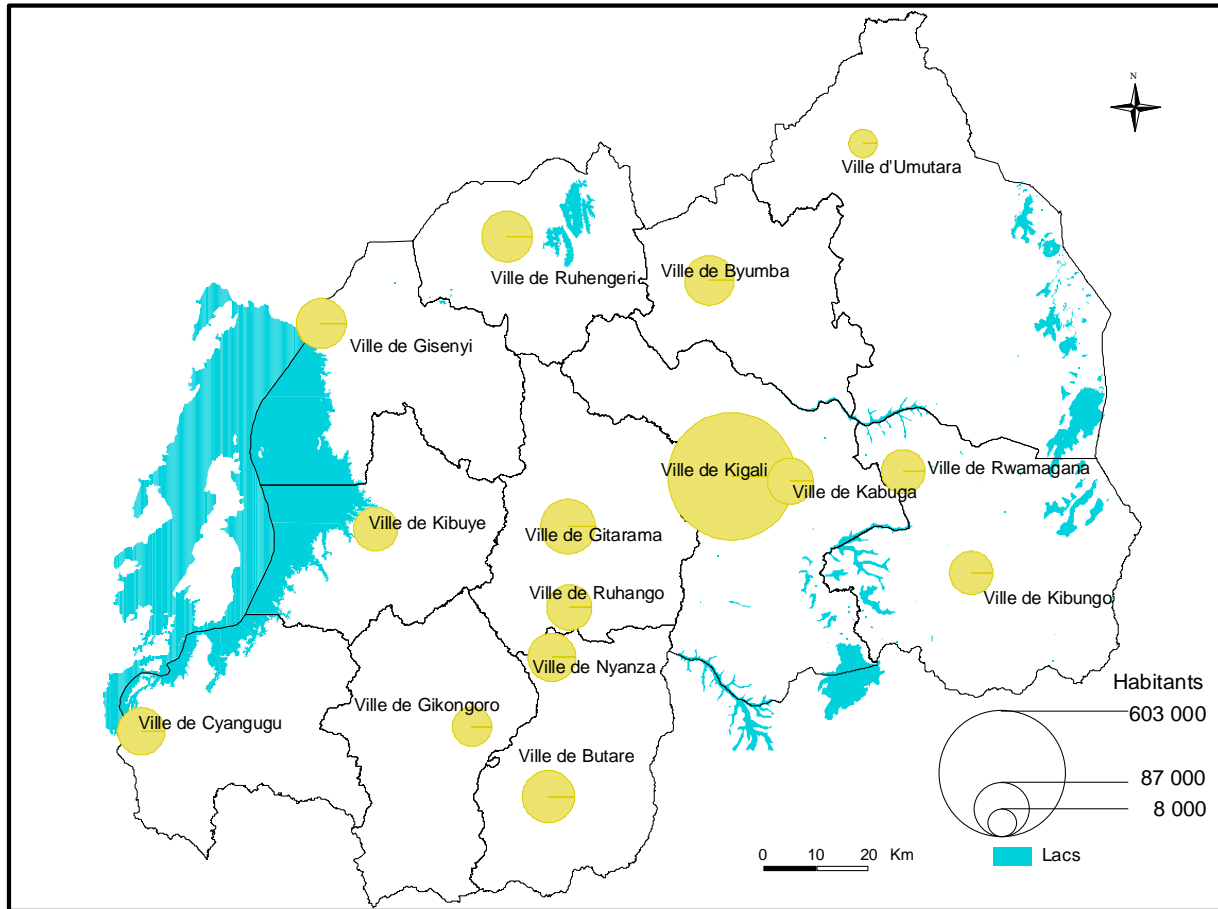
**Tableau 3.25 : Proportions de la population des villes de chaque province par rapport à la population urbaine totale et taux d'accroissement annuel moyen de la population de chaque ville entre 1991 et 2002**

Province/Ville	Ville	Effectif en 2002	Proportions (%)	Accroissement 1991-2002
		<b>Rwanda</b>	<b>1 372 604</b>	<b>100</b>
Ville de Kigali	Ville de Kigali	603 049	43,9	8,9
Kigali Ngari	Ville de Kabuga	51 693	3,8	-
Gitarama	Ville de Gitarama	87 065	6,3	15,7
	Ville de Ruhango	50 930	3,7	-
Butare	Ville de Butare	77 217	5,6	9,2
	Ville de Nyanza	60 117	4,4	18,6
Gikongoro	Ville de Gikongoro	32 427	2,4	12,9
Cyangugu	Ville de Cyangugu	59 070	4,3	17,9
Kibuye	Ville de Kibuye	46 640	3,4	24
Gisenyi	Ville de Gisenyi	67 766	4,9	10,7
Ruhengeri	Ville de Ruhengeri	71 511	5,2	8,5
Byumba	Ville de Byumba	66 268	4,8	16,9
Umutara	Ville d'Umutara	8 437	0,6	-
Kibungo	Ville de Kibungo	44 216	3,2	18,1
	Ville de Rwamagana	46 198	3,4	19,5

La Ville de Kigali accueille 44% de la population urbaine totale du Rwanda. Les 56% restants sont répartis entre 14 autres villes avec des proportions individuelles, inférieures à 7%. En ordre d'importance, la Ville de Gitarama vient en tête (6,3%) suivie de la Ville de Butare (5,6%) qui représentait 10% en 1978 et 7,5% en 1991. En réalité, la Ville de Butare aurait eu un poids plus important si l'opération de recensement ne s'était pas déroulée en période de vacances scolaires et universitaires.

La carte 3.2 ci-après permet de visualiser la distribution géographique des villes sur l'ensemble du territoire et suivant leur taille.

Carte 3.3 : Répartition des villes du Rwanda selon leur importance démographique





Comme on le voit, les villes du Rwanda sont réparties équitablement sur le territoire national mais, elles n'ont pas le même poids démographique.

## **Conclusion**

Le chapitre sur la répartition spatiale de la population a montré que les provinces sont inégalement peuplées. La Province de Ruhengeri (891 498 habitants) est la plus peuplée, suivie de Gisenyi (864 337 habitants) et Gitarama (856 488 habitants). Les moins peuplées sont Umutara (421 623 habitants), Kibuye (469 016 habitants) et Gikongoro (489 729 habitants).

En ce qui concerne les districts, il a été constaté également que le peuplement n'est pas uniforme. Les districts les plus peuplés sont Rusumo (148 427 habitants), suivi de Impala (129 133 habitants) et Mutura (122 934 habitants) tandis que la ville d'Umutara (8 437 habitants), Kabare (29 974 habitants) et Bugaragara (31 723 habitants) sont les moins peuplés du pays.

On a noté que la croissance de la population du Rwanda a connu un ralentissement pendant la décennie 1990. Le taux d'accroissement annuel moyen est passé de 3,1% pour la période 1978-1991 à 1,2% pour la période intercensitaire 1991-2002. Cette situation est la conséquence des événements qui ont frappé le pays, particulièrement en 1994.

Bien qu'il y ait de grands écarts de peuplement entre provinces, le territoire rwandais est, dans son ensemble soumis à une forte concentration de la population qui se mesure à sa densité de 321 habitants/Km<sup>2</sup>.

Depuis 1991, la Province de Ruhengeri reste la plus dense du pays, suivie de Gisenyi et Byumba. Alors que ses limites n'ont pas été modifiées, la Province de Butare a vu sa densité passer de 416 habitants/km<sup>2</sup> en 1991 à 388 habitants/km<sup>2</sup> en 2002. Il en est de même pour la densité de la Province de Kibuye qui a légèrement baissé, passant de 276 habitants/km<sup>2</sup> en 1991 à 268 habitants/km<sup>2</sup> en 2002. On peut penser que cette baisse est due aux effets du génocide de 1994 qui a été particulièrement atroce dans ces 2 provinces. Il convient également de noter l'allure de l'évolution de la densité : elle est passée de 191/Km<sup>2</sup> en 1978 à 283 en 1991 et à 321 habitants en 2002.

La concentration est plus forte dans le milieu urbain où la densité peut atteindre 2 420 et 1 924 habitants au Km<sup>2</sup> pour les villes les plus habitées, soit respectivement la ville de Gisenyi et la ville de Kigali. Quant au milieu rural, il a en moyenne une densité de peuplement de 286 habitants/Km<sup>2</sup> mais les variations peuvent aller de 99 (Umutara) à 516 habitants /Km<sup>2</sup> (Ruhengeri).

Le niveau d'urbanisation du Rwanda est encore faible. Il a été évalué à 16,9% pour l'ensemble du pays (100% pour la Ville de Kigali) avec trois provinces dont le niveau d'urbanisation est au-delà de 10%. Il s'agit des Provinces de Butare, Gitarama et Kibungo, provinces qui comptent chacune deux villes.

Se référant aux trois recensements successifs, le taux de croissance urbaine est trois fois plus important entre 1991 et 2002 qu'entre 1978 et 1991, puisqu'il est passé de 4,4% à 12,1% par an en moyenne d'une période à l'autre. Particulièrement, les Provinces de Kibuye et Gitarama accusent des taux de croissance dépassant 20% par an pour la dernière période.

La distribution des villes sur tout le territoire est équitable mais leurs poids démographiques respectifs restent contrastés, Kigali, la capitale, se détachant de toutes les autres avec une population représentant 44% de l'ensemble des citoyens.

## **Chapitre 4. STRUCTURE DE LA POPULATION PAR SEXE ET PAR AGE**

### **Introduction**

L'analyse de la structure de la population par sexe et par âge vise à dégager le poids respectif de chaque sexe et de chaque âge ou groupe d'âges par rapport à la population totale. La structure par sexe et par âge tire son importance du fait qu'elle renseigne indirectement sur les besoins et les problèmes potentiels associés aux différentes catégories de populations définies en fonction de l'âge et du sexe. Ces informations sont d'une grande utilité pour l'élaboration des politiques et des programmes de développement.

Les données qui permettent cette analyse ont été obtenues à partir des réponses aux questions du recensement sur l'âge et le sexe de la personne recensée. Si le sexe est une variable sans ambiguïté, ce n'est pas le cas pour l'âge surtout quand on est en présence d'une population ayant une proportion importante d'illettrés. C'est pour cette raison qu'une question sur la date de naissance a été posée et une autre sur l'âge au dernier anniversaire à toute personne ignorant la date et le mois de sa naissance. Bien plus, en cas de doute, l'agent recenseur se servait du calendrier historique du Rwanda pour déterminer l'âge de la personne recensée. Néanmoins, bien que les données se soient révélées être de bonne qualité (méthodologie), il n'est pas exclu que les informations reçues soient entachées de quelques erreurs de déclaration de la part de la population ou d'estimation de l'âge de la part des agents recenseurs.

Les points suivants seront abordés dans ce chapitre : la population selon les grands groupes d'âges (classiques et opérationnels), l'étude de la pyramide des âges et l'analyse du rapport de masculinité.

### **4.1. Population selon les grands groupes d'âges classiques**

La répartition de la population par groupe d'âges classiques consiste à distinguer la population potentiellement active de la population supposée inactive. La population d'âges actifs est celle âgée de 15 à 64 ans tandis que la population d'âges inactifs est constituée des enfants de moins de 15 ans et la population d'un âge avancé, celle de 65 ans et plus (tableau A.2, en annexe).

Cette analyse permet d'évaluer d'une part, la jeunesse et le vieillissement de la population et, d'autre part, le rapport de dépendance démographique. Ce rapport montre le poids des inactifs sur les actifs globalement, de la même façon qu'il distingue la part des « jeunes » et des « vieux » dans cette charge.

**Tableau 4.1 : Proportions (en%) de la population par grands groupes d'âges classiques selon le milieu de résidence et le sexe**

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Rwanda</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
0-14	33,9	39,4	36,5	47,9	42,9	45,2	45,2	42,4	<b>43,8</b>
15-64	64,2	58,0	61,3	49,4	53,8	51,7	52,2	54,4	<b>53,3</b>
65 et plus	1,8	2,6	2,2	2,8	3,3	3,0	2,6	3,2	<b>2,9</b>

Selon le tableau 4.1, la population du Rwanda est fort jeune dans l'ensemble avec une proportion de 44% d'enfants de moins de 15 ans. Toutefois, on note des écarts entre d'une part le milieu urbain et le milieu rural et, d'autre part, entre le sexe masculin et le sexe féminin. En ville, la proportion de jeunes est moins élevée (37%) qu'en milieu rural (45%). Par ailleurs, la proportion d'individus de moins de 15 ans est moins élevée parmi les hommes (34%) que parmi les femmes (39%) en milieu urbain ; l'inverse est constaté dans le milieu rural avec 48% contre 43%. Cette jeunesse de la population est essentiellement le résultat d'une forte fécondité (6 enfants par femme en moyenne).

La population potentiellement active (15 à 64 ans), est majoritaire pour chaque sexe et pour chaque milieu de résidence. Elle représente globalement 53%, mais en ville, cette proportion atteint 61% contre 52% en milieu rural. Contrairement aux écarts observés pour les moins de 15 ans, les hommes potentiellement actifs sont proportionnellement plus nombreux que les femmes en milieu urbain, du fait sans doute de la migration différentielle vers les villes qui touche majoritairement les hommes. Le poids particulièrement élevé de ce groupe d'âges est significatif de l'importance des problèmes d'emploi auxquels le pays fait face.

La proportion des personnes âgées est encore faible, elle tourne autour de 3%, ce qui témoigne d'une forte mortalité aux âges avancés. Comme on peut le prévoir, le poids de ce groupe est plus important en milieu rural qu'en milieu urbain avec un écart plus marqué entre les deux sexes en milieu urbain.

**Tableau 4.2 : Rapport de dépendance par milieu de résidence et par sexe**

Milieu de résidence/Sexe	Rapport de dépendance (Rd)		
	Rd global	Rd des jeunes	Rd des vieux
<b>Rwanda</b>	<b>87,4</b>	<b>82,0</b>	<b>5,4</b>
Masculin	91,8	86,8	5,0
Féminin	83,7	77,9	5,8
<b>Urbain</b>	<b>63,1</b>	<b>59,5</b>	<b>3,6</b>
Masculin	55,7	52,8	2,9
Féminin	72,3	67,8	4,5
<b>Rural</b>	<b>93,3</b>	<b>87,4</b>	<b>5,9</b>
Masculin	102,6	97,0	5,6
Féminin	85,9	79,8	6,1

Le rapport de dépendance démographique global qui se dégage du tableau 4.2 ci-dessus est de 87,4% pour l'ensemble du pays dont 82% pour les jeunes et 5,4% pour les vieux. Ceci signifie que dans l'ensemble du pays, 100 personnes actives ont la charge de 87 personnes inactives dont 82 jeunes et 5 vieux.

La comparaison des deux milieux de résidence montre que ce rapport est moins élevé en milieu urbain (63%) qu'en milieu rural (93%) et surtout pour le sexe masculin (56% contre 103%). Cela dénote qu'en milieu rural les personnes actives supportent proportionnellement plus de personnes inactives que dans les villes.

**Tableau 4.3. Evolution des proportions des grands groupes d'âges de 1991 à 2002**

Groupe d'âges	1991			2002		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-14	48,2	46,9	<b>47,5</b>	45,2	42,4	<b>43,8</b>
15-64	48,7	49,8	<b>49,3</b>	52,2	54,4	<b>53,3</b>
65 et plus	3,0	3,3	<b>3,2</b>	2,6	3,2	<b>2,9</b>

L'examen de l'évolution de la structure par grands groupes d'âges (tableau 4.3) révèle une amélioration de l'importance relative de la population adulte active. En effet, la proportion des moins de 15 ans a diminué, passant de 47,5% en 1991 à 43,8% en 2002 tandis que celle des personnes âgées de 15 à 64 ans a augmenté, en passant de 49,3% en 1991 à 53,3% en 2002. Le poids des personnes âgées de 65 ans et plus a peu varié entre ces deux dates.

#### **4.2. Population selon les grands groupes d'âges opérationnels**

Les effectifs de la population répartie selon les grands groupes d'âges opérationnels sont repris au tableau A.3, en annexe.

**Tableau 4.4 : Proportions (en %) de la population par grands groupes d'âges opérationnels selon le milieu de résidence et le sexe**

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
< 1	3,2	3,6	3,4	4,4	3,9	4,1	4,2	3,8	<b>4,0</b>
< 5	13,4	15,0	14,1	17,7	15,8	16,7	16,9	15,7	<b>16,2</b>
< 6	15,8	17,8	16,7	21,1	18,8	19,9	20,1	18,7	<b>19,4</b>
< 18	41,0	48,2	44,4	56,6	50,8	53,5	53,7	50,4	<b>52,0</b>
12-18	16,0	19,7	17,7	20,6	18,7	19,6	19,8	18,8	<b>19,3</b>
15-49 (Femmes)	-	53,3	-	-	47,8	-	-	48,6	-
6-14	18,2	21,6	19,8	26,7	24,1	25,3	25,1	23,7	<b>24,4</b>
7-13	13,6	16,0	14,7	20,2	18,2	19,1	18,9	17,9	<b>18,4</b>
15-24	25,8	27,0	26,4	22,9	22,4	22,6	23,4	23,1	<b>23,2</b>
18 et plus	59,0	51,8	55,6	43,4	49,2	46,5	46,3	49,6	<b>48,0</b>

Les groupes d'âges opérationnels sont définis en tenant compte des besoins spécifiques de la population sur le plan économique, social et politique, besoins liés à l'âge. On retient généralement les catégories suivantes :

- la population des nouveau-nés : moins d'un an ;
- les enfants d'âge vaccinal : moins de 5 ans ;
- la population préscolaire : moins de 6 ans ;
- la population des enfants : moins de 18 ans ;
- la population des adolescents : de 12 à 18 ans ;
- les femmes en âge de procréation : de 15 à 49 ans ;
- la population d'âge scolaire (Unesco) : de 6 à 14 ans ;
- la population d'âge scolaire (au Rwanda) : de 7 à 13 ans ;
- la population des jeunes : de 15 à 24 ans ;
- la population électorale : 18 ans et plus.

La population des nouveau-nés représente 4% de la population totale, reflétant ainsi le niveau élevé de fécondité.

Les enfants de moins de 5 ans ont un poids relativement élevé qui tourne autour de 16% de la population totale avec de légères variations entre le milieu urbain et le milieu rural. L'importance numérique de ce groupe montre l'ampleur des besoins en matière de santé des enfants spécifiquement en matière de vaccination.

La population d'âge préscolaire qui correspond à l'effectif des enfants âgés de moins de 6 ans représente près d'un cinquième de la population totale (19,4%). Son poids numérique élevé dénote l'importance de la demande sociale d'éducation de la petite enfance (écoles maternelles, crèches) et en appelle à des efforts particuliers de l'Etat et des partenaires en développement pour satisfaire cette demande.

La population des enfants définie par l'Unicef comme « l'ensemble des individus âgés de moins de 18 ans » représente plus de la moitié de la population, soit 4 223 526 individus ou 52% de l'ensemble, avec cependant un poids plus élevé en milieu rural (53%) qu'en milieu urbain (44%) et une proportion plus élevée chez les garçons (54%) que chez les filles (50%). Son importance numérique est révélatrice de l'ampleur des problèmes de prise en charge et d'encadrement social des enfants, compte tenu à la fois des contraintes budgétaires de l'Etat et les difficultés économiques et sociales des ménages. Cette situation est, du reste, aggravée par la présence d'un nombre élevé d'orphelins.

Les adolescents représentent près d'un cinquième de la population totale (19,3%, soit 1 567 649 individus) avec un léger écart entre le milieu urbain (18%) et le milieu rural (20%). Leur nombre élevé implique une forte demande en matière de santé de la reproduction. Ceci, est d'autant plus vrai que d'après l'EDSR-2000<sup>5</sup>, une proportion non négligeable d'adolescentes (7%) a déjà commencé sa vie féconde entre 15 et 19 ans et que l'utilisation des méthodes contraceptives est presque inexistante dans ce groupe (0,8%).

Avec près de 49% de la population féminine totale (2 067 022 personnes), les femmes en âge de procréer constituent aussi un groupe particulièrement important dans la population du Rwanda. Elles sont plus représentées en milieu urbain (53%) qu'en milieu rural (48%). Au regard de leur poids, de leur effectif et des niveaux élevés de la fécondité et de la mortalité maternelle, il apparaît urgent de renforcer les programmes actuels de santé de la reproduction.

La population d'âge scolaire qui couvre la tranche d'âges 7-13 ans (légalisation rwandaise pour ce qui est du cycle primaire) représente environ 16% de la population totale, ce qui correspond à un effectif de 1 274 836 personnes. Un des effets immédiats de cette structure est la demande scolaire élevée qui se traduit entre autres par une forte pression sur les salles de classe disponibles (en moyenne 55 élèves par classe au lieu de 40 qui est le ratio normal) et le système de double vacation. La situation est plus grave en milieu rural où la proportion est de 16% qu'en milieu urbain (12,5%).

La population âgée de 6 à 14 ans qui est définie par l'Unesco comme la population scolaire représente dans l'ensemble 24,4% de la population globale avec plus d'hommes (25,1%) que de femmes (23,7%). Sa proportion est plus importante en milieu rural (25,3%) qu'en milieu urbain (19,8%).

La population des jeunes, de 15 à 24 ans, se chiffre à 1 889 520 personnes ; elle représente près d'un quart (23,2%) de la population globale. Son importance démographique mérite une attention particulière en ce qui concerne les besoins de formation et d'emploi. Sur le plan national, cette jeunesse est plus représentée en milieu urbain (26,4%) qu'en milieu rural (22,6%). Selon le sexe, un écart se dégage seulement en milieu urbain où la proportion des femmes est légèrement plus élevée, 27% que celles des hommes (25,8%).

---

<sup>5</sup> ONAPO (2000), Enquête Démographique et de Santé 2000 (EDSR-II), Kigali, Septembre 2001, p.64.

La connaissance de la population en âge de voter (18 ans et plus), a son importance dans la mise en œuvre du processus de démocratisation. Sa proportion s'élève à 48% de l'ensemble, mais son poids est plus élevé en milieu urbain (56%) qu'en milieu rural (46%) et plus élevé parmi les femmes (50%) que parmi les hommes (46%) ; comme on le voit, l'électorat rwandais est donc composé majoritairement de femmes. La différence entre les deux sexes est facilement remarquable tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Par rapport à 1991, la proportion de la population en âge de voter a légèrement augmenté ; elle était de 46% à cette date (45% pour les hommes et 47% pour les femmes) contre 48% en 2002.

### 4.3. Structure par groupe d'âges quinquennaux et pyramide des âges

#### 4.3.1. Structure par groupe d'âges quinquennaux

Tableau 4.5 : Population par groupe d'âges quinquennaux selon le sexe

Groupe d'âges	Sexe			Proportions			Rapports de masculinité
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
<b>Rwanda</b>	<b>3 879 448</b>	<b>4 249 105</b>	<b>8 128 553</b>	<b>47,7</b>	<b>52,3</b>	<b>100,0</b>	<b>91,3</b>
00-04	655 090	665 141	1 320 231	8,1	8,2	16,2	98,5
05-09	563 351	577 688	1 141 039	6,9	7,1	14,0	97,5
10-14	536 876	558 349	1 095 225	6,6	6,9	13,5	96,2
15-19	526 563	552 276	1 078 839	6,5	6,8	13,3	95,3
20-24	382 561	428 120	810 681	4,7	5,3	10,0	89,4
25-29	253 180	302 329	555 509	3,1	3,7	6,8	83,7
30-34	208 742	239 697	448 439	2,6	2,9	5,5	87,1
35-39	177 816	204 820	382 636	2,2	2,5	4,7	86,8
40-44	168 934	194 133	363 067	2,1	2,4	4,5	87,0
45-49	122 615	145 647	268 262	1,5	1,8	3,3	84,2
50-54	86 925	106 457	193 382	1,1	1,3	2,4	81,7
55-59	50 480	73 388	123 868	0,6	0,9	1,5	68,8
60-64	45 221	66 588	111 809	0,6	0,8	1,4	67,9
65-69	35 178	49 750	84 928	0,4	0,6	1,0	70,7
70-74	30 970	40 050	71 020	0,4	0,5	0,9	77,3
75-79	16 255	21 734	37 989	0,2	0,3	0,5	74,8
80-84	12 081	14 707	26 788	0,1	0,2	0,3	82,1
85 et +	6 610	8 231	14 841	0,1	0,1	0,2	80,3

Le tableau 4.5 confirme la forte jeunesse de la population du Rwanda, car 67% de la population est âgée de moins de 25 ans dont 44% ont moins de 15 ans, 30% n'atteignent pas encore 10 ans alors que les personnes âgées de plus de 65 ans ne représentent que 3% de la population.



#### 4.3.2. Pyramide par années d'âge

La pyramide des âges est une représentation graphique de la structure par âge et par sexe d'une population à un moment donné. Nous pouvons considérer la pyramide par années d'âge et la pyramide par groupes d'âges. L'on examinera la première au niveau national seulement, tandis que la deuxième sera étudiée aussi bien au niveau national que par province.

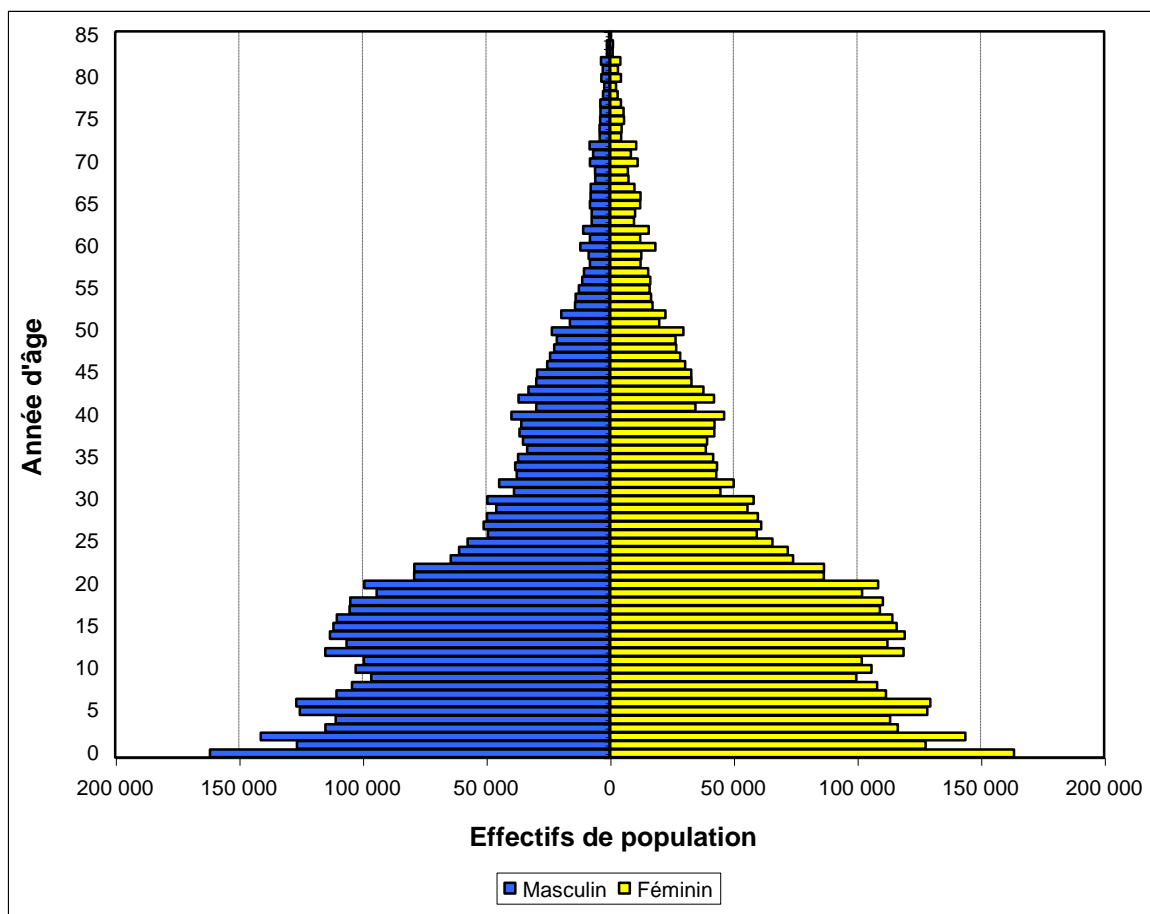
La pyramide par âges individuels (figure 4.1) présente les principales caractéristiques suivantes : une base très large, de nombreuses irrégularités ou perturbations entre 1 et 20 ans, un rétrécissement rapide au-delà de 45 ans. La base élargie de la pyramide dénote une fécondité élevée de la population.

On observe, à un an, un déficit important des effectifs qui serait imputable à une probable surmortalité des enfants d'un an révolu liée aux mauvaises conditions de sevrage et à la malnutrition. Mais il pourrait aussi s'agir d'un report des effectifs vers les âges encadrants par suite des erreurs de détermination de l'âge exact des enfants par les parents, le dénombrement s'étant déroulé au mois d'août. Le déficit constaté à 3 et 4 ans s'expliquerait aussi par une surmortalité juvénile.

Quant au creux entre 6 et 12 ans, il coïncide avec la période 1990-1996 caractérisée par la guerre, les massacres, le génocide, l'exil et le retour massif de la population réfugiée. L'explication probable serait : (i) une baisse de la fécondité suite à la séparation des couples, (ii) une surmortalité infantile et juvénile par manque d'accès aux soins, (iii) un retour massif des personnes de 5 ans et plus gonflant ainsi les tranches d'âges de 12 ans et plus en 2002 et (iv) une reprise de la procréation suite à la reconstitution des familles, au remariage et à la formation de nouvelles unions.

Le déficit relatif des effectifs pour les deux sexes, entre 25 et 45 ans, proviendrait des effets du génocide. Le rétrécissement de la pyramide aux âges de 45 ans et plus serait dû à la surmortalité aux âges adultes liée probablement aux événements de 1994 mais aussi aux conditions sanitaires générales du pays.

Figure 4.1 : Pyramide des âges individuels de la population totale

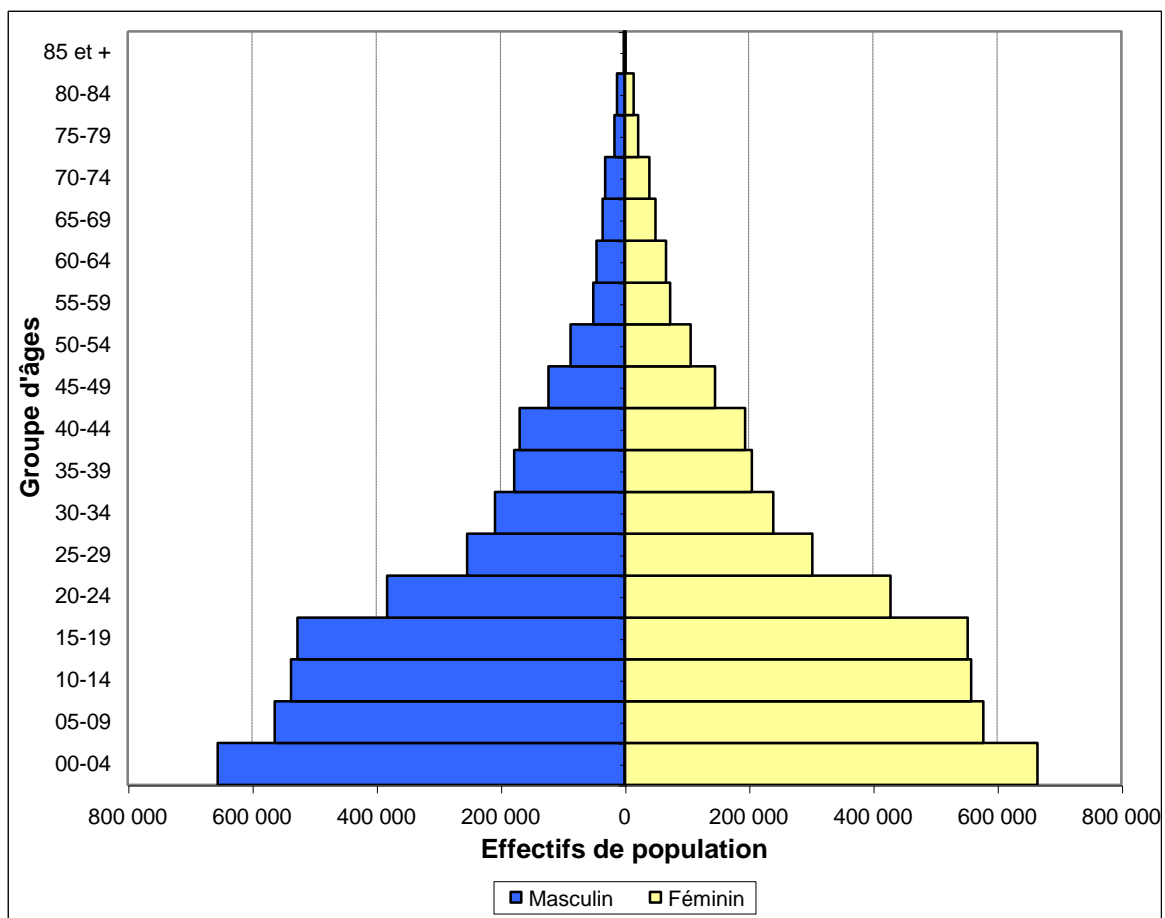


#### 4.3.3. Pyramide par groupes d'âges quinquennaux

##### a) Population totale

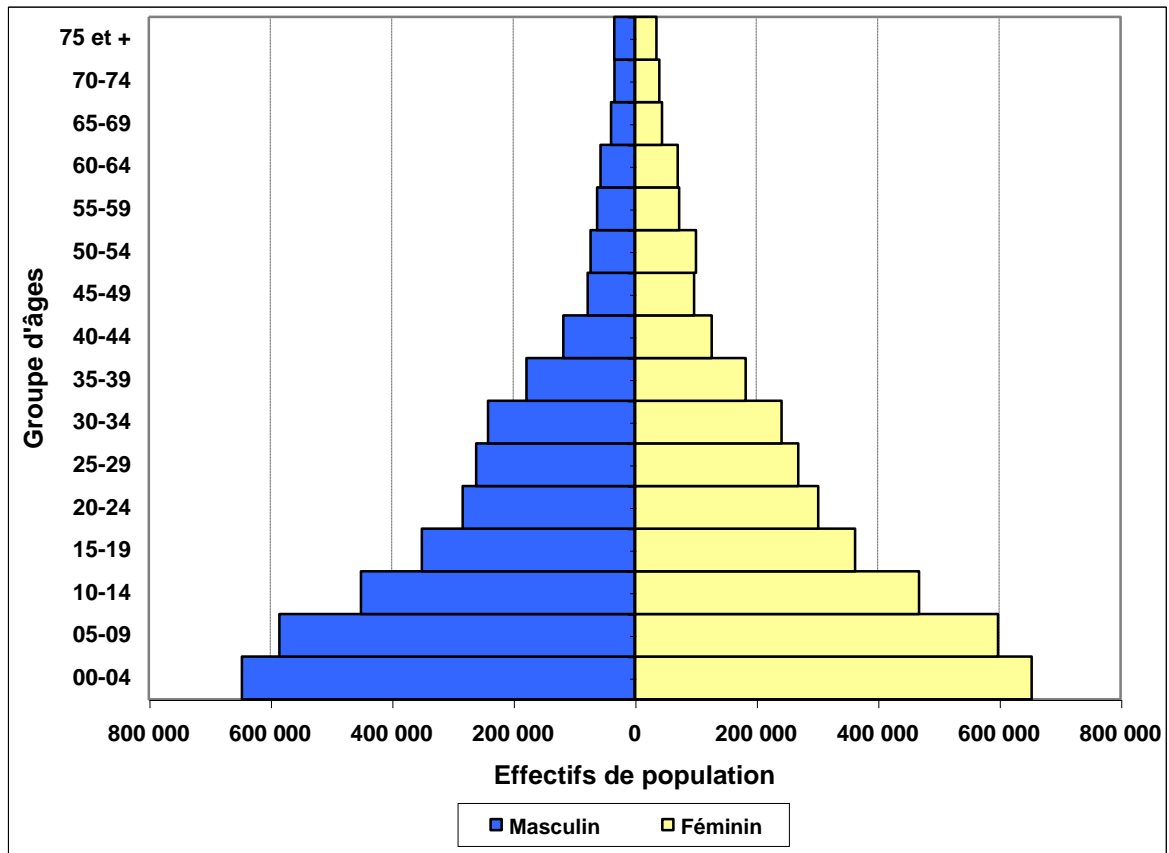
La pyramide par groupe d'âges quinquennaux (figure 4.2) permet de corriger les irrégularités constatées sur la pyramide des âges individuels. Sa base large signifie que la population est jeune et qu'elle est caractérisée par une forte fécondité. La diminution des effectifs à partir de 25 ans qui s'accélère au-delà de 45 ans, comme déjà signalé, est un signe de forte mortalité pour les raisons déjà évoquées ; elle affecte plus les hommes que les femmes.

Figure 4.2 : Pyramide des âges quinquennaux de la population – 2002



La figure 4.3 ci-dessous montre la structure de la population par sexe et par âge en 1991

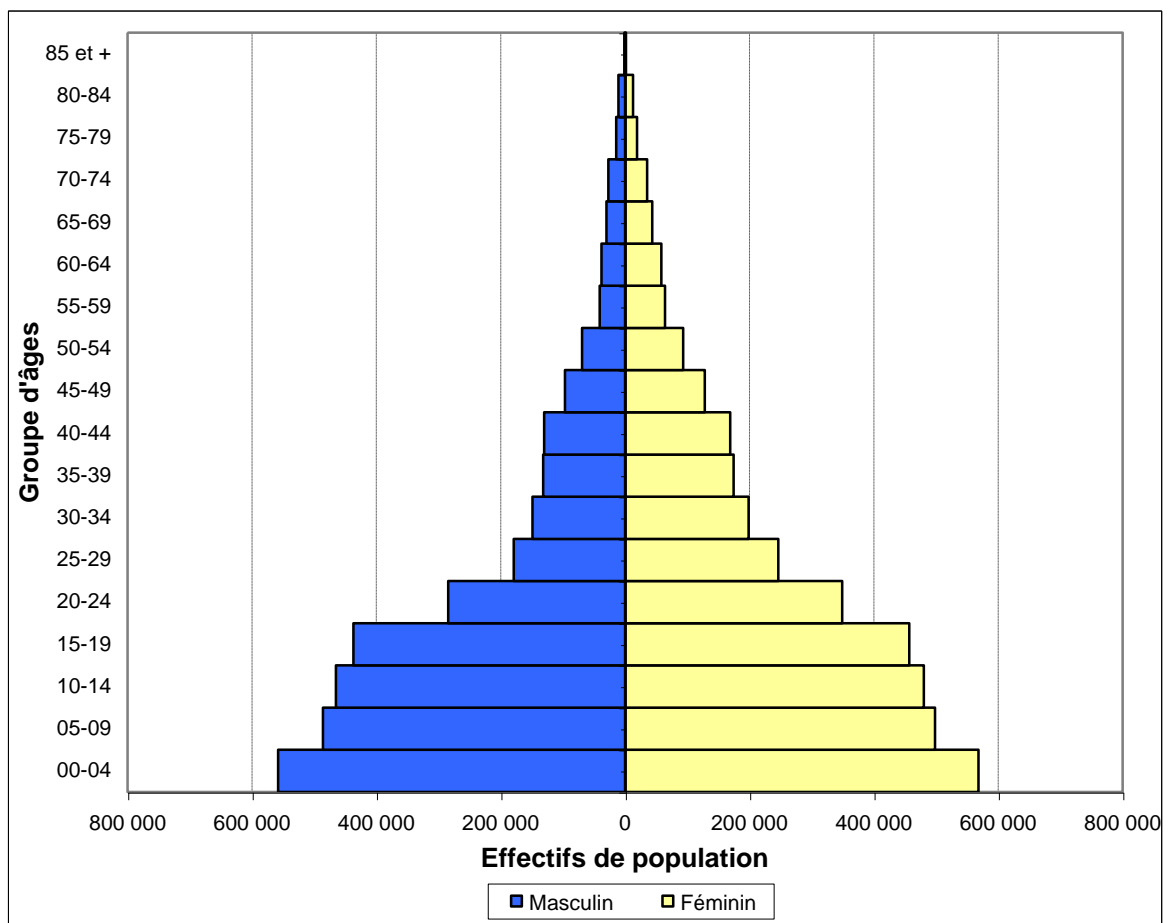
Figure 4.3 : Pyramide des âges quinquennaux de la population –1991



La pyramide des âges quinquennaux de la population du Rwanda en 1991 avait également une base très large et un sommet effilé, comme en 2002. Néanmoins, contrairement à la situation actuelle qui accuse une diminution plus forte d'hommes que de femmes entre 25 et 40 ans, la diminution des femmes était plus importante que celle des hommes en 1991 pour la même tranche d'âges. C'est sans doute le résultat du génocide de 1994 qui a frappé sélectivement les hommes.

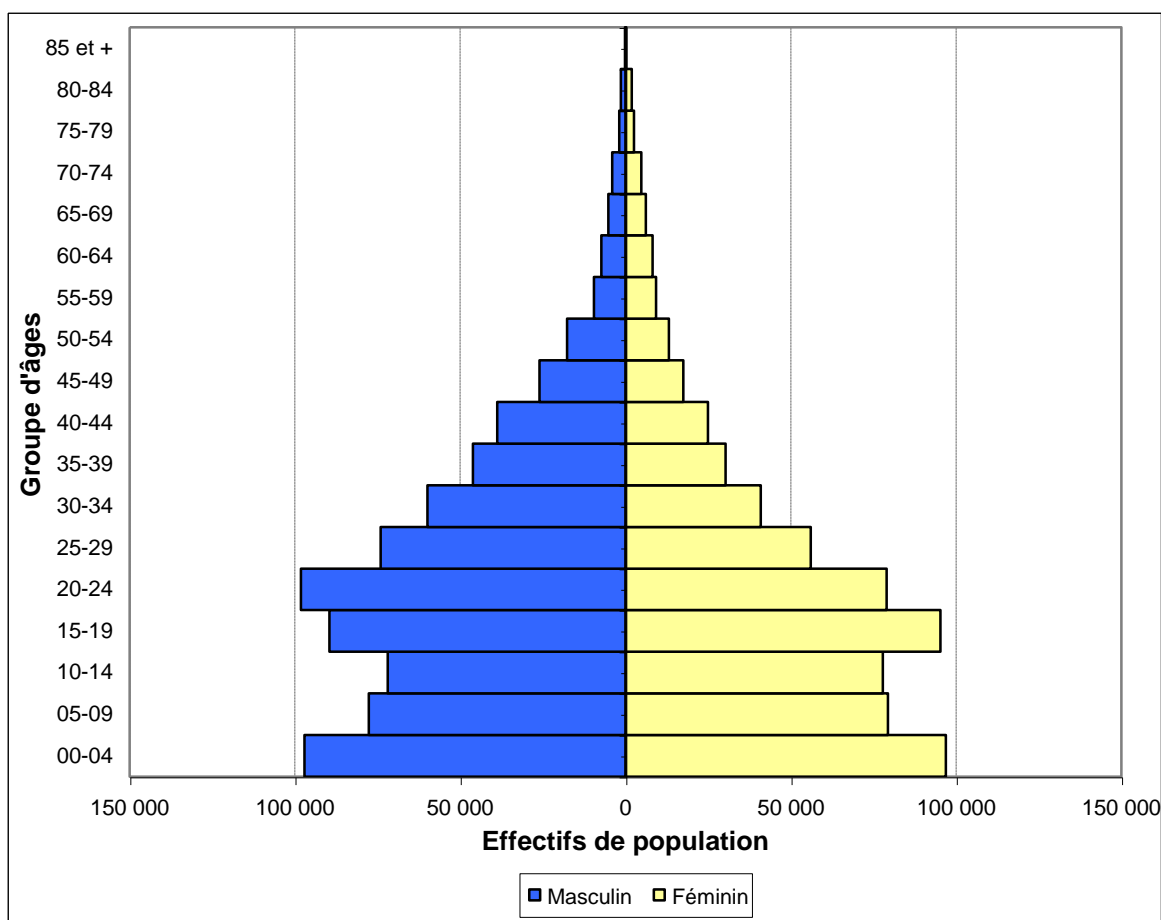
## b) Population rurale et population urbaine

Figure 4.4 : Pyramides des âges de la population rurale - 2002



La figure 4.4 montre que la pyramide des âges de la population rurale présente beaucoup de similitudes avec celle de la population totale (la population rurale représente 83% de la population globale) à savoir une base large et un rétrécissement progressif vers un sommet effilé.

Figure 4.5 : Pyramide des âges de la population urbaine –2002



Quant à la pyramide des âges de la population urbaine (figure 4.5), elle a une base large, ce qui traduit une fécondité élevée. A 5 ans, la pyramide se rétrécit sensiblement, puis légèrement à 10 ans, ce qui reflète une forte mortalité juvénile. A partir de 15 ans, les effectifs de la population augmentent avec un maximum dans la tranche d'âges 15-19 ans chez les femmes et dans la tranche d'âges 20-24 ans chez les hommes. L'excroissance du côté masculin est également plus marquée que du côté féminin.

Ce gonflement des effectifs résulte de l'exode rural massif des jeunes adultes à la recherche principalement de la scolarisation et de l'emploi. On constate que les femmes migrent vers les villes plus tôt que les hommes. Enfin, la pyramide qui se rétrécit régulièrement jusqu'à l'âge adulte avec des effectifs masculins plus importants signifie une mortalité adulte importante d'une population à prédominance masculine.

Le rétrécissement de la pyramide des âges est plus rapide en milieu rural qu'en milieu urbain à partir du groupe 20-25 ans du fait de la mortalité différentielle entre les deux milieux de résidence.

#### 4.3.4. Analyse de la pyramide des âges de la population des provinces

Sous ce point de l'étude, il s'agit d'analyser la structure par âge et par sexe de la population des provinces.

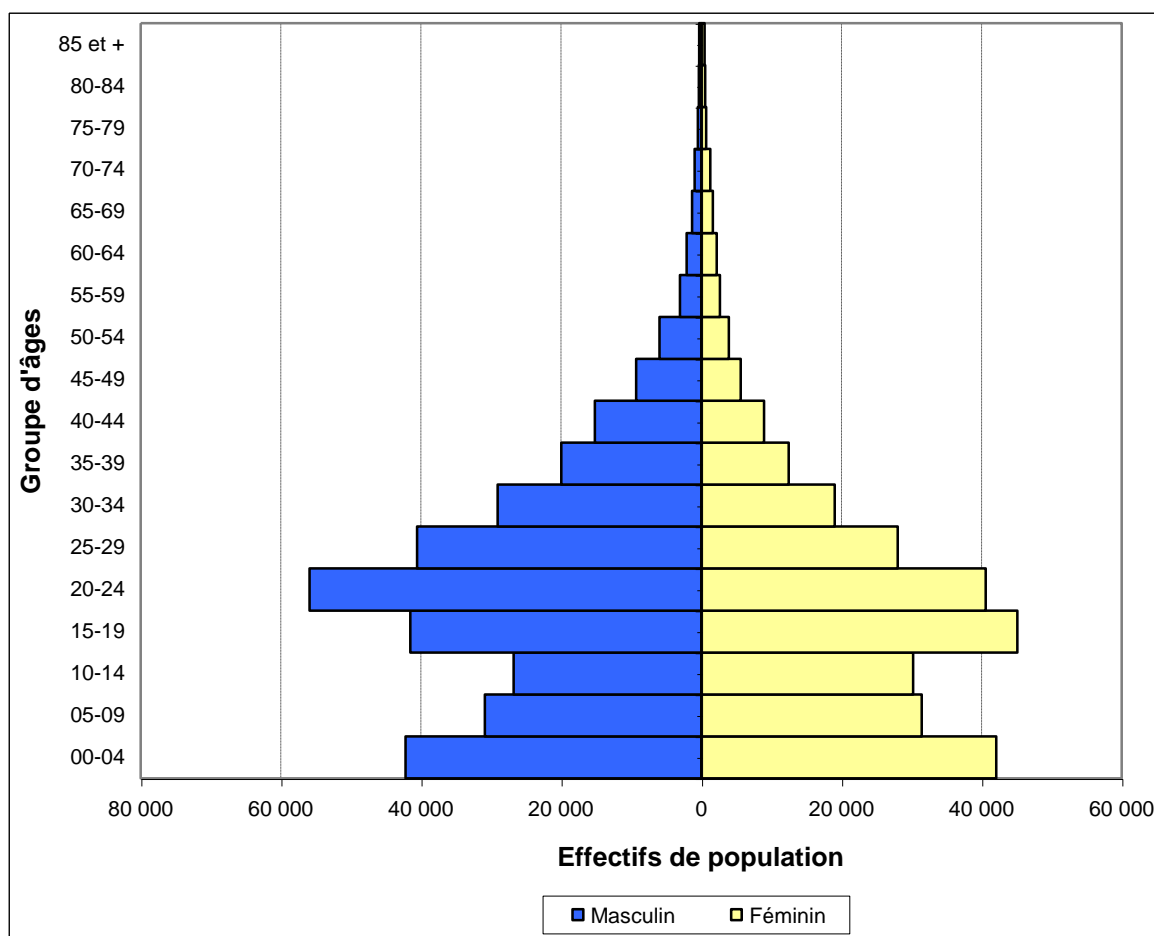
##### a) Ville de Kigali

Tableau 4.6 : Population de la Ville de Kigali par groupe d'âges quinquennaux

Groupe d'âges	Sexe			Proportions			Rapports de masculinité
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
<b>Ensemble</b>	<b>325 778</b>	<b>277 271</b>	<b>603 049</b>	<b>54,0</b>	<b>46,0</b>	<b>100,0</b>	<b>117,5</b>
00-04	42 212	42 099	84 311	7,0	7,0	14,0	100,3
05-09	30 864	31 482	62 346	5,1	5,2	10,3	98,0
10-14	26 777	30 252	57 029	4,4	5,0	9,5	88,5
15-19	41 514	45 138	86 652	6,9	7,5	14,4	92,0
20-24	55 892	40 618	96 510	9,3	6,7	16,0	137,6
25-29	40 548	28 036	68 584	6,7	4,6	11,4	144,6
30-34	29 035	19 039	48 074	4,8	3,2	8,0	152,5
35-39	19 972	12 476	32 448	3,3	2,1	5,4	160,1
40-44	15 159	8 989	24 148	2,5	1,5	4,0	168,6
45-49	9 315	5 639	14 954	1,5	0,9	2,5	165,2
50-54	5 968	3 930	9 898	1,0	0,7	1,6	151,9
55-59	3 050	2 667	5 717	0,5	0,4	0,9	114,4
60-64	2 088	2 201	4 289	0,3	0,4	0,7	94,9
65-69	1 301	1 652	2 953	0,2	0,3	0,5	78,8
70-74	937	1 279	2 216	0,2	0,2	0,4	73,3
75-79	475	704	1 179	0,1	0,1	0,2	67,5
80-84	360	589	949	0,1	0,1	0,2	61,1
85 et +	311	481	792	0,1	0,1	0,1	64,7

D'après le tableau 4.6, la population de la Ville de Kigali est jeune ; près du quart de la population a moins de 10 ans et 64% de la population n'a pas encore atteint 25 ans d'âge. Néanmoins, il convient de signaler que la proportion des jeunes de la Ville de Kigali est classée parmi les moins élevées du pays. Par ailleurs, la population âgée de 65 ans et plus ne représente que 1,4% de la population de la Capitale.

Figure 4.6 : Pyramide des âges de la population – Ville de Kigali



La pyramide ci-dessus est une bonne représentation d'une population essentiellement d'âge actif. A partir de 15 ans, les effectifs gonflent les parois de la pyramide, ce qui fait penser à un important exode rural en faveur de la Ville de Kigali. Après 25 ans, les effectifs diminuent progressivement jusqu'à la vieillesse, mais plus rapidement chez les femmes.

En 1991, la pyramide des âges de la population de la Capitale présentait globalement les mêmes caractéristiques que la présente pyramide. Mais à cette époque, l'exode rural semblait commencer plutôt à 20 ans et le surnombre d'hommes par rapport aux femmes après cet âge était plus important qu'en 2002.



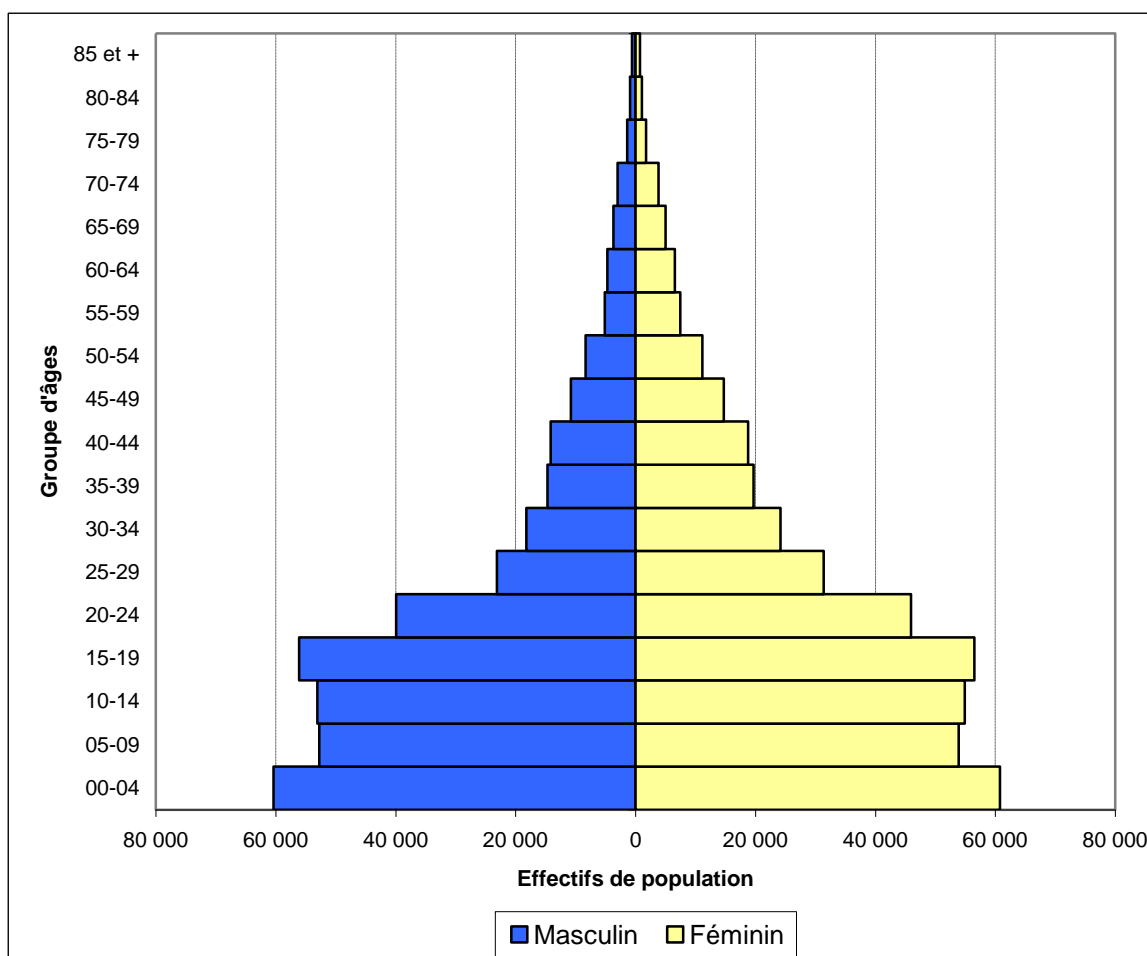
## b) Province de Kigali Ngari

Tableau 4.7 : Population de la Province de Kigali Ngari par groupe d'âges quinquennaux

Groupe d'âges	Sexe			Proportions			Rapports de masculinité
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
<b>Ensemble</b>	<b>370 910</b>	<b>418 420</b>	<b>789 330</b>	<b>47,0</b>	<b>53,0</b>	<b>100,0</b>	<b>88,6</b>
00-04	60 371	60 783	121 154	7,6	7,7	15,3	99,3
05-09	52 741	53 878	106 619	6,7	6,8	13,5	97,9
10-14	53 061	54 930	107 991	6,7	7,0	13,7	96,6
15-19	56 075	56 506	112 581	7,1	7,2	14,3	99,2
20-24	39 894	45 925	85 819	5,1	5,8	10,9	86,9
25-29	23 099	31 356	54 455	2,9	4,0	6,9	73,7
30-34	18 222	24 182	42 404	2,3	3,1	5,4	75,4
35-39	14 693	19 694	34 387	1,9	2,5	4,4	74,6
40-44	14 155	18 791	32 946	1,8	2,4	4,2	75,3
45-49	10 804	14 743	25 547	1,4	1,9	3,2	73,3
50-54	8 348	11 154	19 502	1,1	1,4	2,5	74,8
55-59	5 139	7 476	12 615	0,7	0,9	1,6	68,7
60-64	4 700	6 590	11 290	0,6	0,8	1,4	71,3
65-69	3 700	5 026	8 726	0,5	0,6	1,1	73,6
70-74	2 991	3 830	6 821	0,4	0,5	0,9	78,1
75-79	1 404	1 762	3 166	0,2	0,2	0,4	79,7
80-84	917	1 065	1 982	0,1	0,1	0,3	86,1
85 et +	596	729	1 325	0,1	0,1	0,2	81,8

La population de la Province de Kigali Ngari (tableau 4.7) est très jeune avec 68% des personnes âgées de moins de 25 ans et plus d'un quart de la population âgée de moins de 10 ans et seulement 3% de personnes âgées de 65 ans et plus.

Figure 4.7 : Pyramide des âges de la population – Province de Kigali Ngari



On a ici une structure à base très large avec une diminution sensible entre 5 ans et 15 ans. Signe d'une fécondité actuelle élevée mais d'un déficit des naissances dans un passé récent. A partir de 15 ans, il se dessine un léger gonflement symétrique des effectifs jusqu'à 19 ans avant leur diminution progressive pour atteindre un sommet effilé. L'interruption de l'allure de la pyramide des âges remarquée aux tranches d'âges 5-9 ans et 10-14 ans serait justifiée par les effets de la période troublée des années 1990. Il est à remarquer que cette province est parmi celles qui ont été les plus touchées par les événements de la décennie écoulée.

En 1991, cette province avait une structure régulière de sa population par âge et par sexe.

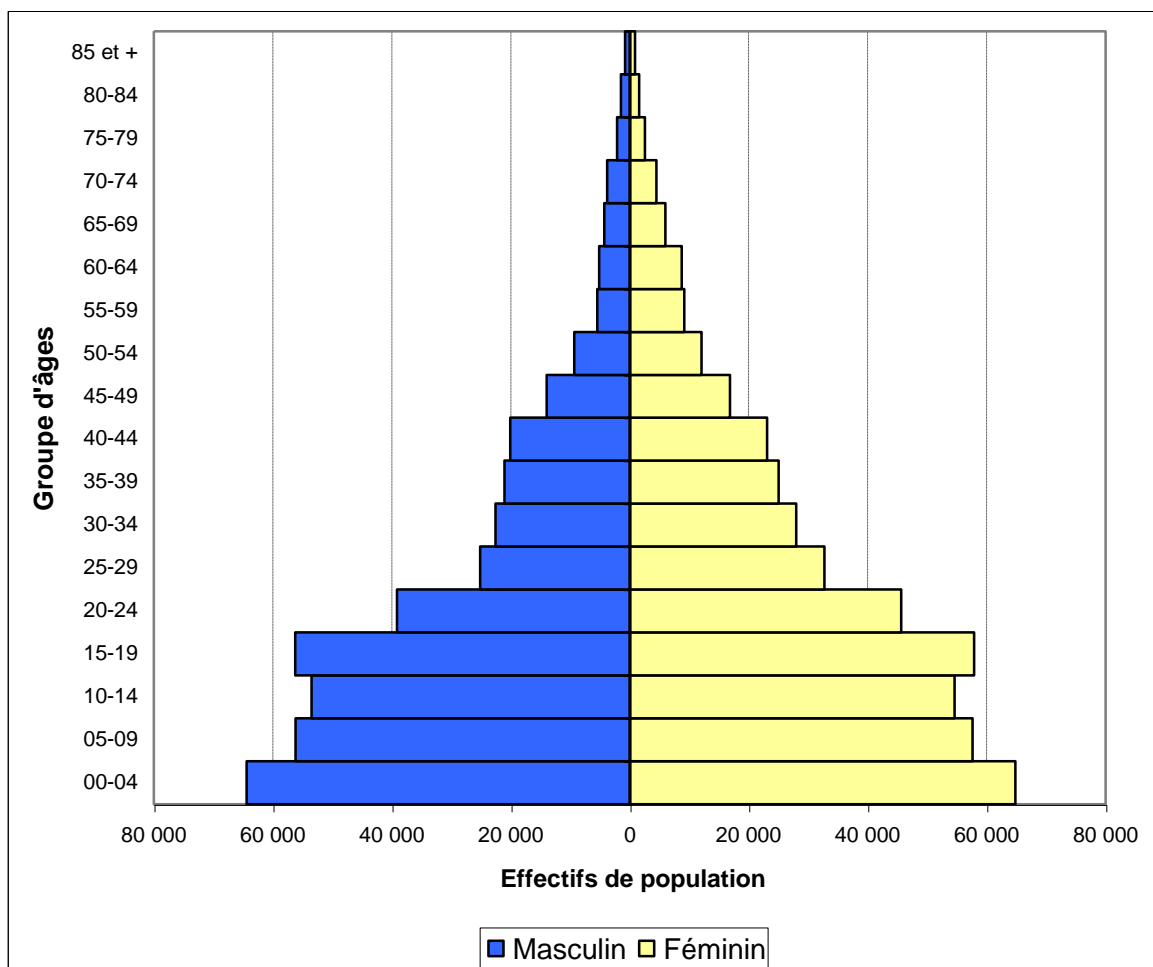
### c) Province de Gitarama

Tableau 4.8 : Population de la Province de Gitarama par groupe d'âges quinquennaux

Groupe d'âges	Sexe			Proportions			Rapports de masculinité
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
<b>Ensemble</b>	<b>404 737</b>	<b>451 751</b>	<b>856 488</b>	<b>47,3</b>	<b>52,7</b>	<b>100</b>	<b>89,6</b>
00-04	64 381	64 825	129 206	7,5	7,6	15,1	99,3
05-09	56 175	57 615	113 790	6,6	6,7	13,3	97,5
10-14	53 475	54 598	108 073	6,2	6,4	12,6	97,9
15-19	56 250	57 879	114 129	6,6	6,8	13,3	97,2
20-24	39 152	45 626	84 778	4,6	5,3	9,9	85,8
25-29	25 161	32 745	57 906	2,9	3,8	6,8	76,8
30-34	22 569	28 007	50 576	2,6	3,3	5,9	80,6
35-39	21 063	25 054	46 117	2,5	2,9	5,4	84,1
40-44	20 114	23 104	43 218	2,3	2,7	5,0	87,1
45-49	13 964	16 878	30 842	1,6	2,0	3,6	82,7
50-54	9 326	12 051	21 377	1,1	1,4	2,5	77,4
55-59	5 479	9 144	14 623	0,6	1,1	1,7	59,9
60-64	5 156	8 753	13 909	0,6	1,0	1,6	58,9
65-69	4 288	5 991	10 279	0,5	0,7	1,2	71,6
70-74	3 811	4 478	8 289	0,4	0,5	1,0	85,1
75-79	2 120	2 574	4 694	0,2	0,3	0,5	82,4
80-84	1 467	1 567	3 034	0,2	0,2	0,4	93,6
85 et +	786	862	1 648	0,1	0,1	0,2	91,2

La Province de Gitarama a une population assez jeune (tableau 4.8) ; les jeunes de moins de 25 ans représentent 64% de la population et les enfants de moins de 10 ans, 28%. La proportion de la population de 65 ans et plus est de 3%. On remarque toutefois que la Province de Gitarama est l'une des provinces qui enregistrent une proportion des jeunes parmi les moins élevées.

**Figure 4.8 : Pyramide des âges de la population – Province de Gitarama**



La figure 4.8 montre une pyramide à base large avec une diminution aux groupes d'âges 5-9 ans et 10-14 ans qui témoigne d'une fécondité actuellement élevée, qui avait été affectée par les événements d'un passé récent. Le phénomène des effectifs gonflés à la tranche d'âges de 15 à 19 ans serait la conséquence d'une probable diminution de la fécondité et d'une surmortalité des enfants pendant la période entourant les événements de 1994. Quant au rétrécissement rapide de la pyramide à partir de 20 ans plus accentué chez les hommes, il se justifierait par l'émigration des jeunes et des adultes de cette province vers la ville de Kigali.

En 1991, la province présentait une structure de la population par âge et par sexe avec un effectif de la tranche d'âges 5-9 ans plus élevé que celui de 0 à 4 ans. Cette « anomalie » pouvait être expliquée par beaucoup de choses dont un mauvais enregistrement des âges des enfants.

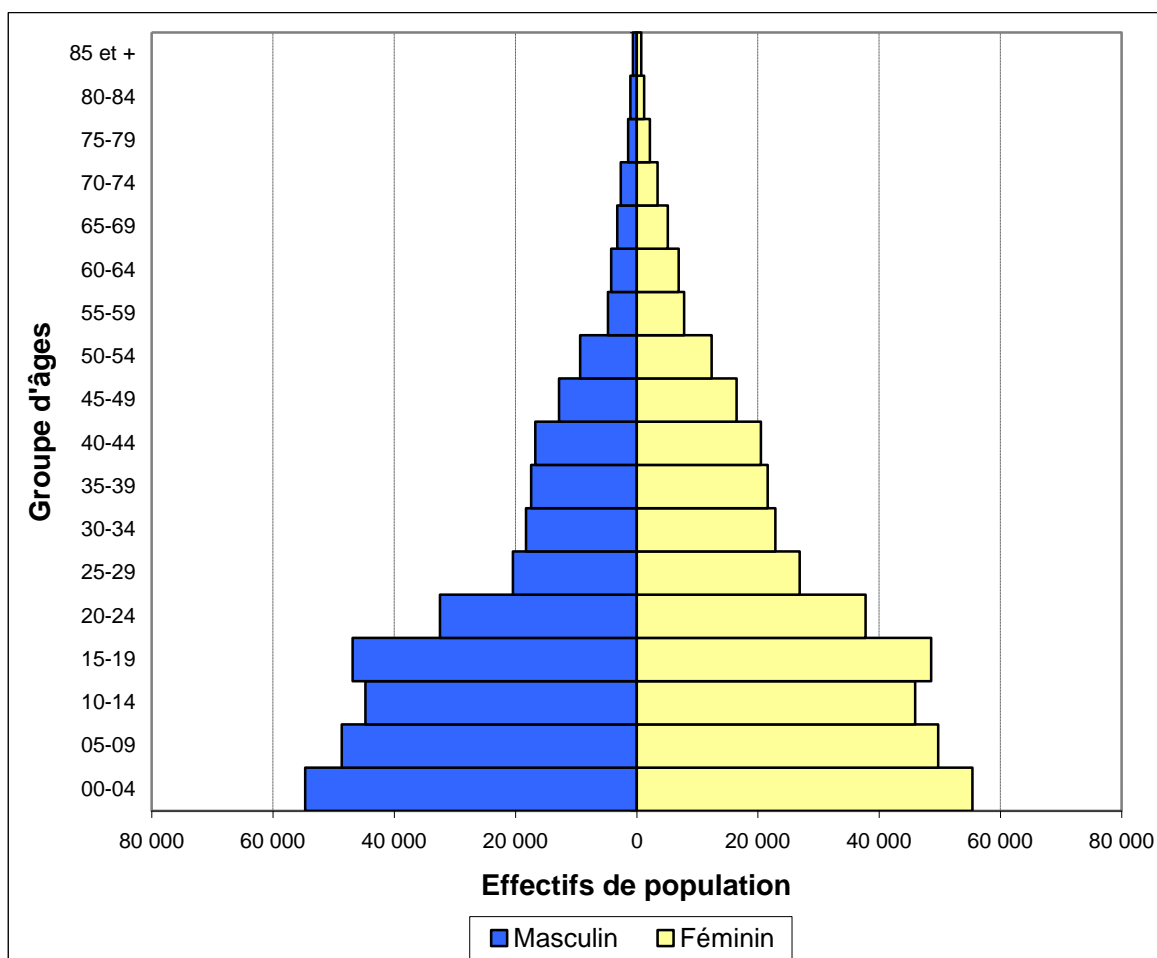
## d) Province de Butare

Tableau 4.9 : Population de la Province de Butare par groupe d'âges quinquennaux

Groupe d'âges	Sexe			Proportions			Rapports de masculinité
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
<b>Ensemble</b>	<b>340 020</b>	<b>385 894</b>	<b>725 914</b>	<b>46,8</b>	<b>53,2</b>	<b>100,0</b>	<b>88,1</b>
00-04	54 680	55 412	110 092	7,5	7,6	15,2	98,7
05-09	48 647	49 749	98 396	6,7	6,9	13,6	97,8
10-14	44 756	45 971	90 727	6,2	6,3	12,5	97,4
15-19	46 874	48 573	95 447	6,5	6,7	13,1	96,5
20-24	32 439	37 781	70 220	4,5	5,2	9,7	85,9
25-29	20 390	26 883	47 273	2,8	3,7	6,5	75,8
30-34	18 250	22 888	41 138	2,5	3,2	5,7	79,7
35-39	17 392	21 639	39 031	2,4	3,0	5,4	80,4
40-44	16 699	20 484	37 183	2,3	2,8	5,1	81,5
45-49	12 819	16 488	29 307	1,8	2,3	4,0	77,7
50-54	9 343	12 394	21 737	1,3	1,7	3,0	75,4
55-59	4 742	7 856	12 598	0,7	1,1	1,7	60,4
60-64	4 176	6 942	11 118	0,6	1,0	1,5	60,2
65-69	3 177	5 146	8 323	0,4	0,7	1,1	61,7
70-74	2 629	3 474	6 103	0,4	0,5	0,8	75,7
75-79	1 412	2 194	3 606	0,2	0,3	0,5	64,4
80-84	1 008	1 260	2 268	0,1	0,2	0,3	80,0
85 et +	587	760	1 347	0,1	0,1	0,2	77,2

Avec 64% de sa population âgée de moins de 25 ans et 29% de la population constitués des enfants de moins de 10 ans, la Province de Butare représente le type d'une population assez jeune. En outre, la population de 65 ans et plus représente seulement 3%. La Province de Butare peut être classée parmi les provinces ayant une relative faible proportion de jeunes.

**Figure 4.9 : Pyramide des âges de la population – Province de Butare**



La pyramide de la population de la Province de Butare (figure 4.9) a une base large, signe d'une fécondité élevée. L'augmentation des effectifs à la tranche d'âges de 15 à 19 ans par rapport aux groupes d'âges de 5-9 et 10-14 ans traduirait les effets du génocide et de la guerre qui ont affecté négativement la fécondité de ces années sombres de l'histoire du pays.

En 1991, la structure par âge et par sexe de la population de cette province présentait un effectif de la tranche d'âges 5-9 ans légèrement plus élevé que celui de 0 à 4 ans. L'explication de ce phénomène est à rechercher dans une éventuelle baisse de la fécondité à cette époque ou alors à de mauvaises déclarations des âges des enfants.

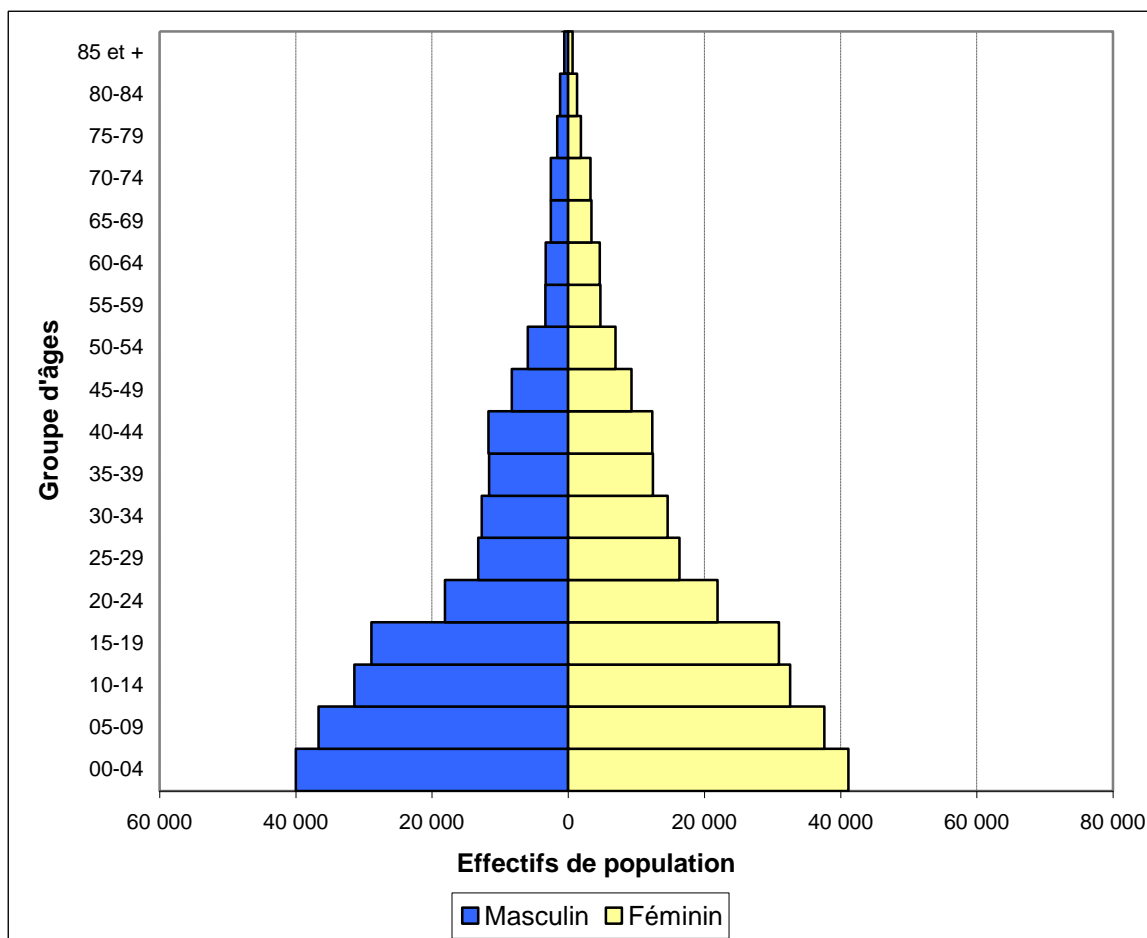
## e) Province de Gikongoro

Tableau 4.10 : Population de la Province de Gikongoro par groupe d'âges quinquennaux

Groupe d'âges	Sexe			Proportions			Rapports de masculinité
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
<b>Ensemble</b>	<b>233 454</b>	<b>256 275</b>	<b>489 729</b>	<b>47,7</b>	<b>52,3</b>	<b>100,0</b>	<b>91,1</b>
00-04	39 980	41 154	81 134	8,2	8,4	16,6	97,1
05-09	36 632	37 601	74 233	7,5	7,7	15,2	97,4
10-14	31 406	32 597	64 003	6,4	6,7	13,1	96,3
15-19	28 917	30 945	59 862	5,9	6,3	12,2	93,4
20-24	18 079	21 954	40 033	3,7	4,5	8,2	82,3
25-29	13 204	16 361	29 565	2,7	3,3	6,0	80,7
30-34	12 699	14 622	27 321	2,6	3,0	5,6	86,8
35-39	11 590	12 463	24 053	2,4	2,5	4,9	93,0
40-44	11 693	12 369	24 062	2,4	2,5	4,9	94,5
45-49	8 276	9 317	17 593	1,7	1,9	3,6	88,8
50-54	5 932	6 968	12 900	1,2	1,4	2,6	85,1
55-59	3 350	4 754	8 104	0,7	1,0	1,7	70,5
60-64	3 291	4 644	7 935	0,7	0,9	1,6	70,9
65-69	2 536	3 419	5 955	0,5	0,7	1,2	74,2
70-74	2 543	3 303	5 846	0,5	0,7	1,2	77,0
75-79	1 588	1 855	3 443	0,3	0,4	0,7	85,6
80-84	1 174	1 306	2 480	0,2	0,3	0,5	89,9
85 et +	564	643	1 207	0,1	0,1	0,2	87,7

La population de la Province de Gikongoro décrite dans le tableau 4.10 ci-dessus est caractérisée par sa remarquable jeunesse. En effet, 65% de cette population a moins de 25 ans et 32% sont des enfants de moins de 10 ans pendant que 3,8% sont constitués des personnes âgées de 65 ans et plus. Cette dernière proportion est la plus élevée du pays, toutes les provinces comparées.

**Figure 4.10 : Pyramide des âges de la population – Province de Gikongoro**



Cette pyramide (figure 4.10) qui a une base large avec une diminution progressive finissant par un sommet effilé sans rupture traduit une fécondité élevée et une forte mortalité des enfants mais aussi des adultes. Ensuite, la diminution très sensible des effectifs à partir de 20 ans serait également la conséquence d'une émigration de la population active vers les villes.

En 1991, la structure de la population de cette province par âge et par sexe était d'une allure régulière.



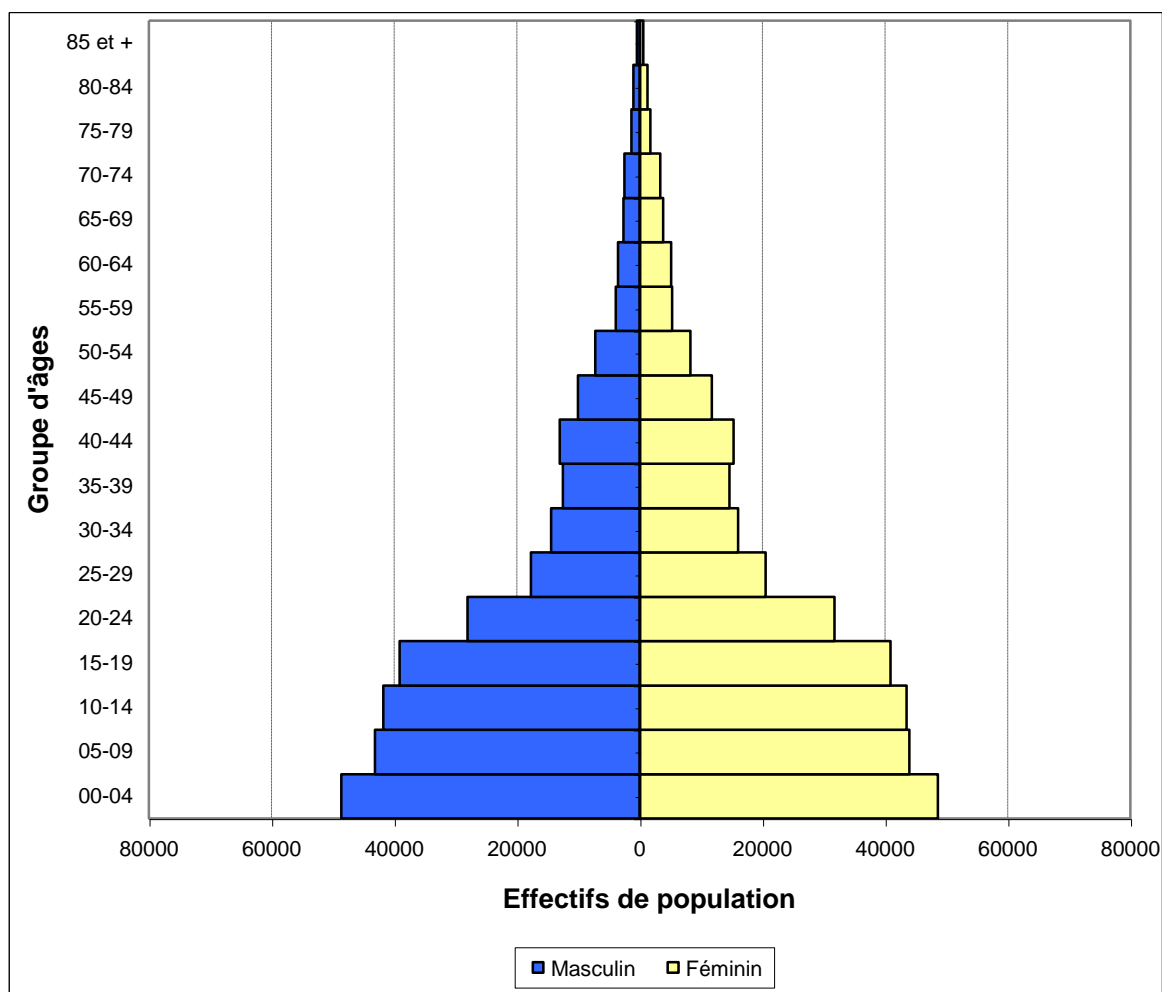
## f) Province de Cyangugu

Tableau 4.11 : Population de la Province de Cyangugu par groupe d'âges quinquennaux

Groupe d'âges	Sexe			Proportions			Rapports de masculinité
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
<b>Ensemble</b>	<b>291 017</b>	<b>316 478</b>	<b>607 495</b>	<b>47,9</b>	<b>52,1</b>	<b>100,0</b>	<b>92,0</b>
00-04	48 636	48 612	97 248	8,0	8,0	16,0	100,0
05-09	43 142	43 957	87 099	7,1	7,2	14,3	98,1
10-14	41 803	43 512	85 315	6,9	7,2	14,0	96,1
15-19	39 129	40 893	80 022	6,4	6,7	13,2	95,7
20-24	28 077	31 767	59 844	4,6	5,2	9,9	88,4
25-29	17 720	20 567	38 287	2,9	3,4	6,3	86,2
30-34	14 415	16 059	30 474	2,4	2,6	5,0	89,8
35-39	12 524	14 621	27 145	2,1	2,4	4,5	85,7
40-44	13 010	15 309	28 319	2,1	2,5	4,7	85,0
45-49	10 036	11 747	21 783	1,7	1,9	3,6	85,4
50-54	7 246	8 254	15 500	1,2	1,4	2,6	87,8
55-59	3 906	5 291	9 197	0,6	0,9	1,5	73,8
60-64	3 530	5 118	8 648	0,6	0,8	1,4	69,0
65-69	2 611	3 813	6 424	0,4	0,6	1,1	68,5
70-74	2 470	3 363	5 833	0,4	0,6	1,0	73,4
75-79	1 323	1 745	3 068	0,2	0,3	0,5	75,8
80-84	1 004	1 261	2 265	0,2	0,2	0,4	79,6
85 et +	435	589	1 024	0,1	0,1	0,2	73,9

Comme on le voit au tableau 4.11, la Province de Cyangugu a une population très jeune avec une proportion de 67% de jeunes de moins de 25 ans et 30% d'enfants de moins de 10 ans. La proportion de la population de 65 ans et plus avoisine 3%.

Figure 4.11 : Pyramide des âges de la population – Province de Cyangugu



La pyramide des âges de la Province de Cyangugu (figure 4.11) semble relativement régulière. La seule distorsion à relever concerne les effectifs aussi bien masculins que féminins du groupe d'âges de 40-44 ans qui semblent anormalement gonflés. Si ceci ne découle pas d'une mauvaise déclaration des âges, l'on pourra interroger l'histoire particulière de cette province pour en déceler les facteurs explicatifs.

En 1991, la Province présentait également une pyramide plus ou moins régulière.

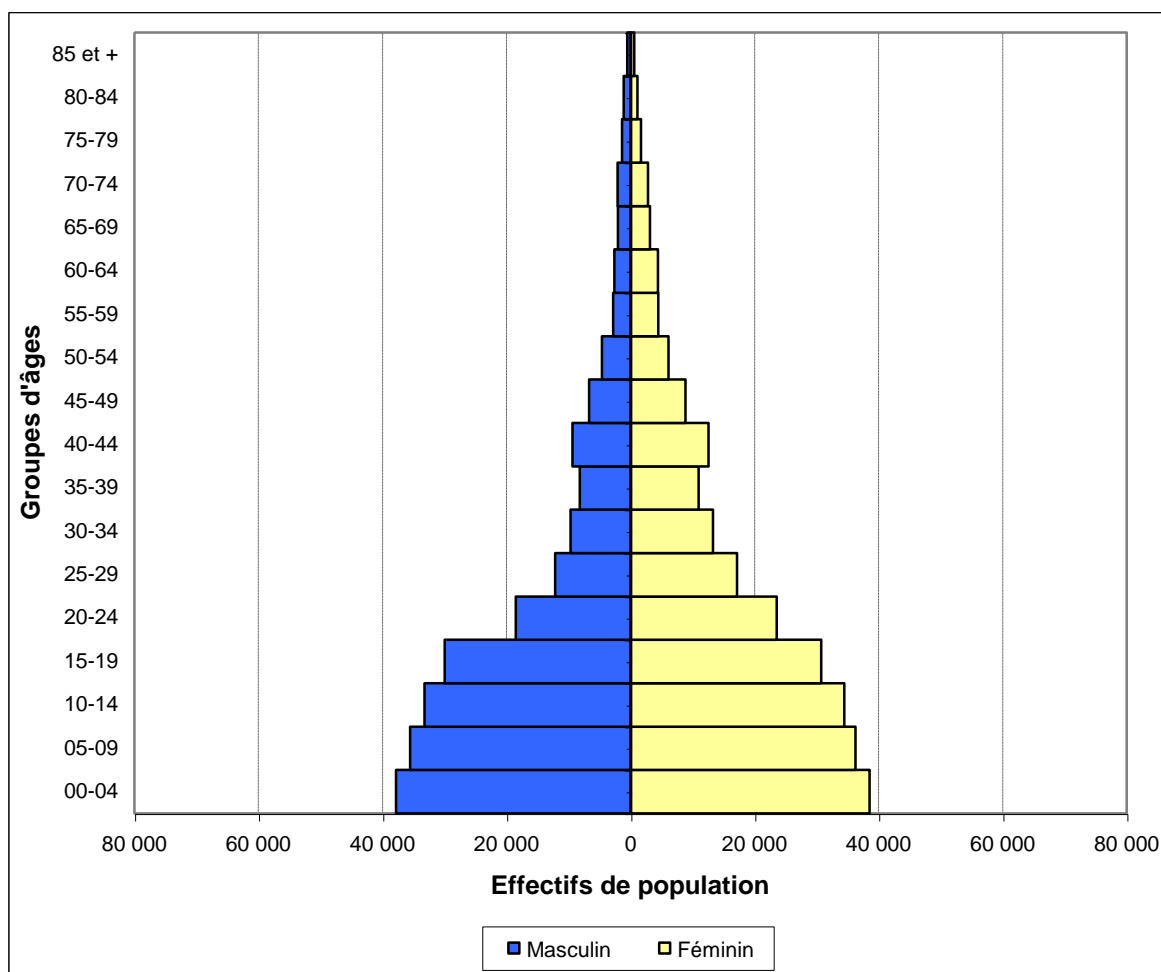
### g) Province de Kibuye

Tableau 4.12 : Population de la Province de Kibuye par groupe d'âges quinquennaux

Groupe d'âges	Sexe			Proportions			Rapports de masculinité
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
<b>Ensemble</b>	<b>218 301</b>	<b>250 715</b>	<b>469 016</b>	<b>46,5</b>	<b>53,5</b>	<b>100,0</b>	<b>87,1</b>
00-04	37 811	38 558	76 369	8,1	8,2	16,3	98,1
05-09	35 549	36 248	71 797	7,6	7,7	15,3	98,1
10-14	33 233	34 476	67 709	7,1	7,4	14,4	96,4
15-19	29 955	30 727	60 682	6,4	6,6	12,9	97,5
20-24	18 509	23 565	42 074	3,9	5,0	9,0	78,5
25-29	12 137	17 185	29 322	2,6	3,7	6,3	70,6
30-34	9 683	13 298	22 981	2,1	2,8	4,9	72,8
35-39	8 197	10 959	19 156	1,7	2,3	4,1	74,8
40-44	9 364	12 577	21 941	2,0	2,7	4,7	74,5
45-49	6 666	8 856	15 522	1,4	1,9	3,3	75,3
50-54	4 602	6 108	10 710	1,0	1,3	2,3	75,3
55-59	2 837	4 455	7 292	0,6	0,9	1,6	63,7
60-64	2 598	4 400	6 998	0,6	0,9	1,5	59,0
65-69	2 057	3 116	5 173	0,4	0,7	1,1	66,0
70-74	2 105	2 828	4 933	0,4	0,6	1,1	74,4
75-79	1 370	1 681	3 051	0,3	0,4	0,7	81,5
80-84	1 091	1 100	2 191	0,2	0,2	0,5	99,2
85 et +	537	578	1 115	0,1	0,1	0,2	92,9

La population de la Province de Kibuye est très jeune (tableau 4.12) avec des jeunes de moins de 25 ans qui représentent 68% de la population et 32% d'enfants de moins de 10 ans. Les personnes de 65 ans et plus représentent 3,6%.

**Figure 4.12 : Pyramide des âges de la population – Province de Kibuye**



La figure 4.12 montre une structure normale de la population de la Province de Kibuye jusqu'à 20 ans, caractéristique d'une fécondité élevée et d'une forte mortalité infantile et juvénile. La diminution rapide des effectifs au-delà de 20 ans, malgré une reprise anormale dans la tranche d'âges 40-44 ans, traduirait l'effet du génocide de 1994 qui a particulièrement endeuillé cette province.

Au recensement de 1991, la pyramide des âges de cette province présentait des creux anormaux qui n'ont pas eu d'explications à l'époque.

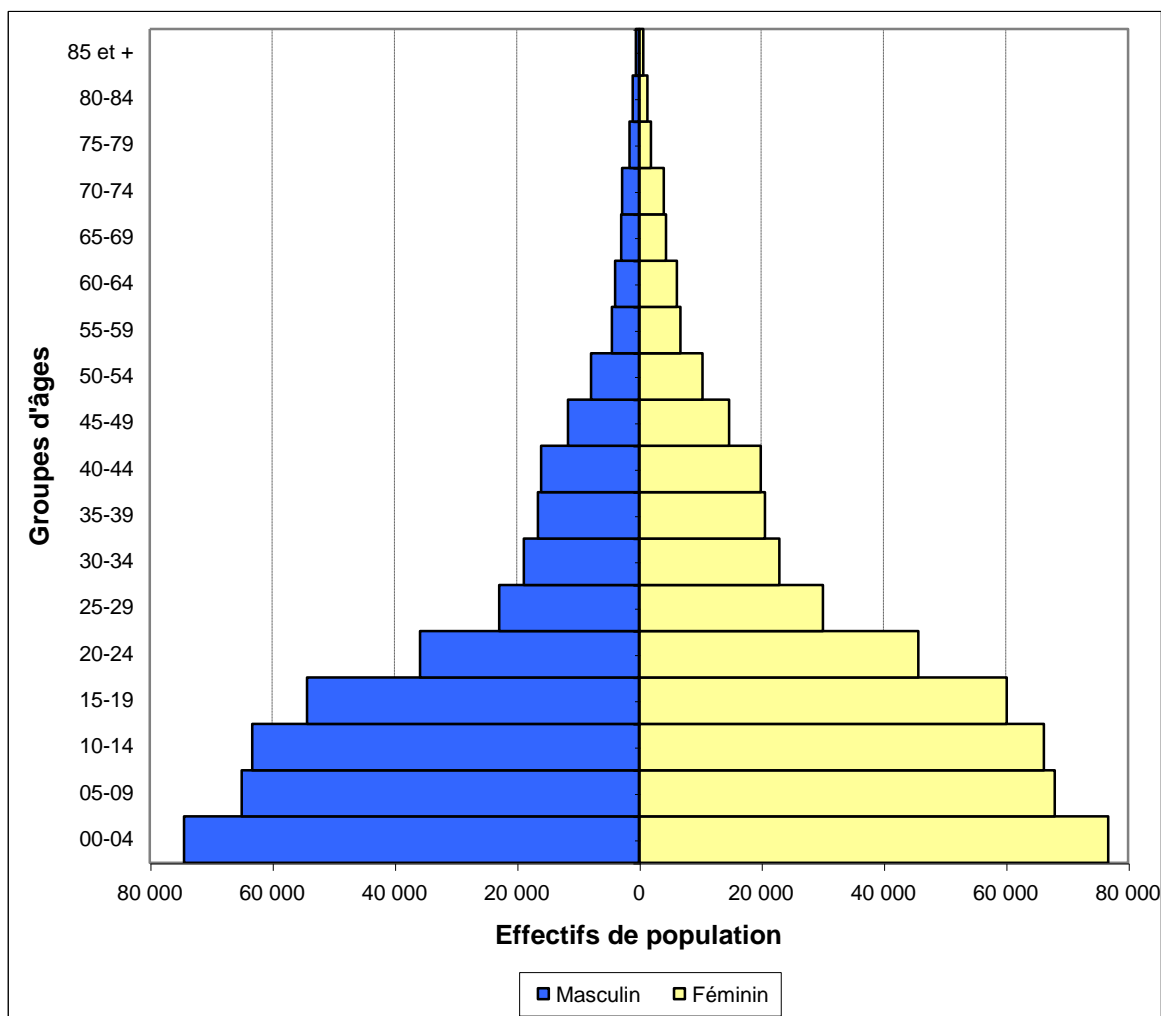
## h) Province de Gisenyi

Tableau 4.13 : Population de la Province de Gisenyi par groupe d'âges quinquennaux

Groupe d'âges	Sexe			Proportions			Rapports de masculinité
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
<b>Ensemble</b>	<b>403 276</b>	<b>461 101</b>	<b>864 377</b>	<b>46,7</b>	<b>53,3</b>	<b>100,0</b>	<b>87,5</b>
00-04	74 417	76 733	151 150	8,6	8,9	17,5	97,0
05-09	64 943	68 013	132 956	7,5	7,9	15,4	95,5
10-14	63 239	66 229	129 468	7,3	7,7	15,0	95,5
15-19	54 308	60 145	114 453	6,3	7,0	13,2	90,3
20-24	35 807	45 708	81 515	4,1	5,3	9,4	78,3
25-29	22 870	30 103	52 973	2,6	3,5	6,1	76,0
30-34	18 836	22 976	41 812	2,2	2,7	4,8	82,0
35-39	16 510	20 598	37 108	1,9	2,4	4,3	80,2
40-44	15 988	19 954	35 942	1,8	2,3	4,2	80,1
45-49	11 588	14 717	26 305	1,3	1,7	3,0	78,7
50-54	7 837	10 409	18 246	0,9	1,2	2,1	75,3
55-59	4 403	6 764	11 167	0,5	0,8	1,3	65,1
60-64	3 880	6 186	10 066	0,4	0,7	1,2	62,7
65-69	2 896	4 403	7 299	0,3	0,5	0,8	65,8
70-74	2 740	4 070	6 810	0,3	0,5	0,8	67,3
75-79	1 532	1 980	3 512	0,2	0,2	0,4	77,4
80-84	1 007	1 412	2 419	0,1	0,2	0,3	71,3
85 et +	475	701	1 176	0,1	0,1	0,1	67,8

La Province de Gisenyi a une population qui se caractérise par une jeunesse très remarquable (tableau 4.3) : les jeunes de moins de 25 ans représentent 71% et ceux de moins de 10 ans 33% de la population totale. Il n'y a que 2,4% de la population qui est âgée de 65 ans et plus.

**Figure 4.13 : Pyramide des âges de la population – Province de Gisenyi**



La pyramide des âges de la population de la Province de Gisenyi (figure 4.13) a une très large base suivie d'une diminution graduelle des effectifs à partir de 5 ans, illustration d'une fécondité très élevée et d'une mortalité infanto-juvénile importante. Dans l'ensemble, la pyramide des âges de Gisenyi présente une allure régulière même si on constate une diminution brutale des effectifs à partir du groupe d'âges 20-24, qui peut être liée à l'histoire récente de la province avec sa cohorte d'événements qui ont touché la population adulte

Au recensement de 1991, la pyramide des âges de la Province de Gisenyi présentait également une structure régulière de sa population.

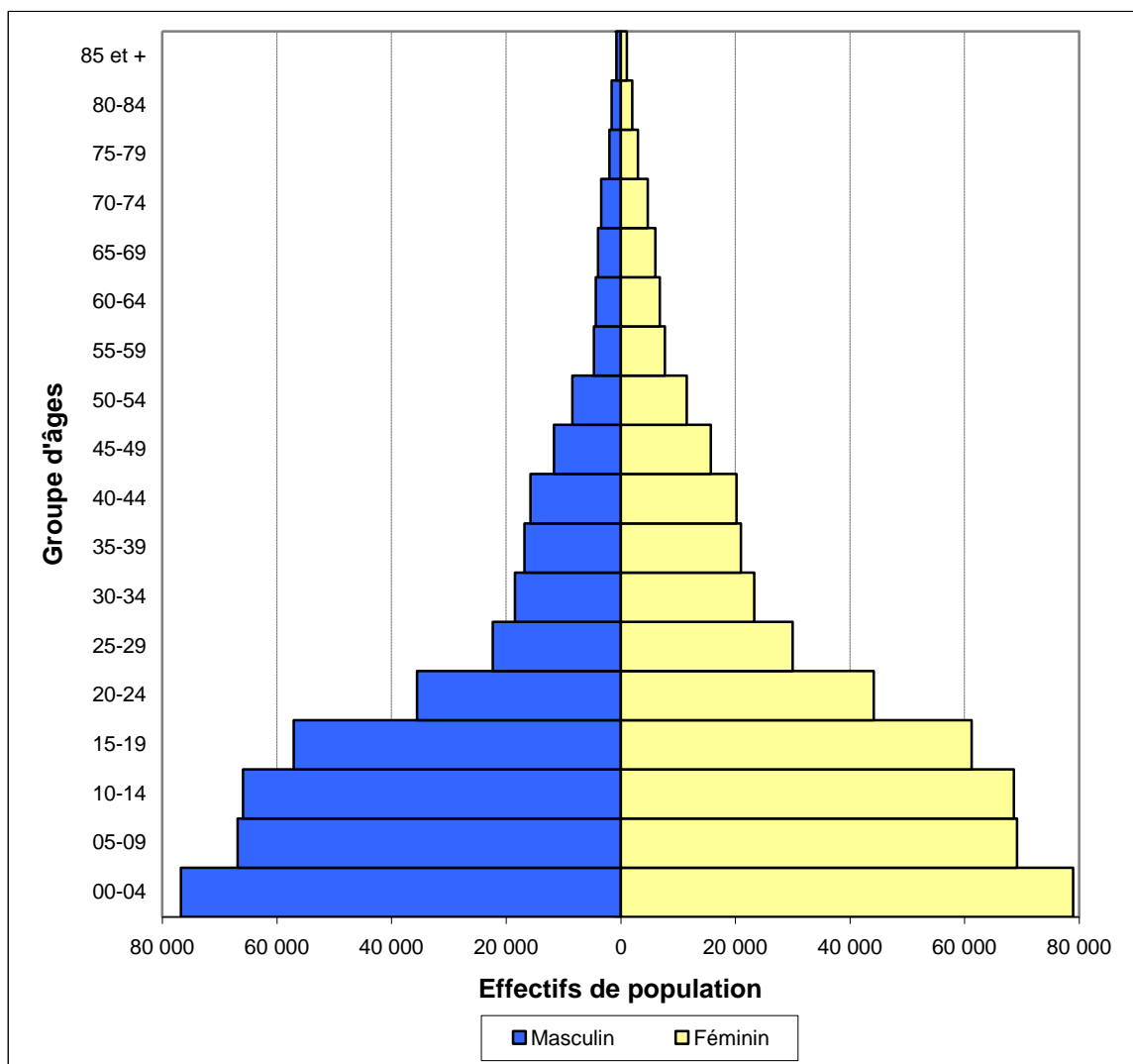
## i) Province de Ruhengeri

Tableau 4.14 : Population de la Province de Ruhengeri par groupe d'âges quinquennaux

Groupe d'âges	Sexe			Proportions			Rapports de masculinité
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
<b>Ensemble</b>	<b>416 074</b>	<b>475 424</b>	<b>891 498</b>	<b>46,7</b>	<b>53,3</b>	<b>100,0</b>	<b>87,5</b>
00-04	76 750	78 943	155 693	8,6	8,9	17,5	97,2
05-09	66 862	69 147	136 009	7,5	7,8	15,3	96,7
10-14	65 885	68 608	134 493	7,4	7,7	15,1	96,0
15-19	57 050	61 256	118 306	6,4	6,9	13,3	93,1
20-24	35 539	44 188	79 727	4,0	5,0	8,9	80,4
25-29	22 339	30 024	52 363	2,5	3,4	5,9	74,4
30-34	18 433	23 323	41 756	2,1	2,6	4,7	79,0
35-39	16 812	20 964	37 776	1,9	2,4	4,2	80,2
40-44	15 728	20 238	35 966	1,8	2,3	4,0	77,7
45-49	11 617	15 724	27 341	1,3	1,8	3,1	73,9
50-54	8 446	11 519	19 965	0,9	1,3	2,2	73,3
55-59	4 672	7 741	12 413	0,5	0,9	1,4	60,4
60-64	4 339	6 856	11 195	0,5	0,8	1,3	63,3
65-69	3 965	6 056	10 021	0,4	0,7	1,1	65,5
70-74	3 383	4 729	8 112	0,4	0,5	0,9	71,5
75-79	1 975	3 020	4 995	0,2	0,3	0,6	65,4
80-84	1 549	2 034	3 583	0,2	0,2	0,4	76,2
85 et +	730	1 054	1 784	0,1	0,1	0,2	69,3

La population de la Province de Ruhengeri présentée au tableau 4.14 est très jeune. Le tiers (33%) de cette population a moins de 10 ans et 70% n'ont pas encore atteint 25 ans d'âge. La population âgée de 65 ans représente seulement 3%.

**Figure 4.14 : Pyramide des âges de la population – Province de Ruhengeri**



La pyramide ci-dessus représentant la population de la province de Ruhengeri, a une base très large et une diminution progressive des effectifs à partir 5 ans, ce qui caractérise une population à forte fécondité et à mortalité des enfants encore élevée. Comme dans la province de Gisenyi, la population de la province de Ruhengeri a une pyramide globalement régulière. Ici aussi, les effectifs diminuent brusquement à partir du groupe d'âges 20-24, situation dont il faut rechercher les explications dans l'histoire récente de la province.

Les données du recensement de 1991 dans cette province, traduisaient également une structure régulière de la population.



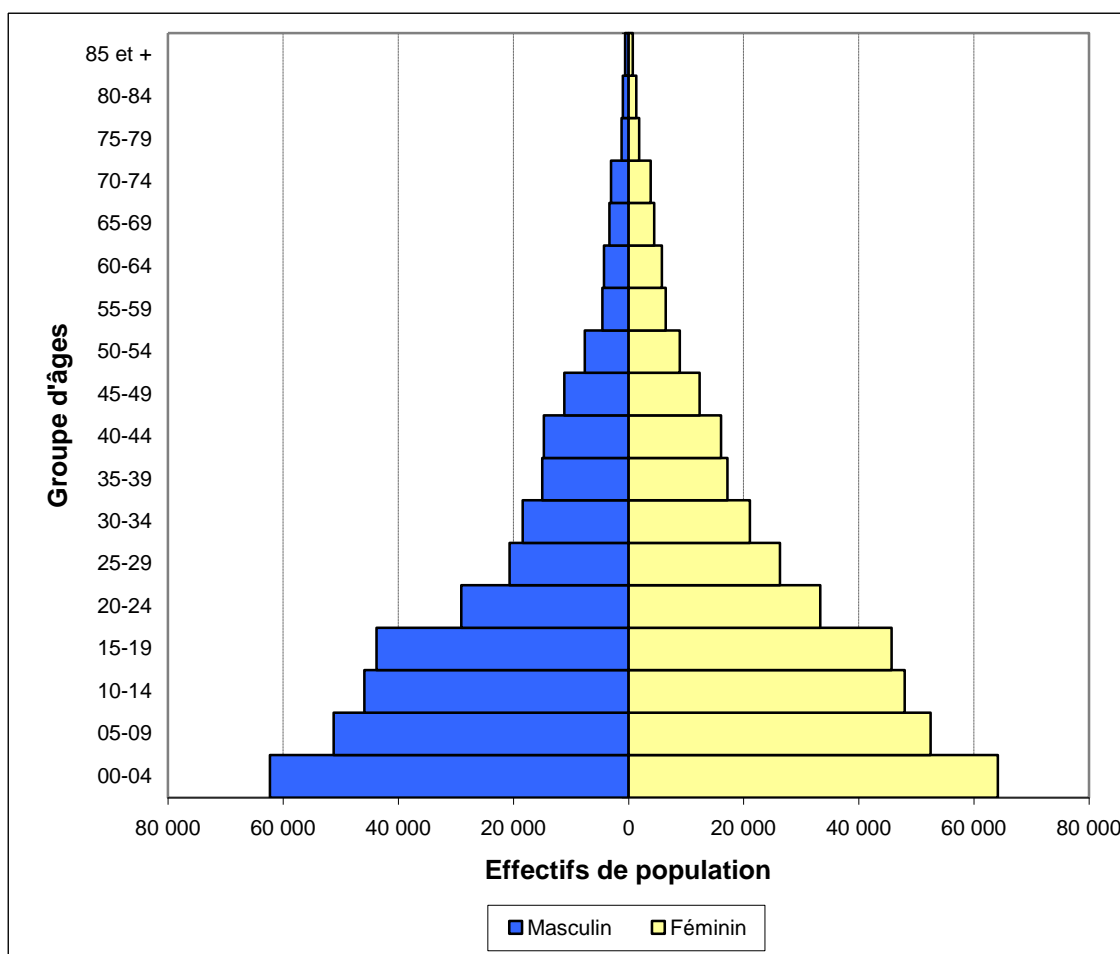
## j) Province de Byumba

Tableau 4.15 : Population de la Province de Byumba par groupe d'âges quinquennaux

Groupe d'âges	Sexe			Proportions			Rapports de masculinité
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
<b>Ensemble</b>	<b>337 481</b>	<b>370 305</b>	<b>707 786</b>	<b>47,7</b>	<b>52,3</b>	<b>100,0</b>	<b>91,1</b>
00-04	62 267	64 166	126 433	8,8	9,1	17,9	97,0
05-09	51 234	52 486	103 720	7,2	7,4	14,7	97,6
10-14	45 898	47 988	93 886	6,5	6,8	13,3	95,6
15-19	43 772	45 724	89 496	6,2	6,5	12,6	95,7
20-24	29 040	33 338	62 378	4,1	4,7	8,8	87,1
25-29	20 648	26 306	46 954	2,9	3,7	6,6	78,5
30-34	18 391	21 101	39 492	2,6	3,0	5,6	87,2
35-39	14 963	17 221	32 184	2,1	2,4	4,5	86,9
40-44	14 690	16 090	30 780	2,1	2,3	4,3	91,3
45-49	11 137	12 340	23 477	1,6	1,7	3,3	90,3
50-54	7 568	8 902	16 470	1,1	1,3	2,3	85,0
55-59	4 510	6 496	11 006	0,6	0,9	1,6	69,4
60-64	4 229	5 828	10 057	0,6	0,8	1,4	72,6
65-69	3 332	4 498	7 830	0,5	0,6	1,1	74,1
70-74	3 024	3 848	6 872	0,4	0,5	1,0	78,6
75-79	1 181	1 865	3 046	0,2	0,3	0,4	63,3
80-84	995	1 374	2 369	0,1	0,2	0,3	72,4
85 et +	602	734	1 336	0,1	0,1	0,2	82,0

Au regard du tableau 4.15, on constate que la population de la Province de Byumba est également jeune, avec près du tiers (32,6%) de la population constituée d'enfants de moins de 10 ans et 67% de jeunes de moins de 25 ans. Les personnes âgées de 65 ans et plus y représentent 3%.

Figure 4.15 : Pyramide des âges de la population – Province de Byumba



Comme dans les autres provinces la pyramide des âges de la population de la Province de Byumba (figure 4.15) est caractérisée par une base large et d'une diminution des effectifs à partir de 5 ans, signifiant une fécondité élevée et une forte mortalité aux âges jeunes. Mais globalement, cette pyramide a une allure régulière quoique faisant ressortir des baisses importantes d'effectifs à partir du groupe d'âges 20-24, ce qui peut être l'effet d'une mortalité adulte importante due aux événements des années 1990 ou d'une émigration des jeunes adultes vers les villes ou les deux à la fois.

En 1991, la pyramide des âges de la population de la Province de Byumba accusait une baisse des effectifs, plus rapide chez les hommes avant 40 ans.

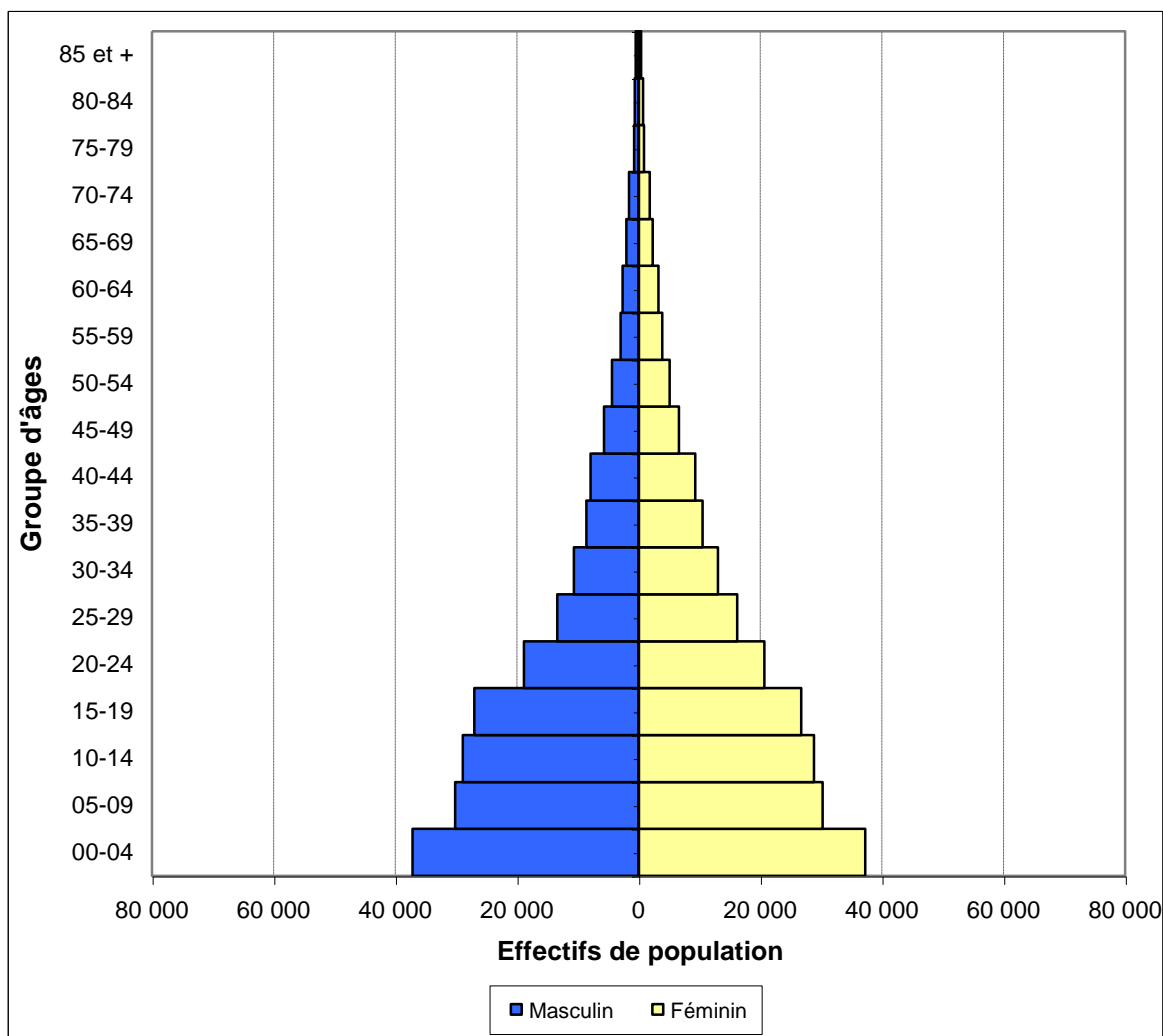
## k) Province d'Umutara

Tableau 4.16 : Population de la Province d'Umutara par groupe d'âges quinquennaux

Groupe d'âges	Sexe			Proportions			Rapports de masculinité
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
<b>Ensemble</b>	<b>203 514</b>	<b>218 109</b>	<b>421 623</b>	<b>48,3</b>	<b>51,7</b>	<b>100,0</b>	<b>93,3</b>
00-04	37 139	37 269	74 408	8,8	8,8	17,6	99,7
05-09	30 136	30 250	60 386	7,1	7,2	14,3	99,6
10-14	28 883	28 856	57 739	6,9	6,8	13,7	100,1
15-19	26 974	26 757	53 731	6,4	6,3	12,7	100,8
20-24	18 823	20 696	39 519	4,5	4,9	9,4	90,9
25-29	13 376	16 211	29 587	3,2	3,8	7,0	82,5
30-34	10 615	13 041	23 656	2,5	3,1	5,6	81,4
35-39	8 582	10 536	19 118	2,0	2,5	4,5	81,5
40-44	7 889	9 309	17 198	1,9	2,2	4,1	84,7
45-49	5 710	6 647	12 357	1,4	1,6	2,9	85,9
50-54	4 392	5 128	9 520	1,0	1,2	2,3	85,6
55-59	2 941	3 920	6 861	0,7	0,9	1,6	75,0
60-64	2 642	3 243	5 885	0,6	0,8	1,4	81,5
65-69	1 980	2 321	4 301	0,5	0,6	1,0	85,3
70-74	1 566	1 822	3 388	0,4	0,4	0,8	85,9
75-79	752	902	1 654	0,2	0,2	0,4	83,4
80-84	630	762	1 392	0,1	0,2	0,3	82,7
85 et +	484	439	923	0,1	0,1	0,2	110,3

La population de la Province d'Umutara est également jeune comme on le voit au tableau 4.16. La proportion des enfants de moins de 10 ans s'élève à 32% et la population de moins de 25 ans représente 68%. La population de 65 ans et plus représente une proportion de moins de 3%.

Figure 4.16 : Pyramide des âges de la population – Province d'Umutara



La figure 4.16 donnant la structure par âge de la population de la Province d'Umutara fait ressortir une base large comme ailleurs et une forte diminution des effectifs dans le groupe d'âges de 5-9 ans. Cela traduit une fécondité élevée et une forte mortalité infanto-juvénile.

Cette province est elle-même jeune puisqu'elle a été créée après 1994. L'allure de la pyramide des âges de sa population est dans l'ensemble régulière mais fait ressortir une diminution rapide des effectifs aussi bien masculins que féminins à partir de 20 ans. Il faut évidemment penser à une mortalité adulte élevée mais aussi à une forte émigration des jeunes adultes vers d'autres provinces ou vers les villes.

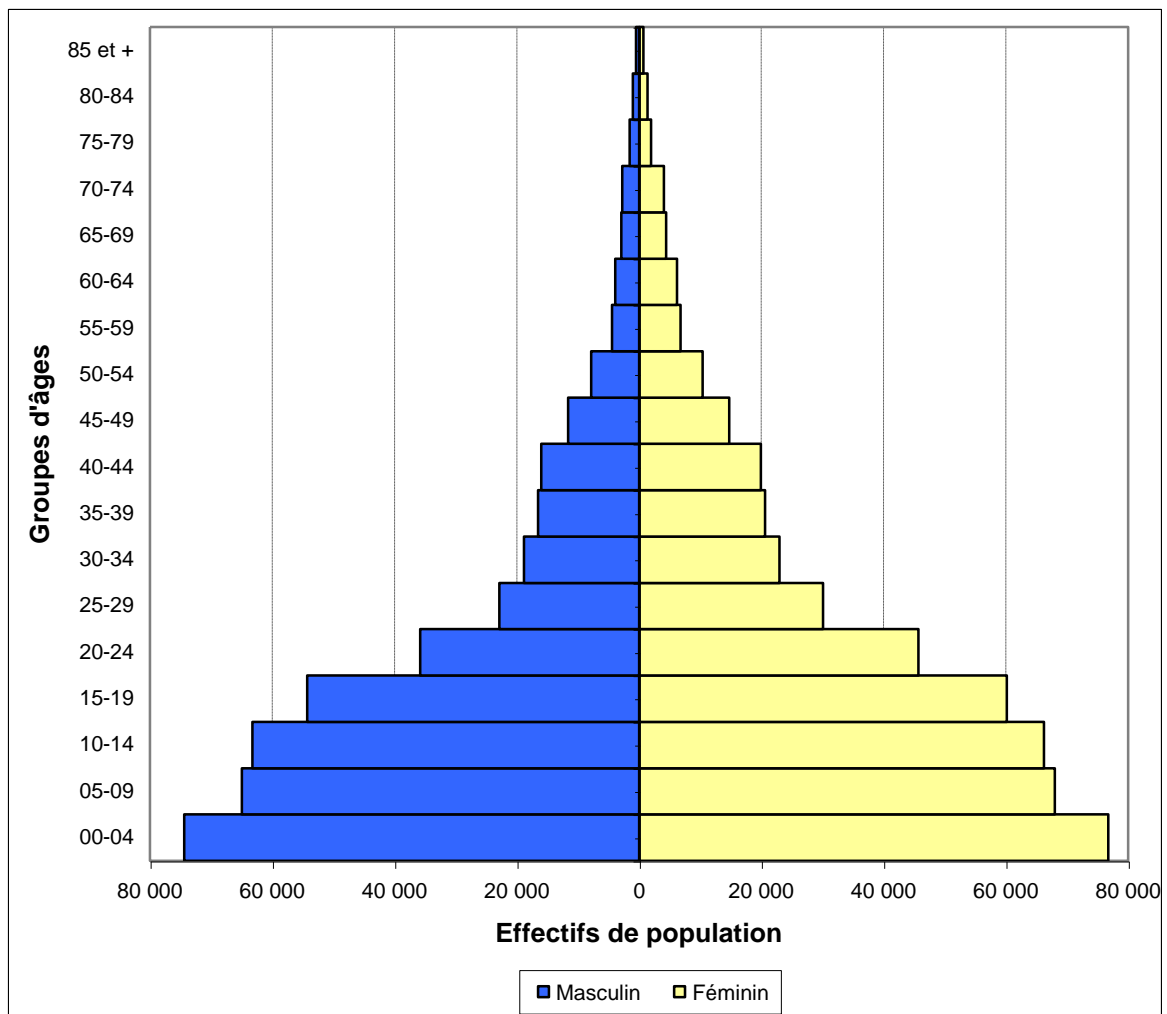
## I) Province de Kibungo

Tableau 4.17 : Population de la Province de Kibungo par groupe d'âges quinquennaux

Groupe d'âges	Sexe			Proportions			Rapports de masculinité
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
<b>Ensemble</b>	<b>334 886</b>	<b>367 362</b>	<b>702 248</b>	<b>47,7</b>	<b>52,3</b>	<b>100,0</b>	<b>91,2</b>
00-04	56 446	56 587	113 033	8,0	8,1	16,1	99,8
05-09	46 426	47 262	93 688	6,6	6,7	13,3	98,2
10-14	48 460	50 332	98 792	6,9	7,2	14,1	96,3
15-19	45 745	47 733	93 478	6,5	6,8	13,3	95,8
20-24	31 310	36 954	68 264	4,5	5,3	9,7	84,7
25-29	21 688	26 552	48 240	3,1	3,8	6,9	81,7
30-34	17 594	21 161	38 755	2,5	3,0	5,5	83,1
35-39	15 518	18 595	34 113	2,2	2,6	4,9	83,5
40-44	14 445	16 919	31 364	2,1	2,4	4,5	85,4
45-49	10 683	12 551	23 234	1,5	1,8	3,3	85,1
50-54	7 917	9 640	17 557	1,1	1,4	2,5	82,1
55-59	5 451	6 824	12 275	0,8	1,0	1,7	79,9
60-64	4 592	5 827	10 419	0,7	0,8	1,5	78,8
65-69	3 335	4 309	7 644	0,5	0,6	1,1	77,4
70-74	2 771	3 026	5 797	0,4	0,4	0,8	91,6
75-79	1 123	1 452	2 575	0,2	0,2	0,4	77,3
80-84	879	977	1 856	0,1	0,1	0,3	90,0
85 et +	503	661	1 164	0,1	0,1	0,2	76,1

Comme partout ailleurs au Rwanda, la structure par âge de la population de la Province de Kibungo fait ressortir la jeunesse de cette population qui compte 67% de personnes âgées de moins de 25 ans et 29% d'enfants de moins de 10 ans. La population âgée de 65 ans et plus n'atteint pas 3%.

**Figure 4.17 : Pyramide des âges de la population – Province de Kibungo**



Comme dans certaines autres provinces, la population de la province de Kibungo présente une pyramide des âges à base large, à mais avec des parois irrégulières, et un sommet effilé. Ceci traduit une fécondité élevée, une forte mortalité aux âges jeunes mais aussi aux âges adultes. Une excroissance de cette pyramide au niveau du groupe d'âges 10-14 ans pour les deux sexes n'est pas logiquement explicable. Toutefois, sachant que cette province a accueilli des populations rentrant d'un long exil, il y a lieu de penser que ces populations étaient composées majoritairement de jeunes enfants qui atteignaient précisément ce groupe d'âges huit ans après leur rapatriement, au moment du recensement.

Les données du recensement de 1991 montraient une structure régulière de la population de la Province de Kibungo.

#### 4.3.5. Ages moyens et âges médians de la population

**Tableau 4.18 : Ages moyen et médian de la population par milieu de résidence et par Province/Ville selon le sexe**

Milieu/ Province	Population masculine		Population féminine		Population totale	
	Age Moyen	Age Médian	Age Moyen	Age Médian	Age Moyen	Age Médian
Urbain	22,9	21,4	21,4	18,6	22,2	20,0
Rural	20,0	15,8	21,4	18,6	21,0	16,8
Rwanda	20,5	16,8	21,9	17,9	21,2	17,4
Ville de Kigali	22,3	21,9	20,3	18,9	21,4	20,6
Kigali Ngari	20,3	16,7	22,2	18,5	21,3	17,3
Gitarama	21,5	17,5	23,2	19,2	22,4	18,4
Butare	21,3	17,3	23,4	19,3	22,4	18,3
Gikongoro	21,4	16,5	22,0	17,7	22,0	17,1
Cyangugu	20,6	16,5	22,0	17,7	21,3	17,1
Kibuye	20,1	15,4	22,1	17,6	21,2	16,5
Gisenyi	19,0	14,9	20,6	16,6	19,9	15,8
Ruhengeri	19,3	14,9	21,3	16,7	20,3	15,8
Byumba	20,3	16,1	21,5	17,2	20,9	16,7
Umutara	20,0	16,0	21,3	17,4	20,7	16,7
Kibungo	20,8	16,8	21,9	18,1	21,4	17,4

L'examen des âges moyen et médian (tableau 4.18) confirme la jeunesse de la population ressortie par la structure par âge qu'on vient d'analyser. En effet, l'âge moyen de l'ensemble de la population est de 21,2 ans. On observe toutefois que la population urbaine est légèrement plus âgée (22,2 ans en moyenne) que celle du milieu rural qui a un âge moyen de 21 ans. Par ailleurs, la moitié de la population du pays a moins de 18 ans ; en ville l'âge médian se situe à 20 ans tandis qu'en milieu rural il s'élève à 16,8 ans. Il existe des écarts plus ou moins importants entre les deux sexes. Cette différence de profil entre la population urbaine et population rurale pourrait s'expliquer par deux facteurs principaux : Une fécondité plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain et l'exode rural qui touche surtout les adultes.

La population de la Province de Gisenyi est la plus jeune du pays avec un âge moyen de 19,9 ans, suivie de la Province de Ruhengeri qui a une population âgée de 20,3 ans en moyenne. La moitié de la population de ces provinces a moins de 16 ans (l'âge médian est de 15,8 ans pour chacune). Les Provinces de Gitarama et de Butare ont la plus vieille population au Rwanda avec un âge moyen se situant à 22,4 ans chacune. Ce phénomène s'explique par la fécondité particulièrement élevée dans les deux premières (6,6 enfants par femme à Gisenyi et 6,8 enfants à Ruhengeri) et basse dans les deux dernières (5,5 à Gitarama, et 5,6 à Butare).

#### 4.4. Analyse du rapport de masculinité

Pour rappel, le Rapport de Masculinité (RM) qui sert à mesurer le niveau d'équilibre entre les sexes, est le pourcentage des hommes par rapport aux

femmes dans une population déterminée. Sa signification est le nombre d'hommes pour 100 femmes. Ainsi, il donne la composition de la population par sexe.

Le rapport de masculinité a été déterminé au niveau national et par province selon le milieu de résidence. Pour les âges individuels, le rapport de masculinité est calculé au tableau A.4, en annexe.

#### 4.4.1. Rapport de masculinité de la population par milieu de résidence et par province

**Tableau 4.19 : Rapport de masculinité de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence**

Groupes d'âges	Rapport de masculinité		
	Urbain	Rural	Total
<b>Total</b>	<b>112,7</b>	<b>87,5</b>	<b>91,3</b>
00-04	100,2	98,2	98,5
05-09	97,8	97,5	97,5
10-14	92,4	96,8	96,2
15-19	94,0	95,6	95,3
20-24	124,2	81,5	89,4
25-29	132,1	72,7	83,7
30-34	146,1	74,9	87,1
35-39	152,1	75,5	86,8
40-44	155,6	76,9	87,0
45-49	149,1	75,4	84,2
50-54	134,2	74,2	81,7
55-59	103,7	63,8	68,8
60-64	89,0	64,9	67,9
65-69	83,8	68,9	70,7
70-74	84,5	76,4	77,3
75-79	76,1	74,6	74,8
80-84	71,9	83,7	82,1
85 et +	65,1	83,1	80,3

Le tableau 4.19 ci-dessus fait ressortir un rapport de masculinité de 91,3 à l'échelle nationale. Il accuse un déficit d'hommes par rapport aux femmes (91 hommes pour 100 femmes). Cette sous-masculinité est même observée à tous les groupes d'âges.

Selon le milieu de résidence, les villes enregistrent une sensible sur-masculinité dans l'ensemble et particulièrement aux âges actifs (20 à 60 ans). L'inverse est observé en milieu rural où le rapport de masculinité est de 87,5 dans l'ensemble. Ceci résulte de l'exode rural des populations principalement masculines qui vont gonfler les effectifs urbains, à la recherche d'emplois et donc d'un mieux-être.

Comparativement aux recensements antérieurs, le rapport de masculinité est passé de 92 en 1978 à 95,1 en 1991 et est retombé à 91,3 en 2002. La baisse



observée est sans doute liée à la mortalité sélective des hommes lors des atrocités de 1994.

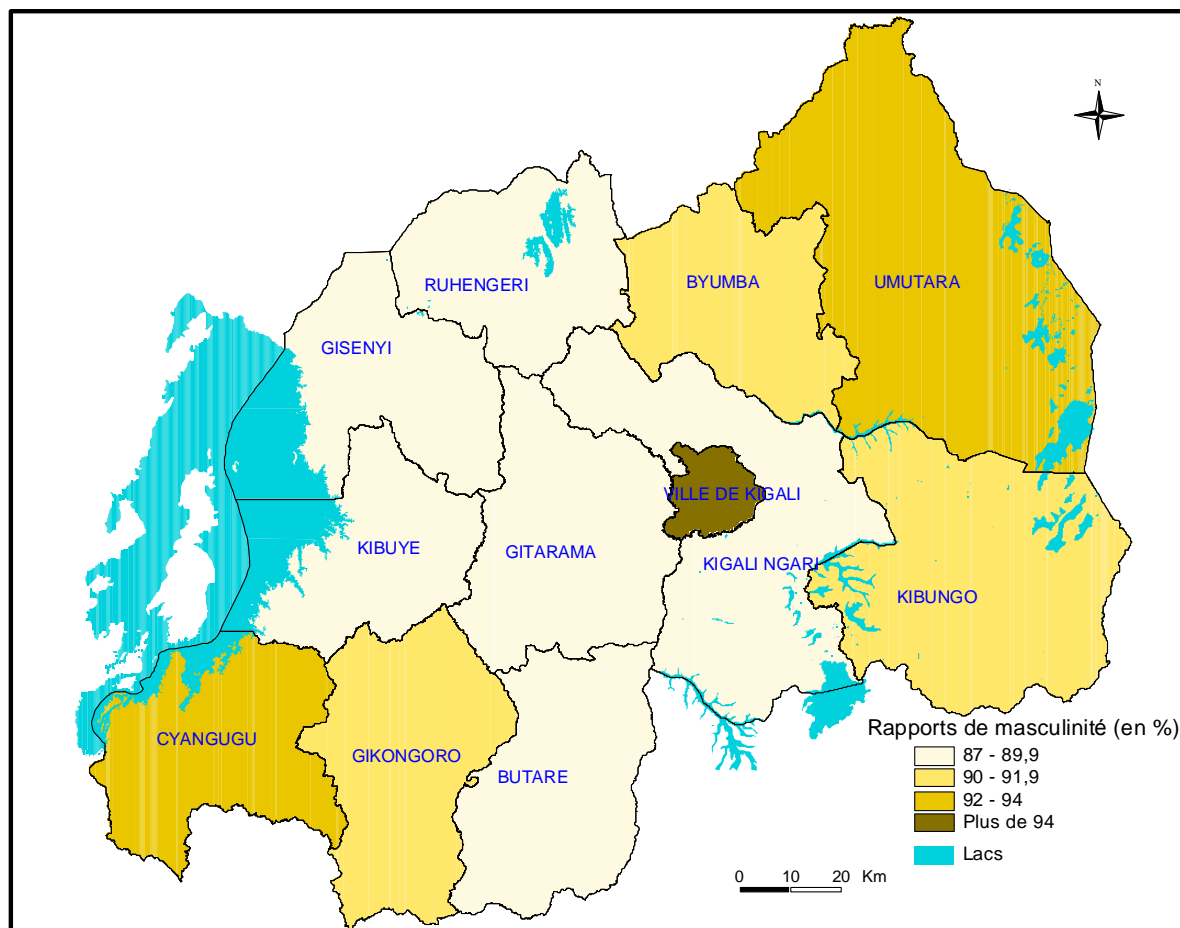
**Tableau 4.20 : Rapports de masculinité de la population par province/ville selon le milieu de résidence**

Province/Ville	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Rwanda</b>	<b>112,7</b>	<b>87,5</b>	<b>91,3</b>
Ville de Kigali	117,5	-	117,5
Kigali Ngari	92,2	88,4	88,6
Gitarama	107,1	86,6	89,6
Butare	106,8	84,2	88,1
Gikongoro	113,0	89,7	91,1
Cyangugu	139,7	87,9	92,0
Kibuye	100,5	85,7	87,1
Gisenyi	111,6	85,7	87,5
Ruhengeri	90,5	87,3	87,5
Byumba	108,2	89,5	91,1
Umutara	109,3	93,0	93,3
Kibungo	127,9	86,7	91,2

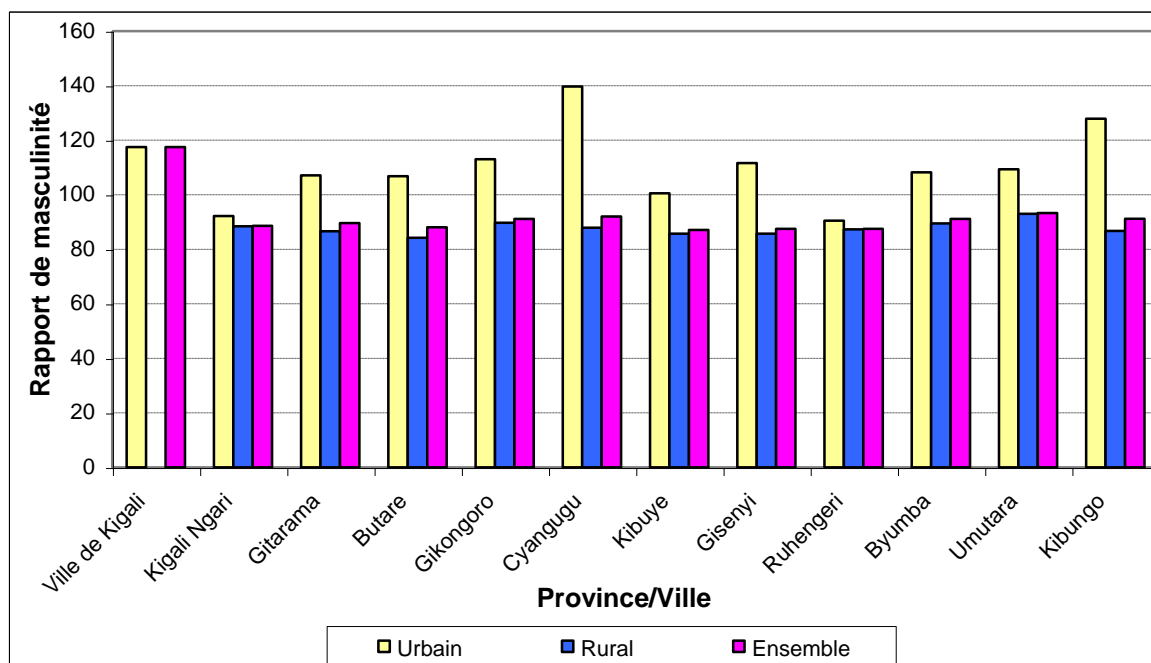
Comme le montrent le tableau 4.20 et le graphique 4.18, la population des provinces accuse un déficit d'hommes. La Ville de Kigali, à l'inverse, accuse un surnombre d'hommes, exprimé par son rapport de masculinité évalué à 117,5. Les provinces ont un rapport de masculinité variant entre 87,1 (Kibuye) et 93,3 (Umutara).

La population rurale est à prédominance féminine tant au niveau national qu'au niveau des provinces. En revanche, à l'exception des Provinces de Kigali Ngari et de Ruhengeri qui comptent plus de femmes que d'hommes dans leur population urbaine, la population citadine des autres provinces est numériquement dominée par les hommes.

Carte 3.4 : Distribution des rapports de masculinité par province/ville



**Figure 4.18 : Rapports de masculinité de la population par province/ville selon le milieu de résidence**

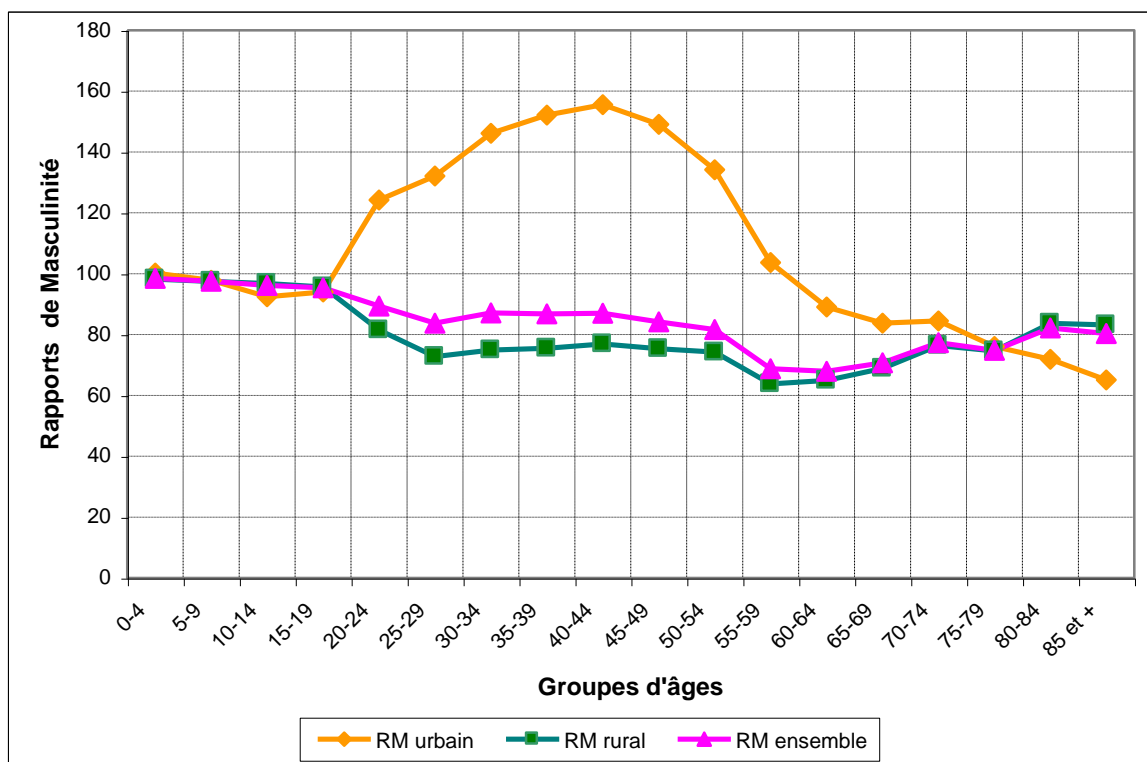


#### 4.4.2. Rapports de masculinité par groupe d'âges

La structure de la population par âge et par sexe a fait l'objet d'un calcul des rapports de masculinité des groupes d'âges quinquennaux.

La représentation graphique de ces rapports au niveau national et au niveau des deux milieux de résidence, urbain et rural, est visualisée à la figure 4.19.

**Figure 4.19 : Courbes des rapports de masculinité par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence**



L'allure des courbes des rapports de masculinité de la population du Rwanda indique que pour l'ensemble du pays, du reste comme pour le milieu rural, la population féminine prédomine à tous les âges avec un rapport de masculinité inférieur à 100. Ce déséquilibre en faveur des femmes est moins accentué aux tranches d'âges de moins de 20 ans.

La fluctuation irrégulière du rapport de masculinité entre 20 et 80 ans ne peut trouver de justification que dans la perturbation de la structure de la population par l'effet des événements historiques de 1994 (pertes humaines et retour massif des populations). Quant au déséquilibre à la vieillesse, elle est logique à cause de la surmortalité masculine à l'âge adulte.

La courbe de la structure de la population rurale présente presque la même allure que la structure de l'ensemble du pays. Cette similitude résulte du poids important de la population rurale (83%) dans la population totale.

En ce qui concerne la courbe des rapports de masculinité de la population urbaine qui, à son origine caractérise l'équilibre entre les deux sexes, elle approche les deux autres (nationale et rurale) avant l'âge de 20 ans. Entre 20 et 60 ans, en fait l'âge réellement actif, le déséquilibre en faveur des hommes est net en ville. Ce qui veut simplement dire que l'afflux de populations vers les villes, pour des raisons économiques, est davantage affaire des hommes que des femmes

## Conclusion

La répartition de la population par groupe d'âges classiques a révélé que 53% de la population est d'âge actif (15-65 ans) contre 47% d'âge inactif (0-14 ans et 65 ans et plus). Ceci a dégagé un rapport de dépendance démographique global de 87%, plus élevé en milieu rural (93%) qu'en milieu urbain (63%).

Les proportions pour les groupes d'âges opérationnels sont les suivants : 4% pour les moins d'un an, 16% pour les moins de 5 ans, 19% pour les moins de 6 ans, 52% pour les moins de 18 ans, 19% pour la tranche 12-18 ans, 49% pour les femmes en âge de procréation (15-49 ans), 24 % pour la tranche 6-14 ans, 18% pour la tranche 7-13 ans, 23% pour la tranche 15-24 ans et 48% pour ceux de 18 ans et plus.

L'examen de la pyramide des âges a témoigné de niveaux élevés de fécondité et de mortalité générale de la population du Rwanda, mais aussi des creux anormaux dont la justification serait principalement les effets du génocide de 1994, suivi d'un retour massif des réfugiés. La pyramide des âges de la population rurale est similaire à celle de l'ensemble du pays alors que celle du milieu urbain présente une augmentation très significative des effectifs de la population à partir de 15 ans, l'âge où l'exode rural, concernant plus les hommes actifs, est intensif pour des raisons de formation mais surtout de recherche de travail en ville.

Au niveau des provinces, la structure de la population ressemble à celle du pays, à l'exception de la Ville de Kigali et des autres villes.

La structure par âge a montré que la population du Rwanda est très jeune. L'âge moyen de 21,2 ans et la moitié de la population est âgée de 17,4 ans ou moins. La population rurale est plus jeune que la population urbaine et la population masculine est plus jeune que la population féminine, signifiant que les femmes vivent plus longtemps que les hommes. On remarque que 67% de la population ont moins de 25 ans, 44% ont moins de 15 ans et 30% n'ont pas encore atteint l'âge de 10 ans.

Comparativement aux recensements précédents, la population s'est rajeunie par rapport à 1978, mais elle a vieilli par rapport à la population de 1991.

L'examen du rapport de masculinité a montré qu'à l'échelle nationale comme dans le milieu rural (à tous les âges), la population féminine prédomine avec un rapport de masculinité de 91,3 et 87,5 respectivement. En revanche, les hommes prédominent en milieu urbain, surtout aux âges actifs (20 à 60 ans) avec un rapport de masculinité de 112,7 en moyenne.

Au niveau des provinces, ce rapport a confirmé la prédominance des femmes dans toutes les provinces à l'exception de la Ville de Kigali dont le rapport de masculinité s'élève à 117,5.

## Chapitre 5. COMPOSITION DE LA POPULATION SELON LES AUTRES CARACTERISTIQUES SOCIALES ET ECONOMIQUES ESSENTIELLES

### Introduction

Cette partie de l'analyse a pour objectif de présenter la composition de la population du Rwanda selon quelques caractéristiques sociales et économiques essentielles qui sont la nationalité, la langue parlée, la religion pratiquée, le niveau d'alphabétisation et d'instruction, l'état matrimonial ainsi que la situation dans l'activité économique.

Comme ces caractéristiques font l'objet d'autres thèmes d'analyse qui les discuteront largement, on se limitera à la présentation de la situation de l'ensemble du pays, en prenant toutefois soin de la présenter par milieu de résidence et par sexe.

### 5.1. Répartition de la population par nationalité

Dans un pays, il est important de connaître l'effectif de la population étrangère et de sa provenance pour diverses raisons, et dans tous les cas pour leur prise en compte dans les plans de développement. Ainsi, il a été demandé à toute personne résidante sa nationalité et pour le cas de double nationalité, le Rwandais devait déclarer sa deuxième nationalité.

**Tableau 5.1 : Proportions (en %) de la population totale par nationalité, selon le milieu de résidence et le sexe**

Nationalité	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Rwanda	97,4	97,5	97,4	99,5	99,5	99,5	99,1	99,2	<b>99,2</b>
Rwanda + autre	0,3	0,3	0,3	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2	<b>0,2</b>
Etrangers	2,2	2,2	2,2	0,3	0,3	0,3	0,7	0,6	<b>0,6</b>

La répartition de la population par nationalité (tableau 5.1), révèle que la quasi totalité de la population résidante est de nationalité rwandaise, soit 99,2% contre seulement 0,6% de population étrangère et 0,2% de Rwandais ayant la double nationalité. Ces deux derniers se retrouvent plus en milieu urbain qu'en milieu rural.

**Tableau 5.2 : Proportions (en %) de la population étrangère, selon le milieu de résidence et le sexe**

Nationalité	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Burundi	6,4	4,1	5,3	18,4	14,3	16,2	10,8	8,4	<b>9,6</b>
RD Congo	75,9	85,4	80,4	77,3	81,9	79,7	76,4	84,0	<b>80,1</b>
Uganda	8,0	4,1	6,2	2,1	1,6	1,8	5,8	3,0	<b>4,5</b>
Tanzanie	2,3	1,5	1,9	0,3	0,4	0,4	1,6	1,0	<b>1,3</b>
Autres Afrique	2,2	1,3	1,8	0,3	0,2	0,3	1,5	0,9	<b>1,2</b>
Belgique	0,8	0,7	0,7	0,2	0,2	0,2	0,6	0,5	<b>0,5</b>
Autres Europe	1,7	1,3	1,5	0,7	1,1	0,9	1,3	1,2	<b>1,3</b>
Inde	1,1	0,6	0,9	0,1	0,1	0,1	0,7	0,4	<b>0,6</b>
Autres Asie	1,0	0,6	0,8	0,4	0,1	0,2	0,8	0,4	<b>0,6</b>
Amérique	0,5	0,4	0,5	0,1	0,1	0,1	0,4	0,3	<b>0,3</b>
Océanie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>0,0</b>

Comme indiqué au tableau 5.2 ci-dessus, la population étrangère est constituée en majorité de Congolais (80,1%) de la République Démocratique du Congo, puis de Burundais qui représentent 9,6% et d'Ougandais qui totalisent 4,5%. Alors que les femmes sont majoritaires dans la population d'origine congolaise, les Burundais et les Ougandais de sexe masculin sont plus nombreux que les femmes. Aussi, les Congolais et les Ougandais sont installés plus en milieu urbain, tandis que les Burundais se retrouvent plus en milieu rural qu'en milieu urbain.

Les proportions des autres étrangers sont très faibles, leurs effectifs sont repris au tableau A.5, en annexe.

## 5.2. Répartition de la population par langue parlée

Malgré qu'il était de notoriété publique que le Kinyarwanda est la seule langue maternelle des Rwandais, la langue de communication dans la vie courante et l'une des langues officielles, le recensement a tout de même cherché à connaître les autres langues parlées au Rwanda. La question y relative a concerné seulement la population des ménages ordinaires.

**Tableau 5.3 : Proportions (en %) de la population des ménages ordinaires parlant chacune des quatre langues principales, selon le milieu de résidence et le sexe**

Langue parlée	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kinyarwanda	98,2	98,6	98,4	99,5	99,6	99,6	99,3	99,4	<b>99,4</b>
Français	13,6	10,9	12,2	2,8	1,9	2,3	4,6	3,2	<b>3,9</b>
Anglais	7,2	4,8	6	1,4	0,9	1,1	2,4	1,5	<b>1,9</b>
Kiswahili	14,6	9,9	12,2	1,7	0,8	1,3	3,9	2,2	<b>3,0</b>

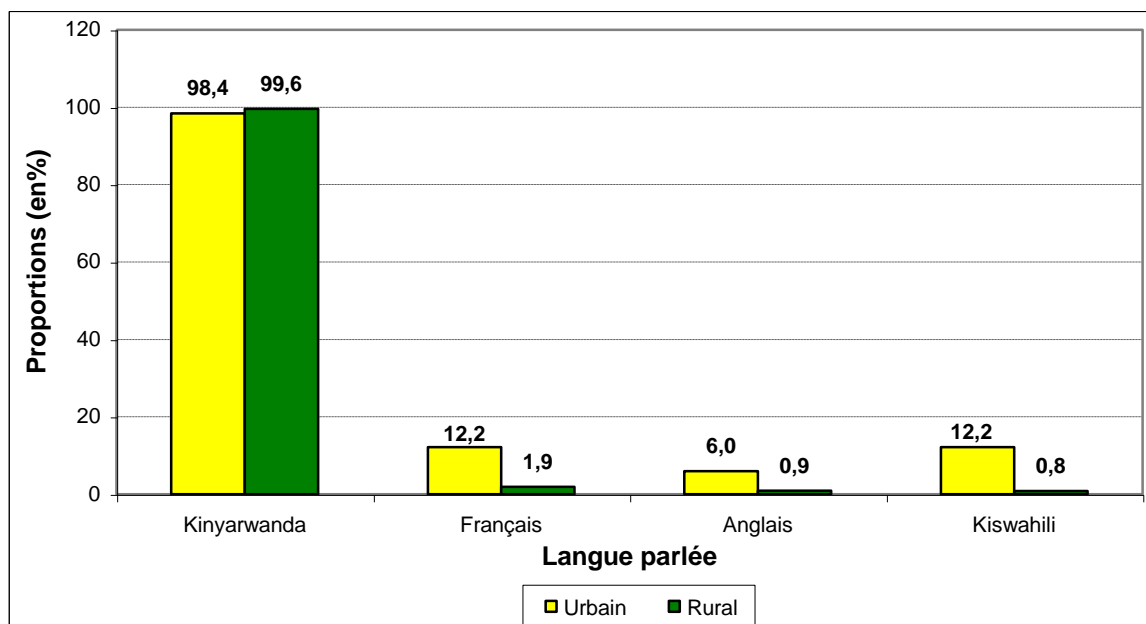
Il importe de noter que le cumul des proportions d'ensemble excède les 100% car, une personne peut parler plus d'une langue à la fois.

Au Rwanda, les trois langues officielles sont le Kinyarwanda, le Français et l'Anglais. On observe (tableau 5.3) que le Kinyarwanda est parlé par presque toute la population (99,4%), légèrement plus en milieu rural (99,6%) qu'en milieu urbain (98,4%), avec la même intensité pour les deux sexes.

Quant aux langues étrangères, le Français (3,9%), le Kiswahili (3%) et l'Anglais (1,9%), elles sont parlées plus en milieu urbain qu'en milieu rural et plus par les hommes que par les femmes.

En 1991, ces langues étrangères se classaient comme suit : le Français (5,1%), le Kiswahili (2,3%) et l'Anglais (0,8%).

**Figure 5.1 : Proportions (en %) de la population des ménages ordinaires par langue parlée, selon le milieu de résidence**



Comme le montre la figure 5.1, le Kinyarwanda est parlé par la quasi totalité de la population (urbaine et rurale) tandis que les langues étrangères sont plus parlées en milieu urbain qu'en milieu rural.

### 5.3. Répartition de la population par religion

Lors du recensement de 2002, la personne recensée du ménage ordinaire devait déclarer la religion qu'elle pratique ou à laquelle elle adhère et les instructions pratiques ont été données à l'agent recenseur pour le regroupement de certaines religions suivant les modalités de réponse prévues à l'avance. C'est le cas notamment des religions regroupées dans le « Conseil Protestant du Rwanda ». Certaines personnes n'ont pas déclaré leur religion (tableau A.7, en annexe).

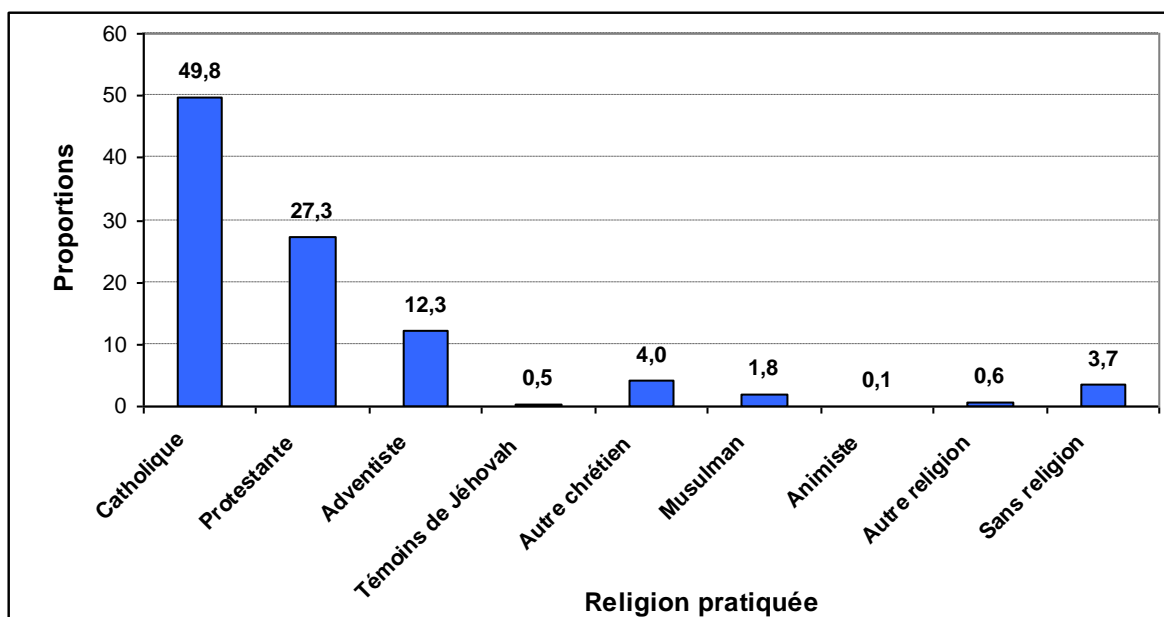


**Tableau 5.4 : Proportions (en %) de la population des ménages ordinaires par religion, selon le milieu de résidence et le sexe**

Religion	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Rwanda</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Catholique	48,1	45,8	46,9	50,7	50,0	50,3	50,3	49,3	<b>49,8</b>
Protestante	22,6	25,5	24,1	27,0	28,7	27,9	26,3	28,2	<b>27,3</b>
Adventiste	12,7	13,6	13,2	11,8	12,3	12,1	12,0	12,5	<b>12,3</b>
Témoins de Jéhovah	0,9	0,9	0,9	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	<b>0,5</b>
Autre chrétien	4,1	4,8	4,5	3,7	4,2	4,0	3,8	4,3	<b>4,0</b>
Musulman	7,3	6,6	7,0	1,0	0,8	0,9	2,0	1,7	<b>1,8</b>
Animiste	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	<b>0,1</b>
Autre religion	0,8	0,8	0,8	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	<b>0,6</b>
Sans religion	3,5	1,9	2,7	4,8	3,0	3,8	4,6	2,9	<b>3,7</b>

Selon le tableau 5.3 et la figure 5.2, la religion catholique prédomine. En effet, près d'une personne sur deux est catholique au Rwanda (49,8%). Ensuite, dans l'ordre d'importance, on a : la religion protestante (27,3%), la religion adventiste (12,3%) et les autres chrétiens qui se réclament des religions chrétiennes naissantes (4%). Les musulmans représentant 1,8% de la population sont plus installés en milieu urbain qu'en milieu rural. Une situation non moins remarquable est celle des « sans religion » qui représentent 3,7% de la population.

**Figure 5.2 : Proportions (en %) de la population des ménages ordinaires par religion**



En 1991, les différentes religions étaient classées de la manière suivante : catholique (62,6%), protestant (18,8%), adventiste (8,4%), sans religion (6,8%) et musulman (1,2%).

Cette situation dénote un transfert, pendant la période intercensitaire, de catholiques vers les autres religions d'une part, et une conversion des « sans religion » aux religions dites modernes d'autre part.

#### 5.4. Répartition de la population selon les caractéristiques d'éducation

La collecte des données du recensement de 2002 sur l'alphabétisation et le niveau d'instruction a concerné la population âgée de 6 ans et plus. Cependant, la question sur l'alphabétisation s'adressait seulement à la population des ménages ordinaires.

« Lire et écrire », « lire seulement » et « ni lire ni écrire » étaient les modalités de réponse pour l'alphabétisation. Concernant le niveau d'instruction, il a été déterminé par « la dernière classe terminée avec succès ».

##### 5.4.1. Degré d'alphabétisation

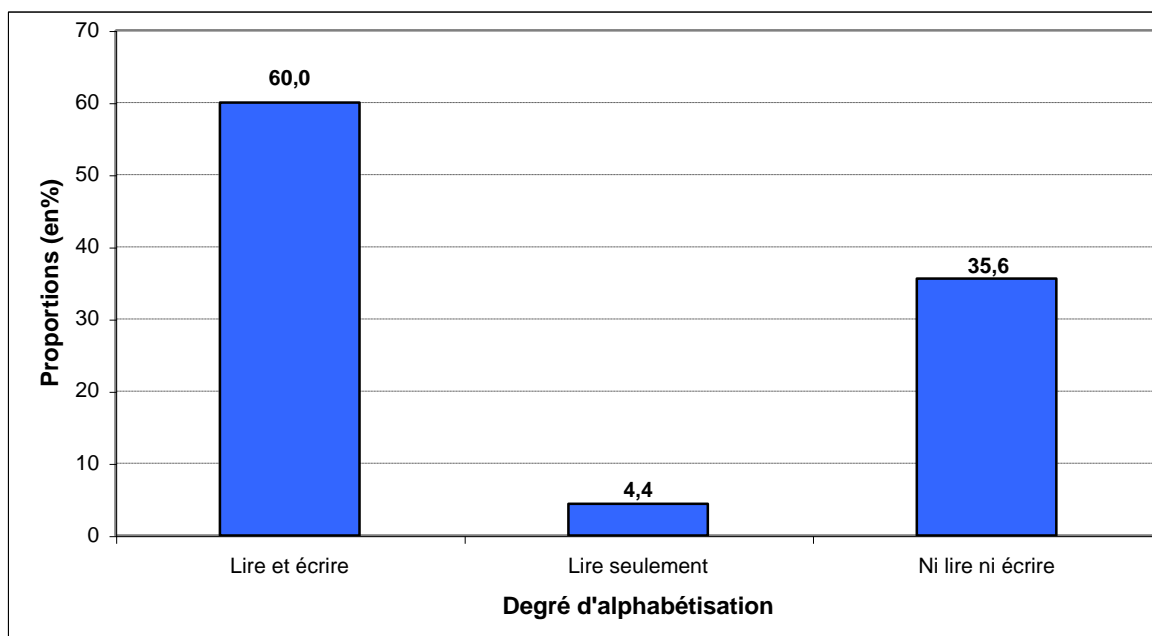
Bien que toute personne d'au moins 6 ans ait déclaré son niveau d'alphabétisation, les résultats présentés concernent la population âgée au moins de 15 ans pour des raisons de commodité et de comparabilité internationale et avec les autres opérations de collecte. Les effectifs ayant répondu à la question sont repris au tableau A.8 en annexe.

**Tableau 5.5 : Proportions (en %) de la population des ménages ordinaires âgée de 15 ans et plus par degré d'alphabétisation, selon le milieu de résidence et le sexe**

Degré d'alphabétisation	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Rwanda</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Lire et écrire	81,0	72,6	76,7	63,3	51,4	56,6	66,5	54,7	<b>60,0</b>
Lire seulement	2,8	3,2	3,0	4,8	4,6	4,7	4,4	4,4	<b>4,4</b>
Ni lire ni écrire	16,2	24,3	20,3	32,0	44,0	38,7	29,1	40,9	<b>35,6</b>

La population du Rwanda doit encore fournir des efforts dans son alphabétisation comme on le voit au tableau 5.5 et à la figure 5.3. En effet, de toute la population âgée de 15 ans et plus, 36% dont la majorité sont des femmes, ne savent ni lire ni écrire et 4% de la même population savent lire seulement. Ces deux catégories se retrouvent plus dans le milieu rural que dans le milieu urbain. Dans l'ensemble de la population concernée, 60% savent lire et écrire et sont seuls considérés comme alphabétisés (ou lettrés).

**Figure 5.3 : Proportions (en %) de la population des ménages ordinaires âgée de 15 ans et plus par degré d’alphabétisation**



#### 5.4.2. Niveau d’instruction

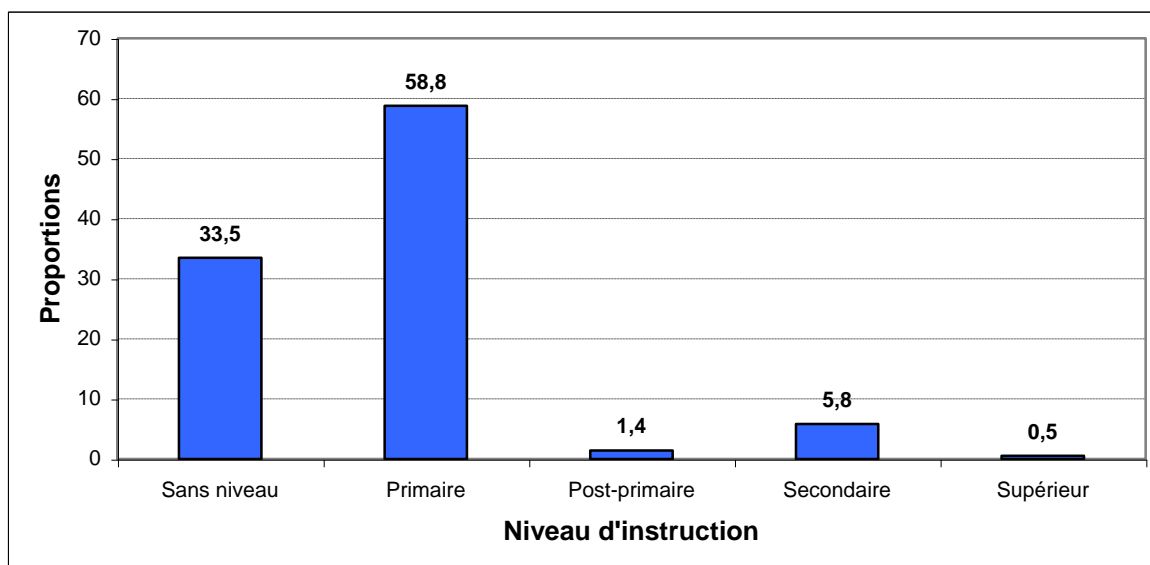
Comme il a été précisé précédemment, la connaissance de la dernière classée terminée avec succès de la population totale âgée au moins de 6 ans a permis le classement de la population scolaire et non scolaire par niveau d’instruction (tableau A.9 des effectifs, en annexe).

**Tableau 5.6 : Proportions (en %) de la population totale âgée de 6 ans et plus par niveau d’instruction, selon le milieu de résidence et le sexe**

Niveau d’instruction	Milieu Urbain			Milieu Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Sans niveau	22,9	25,1	23,9	31,1	39,2	35,5	29,5	37,0	<b>33,5</b>
Primaire	56,4	55,9	56,2	62,8	56,4	59,3	61,5	56,3	<b>58,8</b>
Post-primaire	2,4	2,4	2,4	1,3	1,1	1,2	1,5	1,3	<b>1,4</b>
Secondaire	15,1	15,1	15,1	4,6	3,2	3,9	6,7	5,1	<b>5,8</b>
Supérieur	3,1	1,5	2,4	0,2	0,1	0,1	0,8	0,3	<b>0,5</b>

Le niveau d’instruction de la population de 6 ans et plus (tableau 5.6 et figure 5.4) est faible. Une personne sur trois est, en effet, sans instruction (33,5%) et près de 60% (58,8%) n’ont atteint que le niveau primaire. Seulement 5,8% ont le niveau secondaire tandis que la proportion de personnes ayant atteint le niveau supérieur est inférieure à 1%. On observe qu’à tous les niveaux d’instruction, les disparités sont en faveur du milieu urbain et du sexe masculin.

**Figure 5.4 : Proportions (en %) de la population totale âgée de 6 ans et plus par niveau d'instruction**



Comparativement à 1991, il y a quand même une amélioration de la situation. En effet, au recensement de 1991, le niveau d'instruction du pays se présentait de la manière suivante : sans niveau : 40,1% ; primaire : 53,5% ; secondaire : 2,4% et le supérieur : 0,2%.

### **5.5. Répartition de la population par état matrimonial**

Pour appréhender la situation matrimoniale de la population, toute personne, des ménages ordinaires âgée d'au moins 12 ans a été classée dans une des modalités suivantes : célibataire, union libre<sup>6</sup>, mariage monogamique, mariage polygamique, divorcé/séparé, veuf(ve) et « non déclaré » pour ceux qui n'ont pas donné leur état matrimonial (tableau A.10, en annexe).

La femme d'un mariage polygamique a dû préciser son rang (première, deuxième ou troisième), mais pour cette étude, les chiffres présentés donnent la synthèse dans un regroupement « mariage polygamique ».

<sup>6</sup> Le concept d'**union libre** est défini ici comme la cohabitation d'une femme et d'un homme sur simple entente mutuelle sans que soient remplies les conditions de mariage prévues par la loi.

**Tableau 5.7 : Proportions (en %) de la population des ménages ordinaires âgée de 12 ans et plus par état matrimonial, selon le milieu de résidence et le sexe**

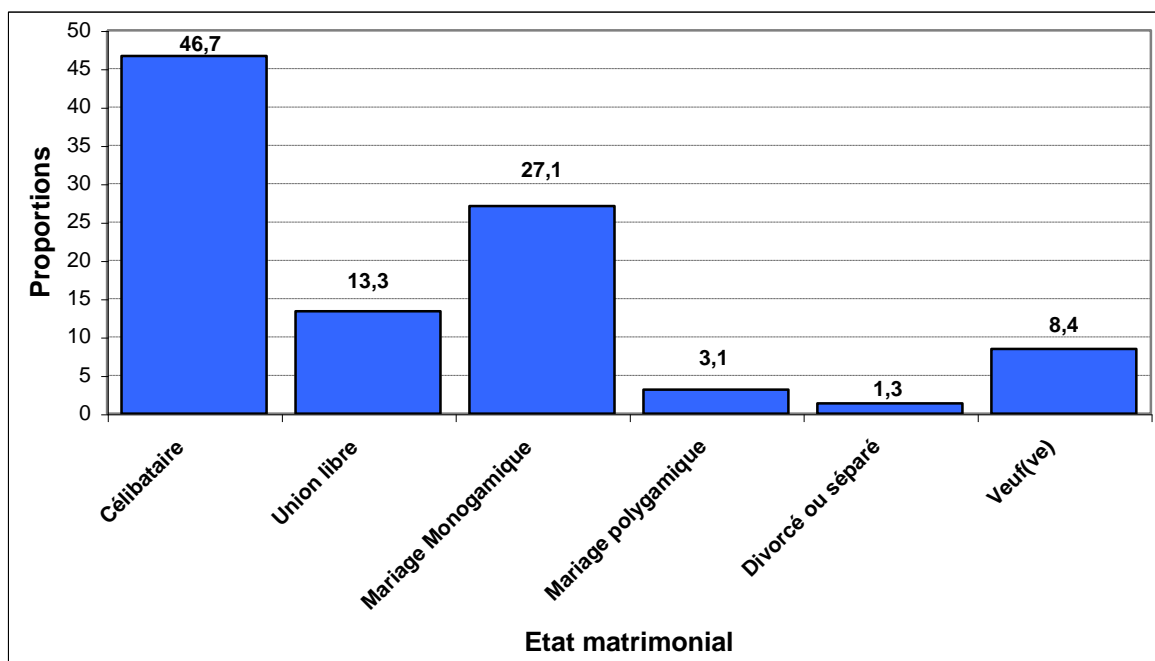
Etat Matrimonial	Milieu Urbain			Milieu Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Célibataire	59,9	48,6	54,1	50,7	40,8	45,2	52,3	42,0	<b>46,7</b>
Union libre	11,8	11,6	11,7	14,6	12,9	13,7	14,1	12,7	<b>13,3</b>
Mariage Monogamique	25,5	23,3	24,4	29,9	25,8	27,6	29,1	25,4	<b>27,1</b>
Mariage polygamique	0,8	1,5	1,2	2,4	4,4	3,5	2,1	4,0	<b>3,1</b>
Divorcé ou séparé	0,5	2,0	1,3	0,6	1,9	1,3	0,6	1,9	<b>1,3</b>
Veuf(ve)	1,5	13,0	7,4	1,8	14,1	8,6	1,7	13,9	<b>8,4</b>

Les célibataires prédominent dans la population de 12 ans et plus (tableau 5.7 et figure 5.5) avec une proportion de 46,7%. Ils sont plus nombreux de sexe masculin et plus en milieu urbain (54,1%) qu'en milieu rural (45,2%).

Les mariés qui représentent, dans leur ensemble, 43,5% sont plus en mariage monogamique (27,1%) qu'en union libre (13,3%) ou polygamique (3,1%). La proportion de 8,4% des veufs(ves) de cette population sont en grande majorité de sexe féminin.

Ceci s'explique, on s'en doute, par le remariage plus facile chez les hommes que chez les femmes, mais également par l'effet du génocide de 1994 qui a emporté sélectivement les hommes, laissant ainsi beaucoup de veuves.

**Figure 5.5 : Proportions (en %) de la population des ménages ordinaires âgée de 12 ans et plus par état matrimonial**



### 5.6. Répartition de la population par situation dans l'activité économique

La population âgée de 6 ans et plus, résidant dans les ménages ordinaires, a répondu à la question relative à son occupation pendant les 15 jours qui ont précédé l'opération de dénombrement débutée le 16 août 2002.

**Tableau 5.8 : Proportions (en %) de la population des ménages ordinaires âgée de 6 ans et plus par situation dans l'activité économique, selon le milieu de résidence et le sexe**

Situation dans l'activité économique	Milieu Urbain			Milieu Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Occupé	54,2	44,7	49,3	54,3	59,4	57,1	54,3	57,2	<b>55,8</b>
Chômeur	1,5	0,8	1,2	0,1	0,1	0,1	0,4	0,2	<b>0,3</b>
Recherche 1er emploi	0,9	0,8	0,8	0,2	0,1	0,1	0,3	0,2	<b>0,2</b>
Personne au foyer	6,8	15,9	11,5	12,9	12,6	12,8	11,9	13,1	<b>12,6</b>
Elève/Étudiant	30,5	30,5	30,5	28,1	23,4	25,6	28,5	24,5	<b>26,3</b>
Retraité	0,9	1,3	1,1	1,0	1,4	1,2	1,0	1,4	<b>1,2</b>
Rentier	0,6	0,9	0,8	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6	<b>0,5</b>
Aucun travail	4,6	5,0	4,8	3,0	2,5	2,7	3,2	2,9	<b>3,1</b>

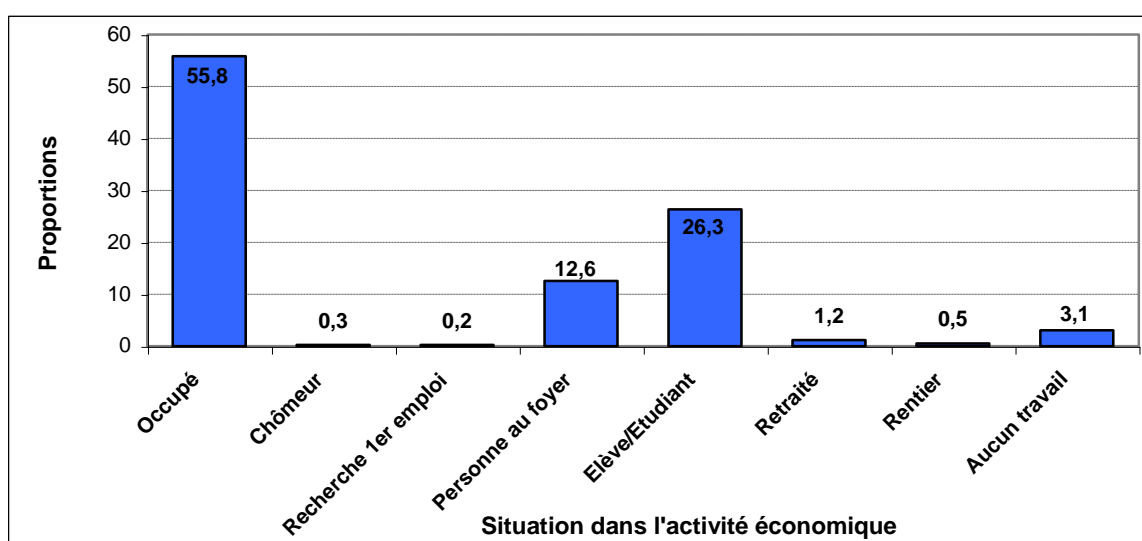
Selon le tableau 5.13 ci-dessus et la figure 5.7 ci-dessous, la population active représente 56,3% de la population de 6 ans et plus. Cette proportion est constituée

plus des personnes occupées (55,8%), des chômeurs et de ceux qui étaient à la recherche de leur premier emploi. On observe que les femmes sont plus occupées que les hommes et le milieu rural l'est plus que le milieu urbain.

Parmi la population inactive, les élèves/étudiants sont les plus nombreux (26,3%) et les personnes au foyer, c'est-à-dire les personnes occupées aux travaux ménagers ou autres sans aucune rémunération, sont également en proportion non négligeable (12,6%).

Il importe de signaler que 325 465 personnes n'ont pas fait de déclaration à cette question (tableau A.11, en annexe).

**Figure 5.6 : Proportions (en%) de la population des ménages ordinaires âgée de 6 ans et plus par situation dans l'activité économique**



## Conclusion

La répartition de la population par nationalité a indiqué que la population du Rwanda est à 99,2% de nationalité rwandaise et que les étrangers sont constitués essentiellement de Congolais (80,1%) du Congo-Kinshasa, de Burundais (9,6%) et d'Ougandais (4,5%). Il convient de signaler que 14 147 Rwandais se réclament d'une double nationalité.

Le Kinyarwanda est la langue la plus parlée (99%), suivi du Français (3,9%), puis du Kiswahili (3,0%) et enfin de l'Anglais (1,9%). Les résultats du recensement révèlent que près d'une personne sur deux est catholique, 27,2% sont protestants, 12,2% sont adventistes et les musulmans représentent seulement 1,8% de la population.

En considérant la population d'au moins 15 ans des ménages ordinaires, on a constaté que 60% savent lire et écrire, 35,6% ne savent ni lire ni écrire et 4,4% savent lire seulement. L'examen du niveau d'instruction dans la population totale

de 6 ans et plus révèle ce qui suit : sans niveau (33,5%), primaire (58,8%), secondaire (5,8%) et le supérieur (0,5%).

L'état matrimonial de la population de 12 ans et plus dans les ménages ordinaires se présente de la manière ci-après : les célibataires sont prédominants (46,7%), suivis des mariés monogamiques (27,1%) et des personnes en unions libres (13,3%). On a remarqué que la proportion de veufs(ves) est considérable (8,4%) ; et il s'agit en grande partie de veuves.

La situation dans l'activité économique, quant à elle, a montré que la population de 6 ans et plus des ménages ordinaires s'est déclarée active à 56,3% et 55,8% étaient occupés, 26,3% étaient en situation d'élève/étudiant et les personnes au foyer représentaient 12,6%.



## CONCLUSION GENERALE

Les résultats du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat ont montré qu'à la date du 15 août 2002, la population totale du Rwanda se chiffrait à 8 128 553 habitants dont 3 879 448 hommes (47,7%) et 4 249 105 femmes (52,3%). La population recensée est en majorité rurale (83,1%). Celle des villes représente 16,9%.

Par rapport au Recensement de 1991 qui a enregistré 7 157 551 habitants, il se dégage un taux d'accroissement annuel moyen de 1,2% durant la période intercensitaire. Ce taux était de 3,1% entre le premier recensement de 1978 et le deuxième recensement en 1991. Le ralentissement de la croissance de la population pendant cette période résulte des effets de la guerre et du génocide de 1994 qui a emporté autour d'un million de personnes.

Concernant les ménages qui abritent la population recensée, il a été remarqué que les 98% de la population totale vivent dans les ménages ordinaires et occupent 1 757 426 ménages d'une taille moyenne de 4,5 personnes ; une situation qui ne diffère pas significativement de celle de 1991 (4,7 personnes) ni de celle de 1978 (4,6 personnes). On note que le nombre de ménages ordinaires a accru annuellement de 2,8% entre 1978 et 1991 contre seulement 1,4% entre 1991 et 2002, baisse due au ralentissement de la croissance de la population.

La répartition spatiale de la population a fait ressortir les disparités existantes dans le peuplement des provinces. Avec 891 498 habitants la Province de Ruhengeri est la plus peuplée, suivie de Gisenyi (864 337 habitants) et Gitarama (856 488 habitants). Les moins peuplées sont Umutara (421 623 habitants), suivie de Kibuye (469 016 habitants) et Gikongoro (489 729 habitants).

Le ralentissement de la croissance de la population remarqué à l'échelle nationale est ressenti au niveau provincial, comme on a pu le constater, par l'étude de l'évolution de la population des provinces. Cependant, cette étude a été rendue difficile par la révision régulière des limites des districts et même des provinces lors des réformes administratives successives enregistrées dans le pays. Le cas le plus récent a concerné la Ville de Kigali et les Provinces de Kigali Ngari, Byumba, Kibungo et Umutara.

Nonobstant cette difficulté, on a noté que la population de la Ville de Kigali a plus que doublé en l'espace de 11 années, passant de 235 664 habitants en 1991 à 603 409 habitants en 2002. Par contre, certaines provinces ont vu leur population diminuer par rapport au recensement de 1991. Il s'agit de Kigali Ngari, Butare, Kibuye et Byumba. La cession d'une partie de leur territoire justifie le cas des Provinces de Kigali Ngari et Byumba, mais la situation de Butare et Kibuye serait imputable aux bouleversements de peuplement du pays par les événements de 1994.

Au niveau des districts, il a été constaté également que le peuplement n'est pas uniforme. Les districts les plus peuplés sont Rusumo (148 427 habitants), suivi de

Impala (129 133 habitants) et Mutura (122 934 habitants) tandis la Ville d'Umutara (8 437 habitants), Kabare (29 974 habitants) et Bugaragara (31 723 habitants) sont les districts/villes les moins peuplés du pays. On a observé que les 106 districts du pays ont une moyenne de population égale à 76 684 habitants. Le peuplement est plus dispersé dans la Province de Kibungo et l'est moins dans la Province de Byumba.

La concentration de la population sur le territoire national a été étudiée à travers la densité de la population. Il s'est dégagé que la densité de la population du Rwanda est la plus élevée de l'Afrique continentale, avec ses 321 habitants au km<sup>2</sup> contre 283 en 1991 et 191 en 1978. Ainsi, par rapport à 1991, un poids supplémentaire de 38 personnes est à supporter au km<sup>2</sup>.

Depuis 1991, la Province de Ruhengeri (538 habitants/km<sup>2</sup>) reste la plus dense du pays, suivie de Gisenyi (422 habitants/km<sup>2</sup>) et Byumba (418 habitants/km<sup>2</sup>). La Province de Butare, alors que ses limites n'ont pas été modifiées, a vu sa densité diminuer, de 416 à 388 habitants/km<sup>2</sup>. Il en est de même pour la densité de la Province de Kibuye qui a légèrement baissé passant de 276 à 268 habitants/km<sup>2</sup>. L'histoire récente du pays renseigne que l'intensité du génocide de 1994 était particulièrement meurtrière dans ces deux dernières provinces.

La concentration de la population est la plus forte en milieu urbain où la densité est très élevée. La Ville de Gisenyi vient en tête avec 2 824 habitants/km<sup>2</sup> suivie de la Ville de Kigali avec ses 1 927 habitants au km<sup>2</sup>.

L'étude de la distribution de la population a permis de dégager le faible degré d'urbanisation du Rwanda. La population urbaine représente 16,9% pour l'ensemble du pays, avec trois provinces seulement dont le niveau d'urbanisation va au-delà de 10% : Butare, Gitarama et Kibungo. On remarque que ces provinces disposent chacune de deux centres urbains.

Comparativement aux recensements antérieurs, on a constaté que le taux de croissance urbaine qui était de 4,4% pour la période 1978-1991 est passé à 12,1% pour la dernière période intercensitaire 1991-2002, soit trois fois plus que pendant la période précédente. Les Provinces de Kibuye et de Gitarama ont un taux de croissance urbaine dépassant 20% par an. Ceci ne correspond pas nécessairement et uniquement à une réelle dynamique d'urbanisation, mais aussi au récent réaménagement administratif qui a consacré une extension significative des espaces urbains dans ces provinces.

Au niveau des villes elles-mêmes, on a observé que les villes de Kibuye, Rwamagana, Kibungo et Nyanza ont connu une expansion remarquable. Une fois de plus, il faut faire la part des choses dans cette affirmation, étant donné le caractère rural de larges espaces de ces villes. Il est simplement à noter que, en dehors de la Ville de Kigali, aucune autre Ville du Rwanda ne comptait une population de 100 000 habitants en 2002.

L'analyse des groupes d'âges classiques a montré que 53,3% de la population sont d'âge actif (15-65 ans) et 46,7% d'âge inactif (0-14 ans et 65 ans et plus). Ce

qui donne un rapport de dépendance de 87,4%, plus élevé en milieu rural (93,3%) qu'en milieu urbain (63,1%).

Les groupes d'âges opérationnels, au niveau national, se présentaient comme suit: les nouveau-nés : moins d'un an (4%), la population d'âge vaccinal : moins de 5 ans (16%), la population préscolaire : moins de 6 ans (19%), les enfants de moins de 18 ans (52%), les adolescents : 12-18 ans (19%), les femmes en âge de procréation : âgées de 15-49 ans (49%), la population en âge scolaire de 6-14 ans (24%) ou de 7-13 ans (18%) selon l'Unesco ou la législation rwandaise, les jeunes de 15-24 ans (23%) et enfin la population électorale de 18 ans et plus (48%).

L'analyse de la structure par âge et par sexe de la population a révélé qu'un niveau élevé de fécondité et de mortalité caractérise la population du Rwanda. On a observé également l'extrême jeunesse de la population ; 67% de la population ont moins de 25 ans et 30% n'ont pas encore atteint l'âge de 10 ans. Les personnes âgées de 65 ans et plus, ne représentent que 3% de la population.

La pyramide des âges individuels a fait ressortir des creux anormaux, particulièrement entre 6 et 12 ans, dont la justification serait principalement l'effet du génocide de 1994. La structure de la population rurale ressemble à celle de l'ensemble du pays alors que celle du milieu urbain présente un gonflement très significatif des effectifs à partir de 15 ans, l'âge où l'exode rural est intensif, surtout chez les hommes, pour des raisons d'études et de recherche d'emploi.

D'autres indicateurs ont confirmé qu'au Rwanda la population résidante est très jeune, tant au niveau national qu'au niveau provincial. L'âge moyen de la population se situe à 21,2 ans et la moitié de la population est âgée de moins de 17,4 ans. La population rurale (âge moyen=21ans) est plus jeune que la population urbaine (âge moyen=22,2ans) et la population masculine (âge moyen=20,5ans) est plus jeune que la population féminine (âge moyen=21,9ans). Les Provinces de Gisenyi et Ruhengeri ont la population la plus jeune tandis que la population la moins jeune est celle des Provinces de Gitarama et de Butare.

Comparativement aux recensements antérieurs, la population s'est légèrement rajeunie par rapport à 1978 (âge moyen=21,5 ans), mais elle a vieilli par rapport à la population de 1991 (âge moyen=20,9 ans).

L'examen du rapport de masculinité a montré qu'au niveau national et dans le milieu rural, la population féminine prédomine à tous les âges. Le rapport de masculinité est de 91,3 et 87,5 respectivement. Par contre, les hommes sont proportionnellement plus nombreux en milieu urbain, surtout aux âges actifs (20 à 60 ans), avec un rapport de masculinité de 112,7 dans l'ensemble. Ce rapport de masculinité monte jusqu'à 117,5 dans la Ville de Kigali.

Au Rwanda la quasi totalité de la population résidante est de nationalité rwandaise (99,2% ) avec une faible proportion d'étrangers (0,8%) venant de tous les continents. Parmi ces étrangers, les Congolais du Congo-Kinshasa sont majoritaires (80%), suivis des Burundais (9,6%) et des Ougandais (4,5%).

Le Kinyarwanda est parlé par presque toute la population du Rwanda (99%). Parmi les langues étrangères, le Français (3,9%) est plus parlé, puis le Kiswahili (3,0%) et enfin l'Anglais (1,9%).

S'agissant de la religion, les résultats du recensement ont révélé que 49,8% de la population sont catholiques, 27,3% sont protestants, 12,3% sont adventistes et que les musulmans représentent 1,8% de la population. En 1991, la religion catholique était pratiquée par 62,6% de la population. On pourrait penser à un transfert de catholiques vers les autres religions chrétiennes qui ont connu un accroissement sensible du nombre de leurs adeptes et vers les religions naissantes appelées « autres chrétiens » qui représentent aujourd'hui 4% de la population.

En considérant la population de 15 ans et plus, dans les ménages ordinaires, on a constaté que 35,6% ne savent ni lire ni écrire, que 4,4% savent lire seulement et que 60% de cette population savent lire et écrire. Quant au niveau d'instruction de la population totale de 6 ans et plus, il se présente comme suit : sans niveau (33,5%), primaire (58,8%), secondaire (5,8%) et le supérieur (0,5%).

L'état matrimonial de la population résidante de 12 ans et plus des ménages ordinaires se présente de la manière suivante: les célibataires (46,7%), les mariés monogamiques (27,1%) et les personnes en unions libres (13,3%). On a remarqué que la proportion de veufs(ves) est considérable (8,4%) dont la majorité sont de sexe féminin. Ceci résulte du remariage facile des hommes et du veuvage d'un grand nombre de femmes prenant sa cause principalement dans le génocide de 1994. Le mariage polygamique concerne 3,1% de la population.

En ce qui concerne la situation dans l'activité économique, la population de 6 ans et plus des ménages ordinaires s'est déclarée active à 56,3%. Les personnes occupées représentent 55,8% de la population totale, 26,3% sont en situation d'élève/étudiant et 12,6% des personnes au foyer. Le milieu rural compte le plus de personnes occupées (57% de la population rurale).

## RECOMMANDATIONS

Au terme de ce rapport, les recommandations ci-après peuvent être formulées :

1. Le gouvernement rwandais devrait poursuivre et renforcer la maîtrise de la croissance démographique de la population et sa distribution sur le territoire national;
2. Le gouvernement devrait élaborer une politique sectorielle d'aménagement du territoire et de développement régional ainsi que des plans directeurs d'urbanisme et des schémas directeurs d'aménagement des villes pour éviter une croissance anarchique de celles-ci ;
3. L'urbanisation du pays bien pensée devrait être encouragée pour que la demande des villes motive la production agricole en milieu rural ;
4. Des actions de développement du milieu rural doivent être renforcées pour permettre à la population active de prendre en charge les personnes inactives;
5. Un programme national de gestion des ressources naturelles doit être repensé pour tenir compte de la compétition réelle entre l'homme et la nature, consécutive à une croissance démographique incontrôlée ;
6. Une politique d'éducation de la petite enfance (écoles maternelles et crèches) devrait être initiée rapidement pour faire face à l'accroissement constant de cette catégorie d'enfants ;
7. Des structures d'accueil suffisantes doivent être mises en place afin de répondre aux besoins actuels et futurs de la population d'âge scolaire dont la pression sur les salles de classe sera de plus en plus grande eu égard au rythme de croissance de la population;
8. Le programme d'éducation devrait renforcer la formation professionnelle par la création d'écoles de métiers qui aboutiront à créer des emplois pour les jeunes de 15 à 24 ans qui représentaient presque un quart de la population totale en 2002;
9. La politique de prise en charge et les programmes d'encadrement des enfants de moins de 18 ans, particulièrement les orphelins du génocide et du SIDA devraient être renforcés ;
10. Les programmes d'éducation à la santé de la reproduction et au SIDA pour les adolescents et les femmes en âge de procréation devraient être intensifiés ainsi que l'accès aux soins prénatals pour ces dernières.

## **BIBLIOGRAPHIE**

1. Bureau National de Recensement (1984), *Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Rwanda 1978*, Volume VI : Analyse, Imprimerie scolaire, Kigali, Décembre 1984, p.440.
2. Office National de la Population (1985), *Perspectives démographiques* : document de travail, Kigali, Mars 1985, p.169.
3. Office National de la Population (1990), *Le problème démographique au Rwanda et le cadre de sa solution*, Volume I : Interrelations Population-Développement, Kigali, Mai 1990, p.394.
4. Office National de la Population (2000), *Enquête Démographique et de Santé 2000 (EDSR-II)*, Kigali, Septembre 2001, p.344.
5. Office National de la Population (2002), *Enquête socio-démographique du Rwanda 1996 : Principaux défis en matière de population*, Kigali, Mars 2002, p.105.
6. Office National de la Population (2003), *Politique Nationale de Population pour le Développement durable au Rwanda*, Kigali, Janvier 2003, p.85.
7. Service National de Recensement (1994), *Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Rwanda 1991*, Analyse des Résultats Définitifs, Avril 1994, p.361.
8. Service National de Recensement (2003), *Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Rwanda 2002, Rapport sur les Résultats Préliminaires*, Imprimerie COFICO, Kigali, Février 2003, p.43.
9. VANDESCHRIK, C., *Analyse démographique, Population et développement* n°1, L'Harmattan/Academia, Louvain-la-Neuve, 1990, p. 181.

## ANNEXES

**Tableau A.1 : Répartition de la population par province/ville selon le type de ménage et le sexe**

Province/Ville	Ménages ordinaires			Ménages collectifs			Ensemble des ménages			Proportions	Rapport de masculinité	Rang
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
<b>Rwanda</b>	<b>3 724 026</b>	<b>4 239 783</b>	<b>7 963 809</b>	<b>155 422</b>	<b>9 322</b>	<b>164 744</b>	<b>3 879 448</b>	<b>4 249 105</b>	<b>8 128 553</b>	<b>100,0</b>	<b>91,3</b>	
Ruhengeri	410 109	475 200	885 309	5 965	224	6 189	416 074	475 424	891 498	11,0	87,5	1
Gisenyi	393 465	460 520	853 985	9 811	581	10 392	403 276	461 101	864 377	10,6	87,5	2
Gitarama	383 505	450 774	834 279	21 232	977	22 209	404 737	451 751	856 488	10,5	89,6	3
Kigali Ngari	361 779	417 727	779 506	9 131	693	9 824	370 910	418 420	789 330	9,7	88,6	4
Butare	318 674	384 314	702 988	21 346	1 580	22 926	340 020	385 894	725 914	8,9	88,1	5
Byumba	330 087	369 828	699 915	7 394	477	7 871	337 481	370 305	707 786	8,7	91,1	6
Kibungo	316 591	366 521	683 112	18 295	841	19 136	334 886	367 362	702 248	8,6	91,2	7
Cyangugu	278 622	316 081	594 703	12 395	397	12 792	291 017	316 478	607 495	7,5	92,0	8
Ville de Kigali	291 783	274 667	566 450	33 995	2 604	36 599	325 778	277 271	603 049	7,4	117,5	9
Gikongoro	223 514	255 842	479 356	9 940	433	10 373	233 454	256 275	489 729	6,0	91,1	10
Kibuye	214 055	250 350	464 405	4 246	365	4 611	218 301	250 715	469 016	5,8	87,1	11
Umutara	201 842	217 959	419 801	1 672	150	1 822	203 514	218 109	421 623	5,2	93,3	12

**Tableau A.2 : Répartition de la population par milieu de résidence et sexe selon les grands groupes d'âges classiques**

Milieu /Sexe	Groupe d'âges classiques			Proportions		
	0-14ans	15-64ans	65ans et +	0-14ans	15-64ans	65ans et +
<b>Rwanda</b>	<b>3 556 495</b>	<b>4 336 492</b>	<b>235 566</b>	<b>43,8</b>	<b>53,3</b>	<b>2,9</b>
Masculin	1 755 317	2 023 037	101 094	45,2	52,1	2,6
Féminin	1 801 178	2 313 455	134 472	42,4	54,4	3,2
<b>Milieu Urbain</b>	<b>500 847</b>	<b>841 752</b>	<b>30 005</b>	<b>36,5</b>	<b>61,3</b>	<b>2,2</b>
Masculin	246 712	467 126	13 334	33,9	64,2	1,8
Féminin	254 135	374 626	16 671	39,4	58,0	2,6
<b>Milieu Rural</b>	<b>3 055 648</b>	<b>3 494 740</b>	<b>205 561</b>	<b>45,2</b>	<b>51,7</b>	<b>3,0</b>
Masculin	1 508 605	1 555 911	87 760	47,9	49,4	2,8
Féminin	1 547 043	1 938 829	117 801	42,9	53,8	3,3

**Tableau A.3 : Répartition de la population par grands groupes d'âges opérationnels selon le milieu de résidence et le sexe**

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Rwanda</b>	<b>727 172</b>	<b>645 432</b>	<b>1 372 604</b>	<b>3 152 276</b>	<b>3 603 673</b>	<b>6 755 949</b>	<b>3 879 448</b>	<b>4 249 105</b>	<b>8 128 553</b>
< 1 an	23 496	23 472	46 968	138 157	140 096	278 253	161 653	163 568	325 221
< 5 ans	97 117	96 934	194 051	557 973	568 207	1 126 180	655 090	665 141	1 320 231
< 6 ans	114 702	114 838	229 540	665 755	678 731	1 344 486	780 457	793 569	1 574 026
< 18 ans	298 151	311 120	609 271	1 784 509	1 829 746	3 614 255	2 082 660	2 140 866	4 223 526
12-18 ans	116 104	127 400	243 504	650 851	673 294	1 324 145	766 955	800 694	1 567 649
15-49 ans Femmes		344 043			1 722 979			2 067 022	
06-14 ans	132 010	139 297	271 307	842 850	868 312	1 711 162	974 860	1 007 609	1 982 469
07-12 ans	84 350	87 261	171 611	544 164	559 061	1 103 225	628 514	646 322	1 274 836
15-24 ans	187 721	174 304	362 025	721 403	806 092	1 527 495	909 124	980 396	1 889 520
18 ans et plus	429 021	334 312	763 333	1 367 767	1 773 927	3 141 694	1 796 788	2 108 239	3 905 027

**Tableau A.4 : Répartition de la population par année d'âge selon le milieu de résidence et le sexe**

Année d'âge	Milieu Urbain			Milieu Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Rwanda</b>	<b>727 172</b>	<b>645 432</b>	<b>1 372 604</b>	<b>3 152 276</b>	<b>3 603 673</b>	<b>6 755 949</b>	<b>3 879 448</b>	<b>4 249 105</b>	<b>8 128 553</b>
0	23 496	23 472	46 968	138 157	140 096	278 253	161 653	163 568	325 221
1	18 768	18 615	37 383	107 744	109 174	216 918	126 512	127 789	254 301
2	20 425	20 646	41 071	120 724	123 209	243 933	141 149	143 855	285 004
3	17 398	17 297	34 695	97 550	99 202	196 752	114 948	116 499	231 447
4	17 030	16 904	33 934	93 798	96 526	190 324	110 828	113 430	224 258
<b>00-04</b>	<b>97 117</b>	<b>96 934</b>	<b>194 051</b>	<b>557 973</b>	<b>568 207</b>	<b>1 126 180</b>	<b>655 090</b>	<b>665 141</b>	<b>1 320 231</b>
5	17 585	17 904	35 489	107 782	110 524	218 306	125 367	128 428	253 795
6	17 772	17 983	35 755	108 957	111 672	220 629	126 729	129 655	256 384
7	15 310	15 378	30 688	95 229	96 354	191 583	110 539	111 732	222 271
8	14 165	14 689	28 854	90 080	93 485	183 565	104 245	108 174	212 419
9	12 816	13 407	26 223	83 655	86 292	169 947	96 471	99 699	196 170
<b>05-09</b>	<b>77 648</b>	<b>79 361</b>	<b>157 009</b>	<b>485 703</b>	<b>498 327</b>	<b>984 030</b>	<b>563 351</b>	<b>577 688</b>	<b>1 141 039</b>
10	13 454	13 659	27 113	89 311	92 267	181 578	102 765	105 926	208 691
11	13 076	13 683	26 759	86 378	88 250	174 628	99 454	101 933	201 387
12	15 529	16 445	31 974	99 511	102 413	201 924	115 040	118 858	233 898
13	14 237	16 006	30 243	92 193	96 288	188 481	106 430	112 294	218 724
14	15 651	18 047	33 698	97 536	101 291	198 827	113 187	119 338	232 525
<b>10-14</b>	<b>71 947</b>	<b>77 840</b>	<b>149 787</b>	<b>464 929</b>	<b>480 509</b>	<b>945 438</b>	<b>536 876</b>	<b>558 349</b>	<b>1 095 225</b>
15	16 358	18 691	35 049	95 402	97 382	192 784	111 760	116 073	227 833
16	17 169	19 282	36 451	93 231	95 028	188 259	110 400	114 310	224 710
17	17 912	19 012	36 924	87 271	90 293	177 564	105 183	109 305	214 488
18	19 248	19 917	39 165	85 707	90 599	176 306	104 955	110 516	215 471
19	18 889	18 396	37 285	75 376	83 676	159 052	94 265	102 072	196 337
<b>15-19</b>	<b>89 576</b>	<b>95 298</b>	<b>184 874</b>	<b>436 987</b>	<b>456 978</b>	<b>893 965</b>	<b>526 563</b>	<b>552 276</b>	<b>1 078 839</b>
20	22 619	19 788	42 407	76 630	88 806	165 436	99 249	108 594	207 843
21	19 168	15 340	34 508	59 962	71 245	131 207	79 130	86 585	165 715
22	21 297	16 445	37 742	57 723	70 258	127 981	79 020	86 703	165 723
23	17 806	14 245	32 051	46 471	59 926	106 397	64 277	74 171	138 448
24	17 255	13 188	30 443	43 630	58 879	102 509	60 885	72 067	132 952



<b>20-24</b>	<b>98 145</b>	<b>79 006</b>	<b>177 151</b>	<b>284 416</b>	<b>349 114</b>	<b>633 530</b>	<b>382 561</b>	<b>428 120</b>	<b>810 681</b>
25	16 956	12 408	29 364	40 514	53 418	93 932	57 470	65 826	123 296
26	14 463	11 195	25 658	34 753	48 280	83 033	49 216	59 475	108 691
27	14 787	11 451	26 238	36 198	49 863	86 061	50 985	61 314	112 299
28	14 610	10 996	25 606	35 022	48 963	83 985	49 632	59 959	109 591
29	13 233	10 003	23 236	32 644	45 752	78 396	45 877	55 755	101 632
<b>25-29</b>	<b>74 049</b>	<b>56 053</b>	<b>130 102</b>	<b>179 131</b>	<b>246 276</b>	<b>425 407</b>	<b>253 180</b>	<b>302 329</b>	<b>555 509</b>
30	14 764	10 452	25 216	34 758	47 822	82 580	49 522	58 274	107 796
31	10 881	7 299	18 180	27 818	37 455	65 273	38 699	44 754	83 453
32	13 093	8 687	21 780	31 607	41 448	73 055	44 700	50 135	94 835
33	10 748	7 394	18 142	26 866	35 721	62 587	37 614	43 115	80 729
34	10 385	7 137	17 522	27 822	36 282	64 104	38 207	43 419	81 626
<b>30-34</b>	<b>59 871</b>	<b>40 969</b>	<b>100 840</b>	<b>148 871</b>	<b>198 728</b>	<b>347 599</b>	<b>208 742</b>	<b>239 697</b>	<b>448 439</b>
35	10 308	6 559	16 867	26 793	35 331	62 124	37 101	41 890	78 991
36	8 752	5 996	14 748	24 605	32 862	57 467	33 357	38 858	72 215
37	9 127	6 016	15 143	25 950	33 360	59 310	35 077	39 376	74 453
38	9 206	6 046	15 252	27 312	36 255	63 567	36 518	42 301	78 819
39	8 724	5 696	14 420	27 039	36 699	63 738	35 763	42 395	78 158
<b>35-39</b>	<b>46 117</b>	<b>30 313</b>	<b>76 430</b>	<b>131 699</b>	<b>174 507</b>	<b>306 206</b>	<b>177 816</b>	<b>204 820</b>	<b>382 636</b>
40	9 646	6 108	15 754	30 086	40 146	70 232	39 732	46 254	85 986
41	6 745	4 211	10 956	22 939	30 490	53 429	29 684	34 701	64 385
42	8 573	5 452	14 025	28 329	36 747	65 076	36 902	42 199	79 101
43	7 359	4 999	12 358	25 536	32 896	58 432	32 895	37 895	70 790
44	6 511	4 191	10 702	23 210	28 893	52 103	29 721	33 084	62 805
<b>40-44</b>	<b>38 834</b>	<b>24 961</b>	<b>63 795</b>	<b>130 100</b>	<b>169 172</b>	<b>299 272</b>	<b>168 934</b>	<b>194 133</b>	<b>363 067</b>
45	6 501	4 107	10 608	22 866	28 909	51 775	29 367	33 016	62 383
46	5 328	3 558	8 886	19 971	26 960	46 931	25 299	30 518	55 817
47	5 116	3 384	8 500	18 998	25 133	44 131	24 114	28 517	52 631
48	4 674	3 215	7 889	17 760	23 707	41 467	22 434	26 922	49 356
49	4 388	3 179	7 567	17 013	23 495	40 508	21 401	26 674	48 075
<b>45-49</b>	<b>26 007</b>	<b>17 443</b>	<b>43 450</b>	<b>96 608</b>	<b>128 204</b>	<b>224 812</b>	<b>122 615</b>	<b>145 647</b>	<b>268 262</b>
50	4 916	3 724	8 640	18 518	26 078	44 596	23 434	29 802	53 236
51	3 217	2 296	5 513	12 865	17 743	30 608	16 082	20 039	36 121
52	3 961	2 811	6 772	15 646	19 760	35 406	19 607	22 571	42 178
53	2 762	2 221	4 983	11 269	15 082	26 351	14 031	17 303	31 334
54	2 817	2 120	4 937	10 954	14 622	25 576	13 771	16 742	30 513
<b>50-54</b>	<b>17 673</b>	<b>13 172</b>	<b>30 845</b>	<b>69 252</b>	<b>93 285</b>	<b>162 537</b>	<b>86 925</b>	<b>106 457</b>	<b>193 382</b>
55	2 449	2 022	4 471	10 014	14 110	24 124	12 463	16 132	28 595
56	2 069	2 060	4 129	9 046	14 363	23 409	11 115	16 423	27 538
57	1 986	1 957	3 943	8 425	13 639	22 064	10 411	15 596	26 007
58	1 459	1 560	3 019	6 517	10 877	17 394	7 976	12 437	20 413
59	1 598	1 622	3 220	6 917	11 178	18 095	8 515	12 800	21 315
<b>55-59</b>	<b>9 561</b>	<b>9 221</b>	<b>18 782</b>	<b>40 919</b>	<b>64 167</b>	<b>105 086</b>	<b>50 480</b>	<b>73 388</b>	<b>123 868</b>
60	2 068	2 454	4 522	9 840	16 005	25 845	11 908	18 459	30 367
61	1 327	1 399	2 726	6 695	10 914	17 609	8 022	12 313	20 335
62	1 619	1 809	3 428	9 076	13 940	23 016	10 695	15 749	26 444
63	1 124	1 290	2 414	6 185	8 521	14 706	7 309	9 811	17 120
64	1 155	1 238	2 393	6 132	9 018	15 150	7 287	10 256	17 543
<b>60-64</b>	<b>7 293</b>	<b>8 190</b>	<b>15 483</b>	<b>37 928</b>	<b>58 398</b>	<b>96 326</b>	<b>45 221</b>	<b>66 588</b>	<b>111 809</b>
65	1 298	1 591	2 889	6 703	10 773	17 476	8 001	12 364	20 365

66	1 095	1 475	2 570	6 664	10 967	17 631	7 759	12 442	20 201
67	1 112	1 222	2 334	6 543	8 760	15 303	7 655	9 982	17 637
68	838	937	1 775	5 011	6 688	11 699	5 849	7 625	13 474
69	823	942	1 765	5 091	6 395	11 486	5 914	7 337	13 251
<b>65-69</b>	<b>5 166</b>	<b>6 167</b>	<b>11 333</b>	<b>30 012</b>	<b>43 583</b>	<b>73 595</b>	<b>35 178</b>	<b>49 750</b>	<b>84 928</b>
70	1 094	1 488	2 582	6 918	9 788	16 706	8 012	11 276	19 288
71	873	997	1 870	5 840	7 577	13 417	6 713	8 574	15 287
72	1 027	1 211	2 238	7 114	9 504	16 618	8 141	10 715	18 856
73	493	528	1 021	3 525	4 115	7 640	4 018	4 643	8 661
74	538	541	1 079	3 548	4 301	7 849	4 086	4 842	8 928
<b>70-74</b>	<b>4 025</b>	<b>4 765</b>	<b>8 790</b>	<b>26 945</b>	<b>35 285</b>	<b>62 230</b>	<b>30 970</b>	<b>40 050</b>	<b>71 020</b>
75	489	749	1 238	3 333	5 025	8 358	3 822	5 774	9 596
76	412	624	1 036	3 321	4 983	8 304	3 733	5 607	9 340
77	427	485	912	3 334	4 082	7 416	3 761	4 567	8 328
78	317	377	694	2 384	2 842	5 226	2 701	3 219	5 920
79	278	293	571	1 960	2 274	4 234	2 238	2 567	4 805
<b>75-79</b>	<b>1 923</b>	<b>2 528</b>	<b>4 451</b>	<b>14 332</b>	<b>19 206</b>	<b>33 538</b>	<b>16 255</b>	<b>21 734</b>	<b>37 989</b>
80	413	678	1 091	2 975	3 891	6 866	3 388	4 569	7 957
81	297	386	683	2 550	2 949	5 499	2 847	3 335	6 182
82	418	471	889	3 132	3 819	6 951	3 550	4 290	7 840
83	123	179	302	1 035	1 038	2 073	1 158	1 217	2 375
84	127	203	330	1 011	1 093	2 104	1 138	1 296	2 434
<b>80-84</b>	<b>1 378</b>	<b>1 917</b>	<b>3 295</b>	<b>10 703</b>	<b>12 790</b>	<b>23 493</b>	<b>12 081</b>	<b>14 707</b>	<b>26 788</b>
<b>85 et +</b>	<b>842</b>	<b>1 294</b>	<b>2 136</b>	<b>5 768</b>	<b>6 937</b>	<b>12 705</b>	<b>6 610</b>	<b>8 231</b>	<b>14 841</b>

**Tableau A.5 : Répartition de la population totale par nationalité selon le milieu de résidence et le sexe**

Nationalité	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Total</b>	<b>727 172</b>	<b>645 432</b>	<b>1 372 604</b>	<b>3 152 276</b>	<b>3 603 673</b>	<b>6 755 949</b>	<b>3 879 448</b>	<b>4 249 105</b>	<b>8 128 553</b>
Rwanda	708 400	628 979	1 337 379	3 137 901	3 587 151	6 725 052	3 846 301	4 216 130	8 062 431
Rwanda + autres	2 212	1 877	4 089	4 532	5 526	10 058	6 744	7 403	14 147
Burundi	1 055	589	1 644	1 736	1 501	3 237	2 791	2 090	4 881
Congo-Kinshasa	12 421	12 302	24 723	7 308	8 617	15 925	19 729	20 919	40 648
Uganda	1 308	584	1 892	199	169	368	1 507	753	2 260
Tanzanie	377	210	587	33	38	71	410	248	658
Autre Afrique	361	192	553	26	26	52	387	218	605
Belgique	134	94	228	18	21	39	152	115	267
Autre Europe	273	191	464	63	118	181	336	309	645
Inde	177	86	263	14	7	21	191	93	284
Autre Asie	169	87	256	42	6	48	211	93	304
Amérique	80	59	139	11	10	21	91	69	160
Océanie	6	6	12	4	3	7	10	9	19
ND	199	176	375	389	480	869	588	656	1 244

**Tableau A.6 : Répartition de la population des ménages ordinaires par langue parlée selon le sexe**

<b>Langue parlée</b>	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>Ensemble</b>
<b>Rwanda</b>	<b>3 724 026</b>	<b>4 239 783</b>	<b>7 963 809</b>
Kinyarwanda	3 424 153	3 996 632	7 420 785
Français	1 416	1 616	3 032
Kinyarwanda + Français	63 478	63 967	127 445
Swahili	2 249	2 460	4 709
Kinyarwanda +Swahili	65 070	51 077	116 147
Français +Swahili	1 347	928	2 275
Kinyarwanda + Français + Swahili	29 326	17 780	47 106
Anglais	435	403	838
Kinyarwanda +Anglais	7 746	7 412	15 158
Français +Anglais	892	1 075	1 967
Kinyarwanda + Français + Anglais	39 713	35 733	75 446
Swahili+Anglais	545	280	825
Kinyarwanda + Swahili + Anglais	5 026	2 196	7 222
Français + Swahili + Anglais	232	92	324
Kinyarwanda + Français + Swahili + Anglais	22 385	11 218	33 603
Autres langues	1 314	1 028	2 342
Kinyarwanda +Autres langues	21 106	19 856	40 962
Français +Autres langues	149	115	264
Kinyarwanda + Français +Autres	1 183	820	2 003
Swahili +Autres langues	377	328	705
Kinyarwanda + Swahili +Autres	5 676	2 852	8 528
Français + Swahili +Autres	659	283	942
Kinyarwanda + Français + Swahili +Autres	3 490	1 666	5 156
Anglais +Autres	362	182	544
Kinyarwanda + Anglais +Autres	2 419	1 984	4 403
Français + Anglais +Autres	196	121	317
Kinyarwanda + Français + Anglais +Autres	1 201	602	1 803
Swahili + Anglais +Autres	290	81	371
Kinyarwanda + Swahili + Anglais +Autres	1 984	591	2 575
Français + Swahili + Anglais +Autres	215	52	267
Kinyarwanda + Français + Swahili + Anglais +Autres	4 528	1 341	5 869
Muet	2 469	2 461	4 930
Non déterminé	12 395	12 551	24 946

**Tableau A.7 : Répartition de la population totale par religion selon le milieu de résidence et le sexe**

Religion	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Rwanda</b>	<b>609 975</b>	<b>639 469</b>	<b>1 249 444</b>	<b>3 114 051</b>	<b>3 600 314</b>	<b>6 714 365</b>	<b>3 724 026</b>	<b>4 239 783</b>	<b>7 963 809</b>
Catholique	290 885	290 442	581 327	1 572 506	1 791 503	3 364 009	1 863 391	2 081 945	3 945 336
Protestante	136 684	161 613	298 297	836 137	1 029 592	1 865 729	972 821	1 191 205	2 164 026
Adventiste	77 012	86 135	163 147	367 001	441 399	808 400	444 013	527 534	971 547
Témoins de Jéhovah	5 186	5 977	11 163	11 503	13 342	24 845	16 689	19 319	36 008
Autre chrétien	24 762	30 473	55 235	115 529	149 674	265 203	140 291	180 147	320 438
Musulman	44 423	41 915	86 338	29 784	28 846	58 630	74 207	70 761	144 968
Animiste	256	197	453	2 866	2 536	5 402	3 122	2 733	5 855
Autre religion	4 640	5 229	9 869	16 502	20 685	37 187	21 142	25 914	47 056
Sans religion	20 899	12 337	33 236	148 370	108 300	256 670	169 269	120 637	289 906
Non déterminé	5 228	5 151	10 379	13 853	14 437	28 290	19 081	19 588	38 669

**Tableau A.8 : Répartition de la population âgée de 15 ans et plus des ménages ordinaires par degré d'alphabétisation selon le milieu de résidence et le sexe**

Degré d'alphabétisation	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Rwanda</b>	<b>356 953</b>	<b>376 350</b>	<b>733 303</b>	<b>1 584 388</b>	<b>2 023 748</b>	<b>3 608 136</b>	<b>1 941 341</b>	<b>2 400 098</b>	<b>4 341 439</b>
Lire et écrire	289 239	273 047	562 286	1 002 504	1 040 217	2 042 721	1 291 743	1 313 264	2 605 007
Lire seulement	9 902	12 031	21 933	75 287	93 409	168 696	85 189	105 440	190 629
Ni lire ni écrire	57 812	91 272	149 084	506 597	890 122	1 396 719	564 409	981 394	1 545 803

**Tableau A.9 : Répartition de la population totale âgée de 6 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe**

Niveau d'instruction	Milieu Urbain			Milieu Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Ensemble</b>	<b>608 108</b>	<b>526 678</b>	<b>1 134 786</b>	<b>2 472 076</b>	<b>2 909 123</b>	<b>5 381 199</b>	<b>3 080 184</b>	<b>3 435 801</b>	<b>6 515 985</b>
Sans niveau	139 250	132 010	271 260	769 496	1 140 418	1 909 914	908 746	1 272 428	2 181 174
Primaire	343 202	294 540	637 742	1 552 311	1 639 662	3 191 973	1 895 513	1 934 202	3 829 715
Post-primaire	14 805	12 463	27 268	31 115	33 312	64 427	45 920	45 775	91 695
Secondaire	91 783	79 541	171 324	113 978	94 236	208 214	205 761	173 777	379 538
Supérieur	19 068	8 124	27 192	5 176	1 495	6 671	24 244	9 619	33 863

**Tableau A.10 : Répartition de la population âgée de 12 ans et plus des ménages ordinaires par état matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe**

Etat matrimonial	Milieu Urbain			Milieu Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Ensemble</b>	<b>409 688</b>	<b>436 419</b>	<b>846 107</b>	<b>1 895 284</b>	<b>2 353 768</b>	<b>4 249 052</b>	<b>2 304 972</b>	<b>2 790 187</b>	<b>5 095 159</b>
Célibataire	229 496	199 479	428 975	906 960	917 669	1 824 629	1 136 456	1 117 148	2 253 604
Union libre	45 146	47 627	92 773	261 045	290 550	551 595	306 191	338 177	644 368
Mariage Monogamique	97 787	95 558	193 345	534 290	580 170	1 114 460	632 077	675 728	1 307 805
Mariage polygamique	3 090	6 061	9 151	43 394	99 006	142 400	46 484	105 067	151 551
Divorcé ou séparé	1 998	8 007	10 005	10 660	43 664	54 324	12 658	51 671	64 329
Veuf(ve)	5 731	53 354	59 085	31433	317 067	348 500	37 164	370 421	407 585
Non déclaré	26 440	26 333	52 773	107 502	105 642	213 144	133 942	131 975	265 917

**Tableau A.11 : Répartition de la population âgée de 6 ans et plus des ménages ordinaires par situation dans l'activité économique selon le milieu de résidence et le sexe**

Situation d'activité économique	Milieu Urbain			Milieu Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Ensemble</b>	<b>495 669</b>	<b>524 880</b>	<b>1 020 549</b>	<b>2 448 538</b>	<b>2 921 811</b>	<b>5 370 349</b>	<b>2 944 207</b>	<b>3 446 691</b>	<b>6 390 898</b>
Occupé	251 584	219 122	470 706	1 261 064	1 655 699	2 916 763	1 512 648	1 874 821	3 387 469
Chômeur	6 874	4 113	10 987	2 985	1 710	4 695	9 859	5 823	15 682
Recherche 1er emploi	4 105	3 861	7 966	3 708	3 222	6 930	7 813	7 083	14 896
Personne au foyer	31 642	77 776	109 418	300 640	352 028	652 668	332 282	429 804	762 086
Elève/Étudiant	141 462	149 529	290 991	653 423	653 063	1 306 486	794 885	802 592	1 597 477
Retraité	4 232	6 542	10 774	22 570	37 978	60 548	26 802	44 520	71 322
Rentier	2 969	4 618	7 587	9 987	13 835	23 822	12 956	18 453	31 409
Aucun travail	21 125	24 683	45 808	68 832	70 452	139 284	89 957	95 135	185 092
Non Déterminé	31 676	34 636	66 312	125 329	133 824	259 153	157 005	168 460	325 465